

"QU'ON COURE" à L'ACTION



ATTRIBUTION DE LA 4e AUTOMOBILE ET 10 PRIX DE \$50. 12 fév. 66 SEULE CONDITION Tél.: 522-4771 Etre abonné à L'ACTION

EDITION GENERALE 59e ANNEE — Numéro 17,570

L'Action QUÉBEC N CATHOLIQUE

LAROCK J.W. SALLE DE LECTURE CHAMBRE DU SENAT OTTAWA ONT. 5363 L 1 JANV 66

SEPT CENTS

LE TEMPS QU'IL FERA

Nuageux avec neige intermittente aujourd'hui et samedi. Moins froid. Vents de l'ouest de 20 milles. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec 15 et 10.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 6 Sport, pages 14-15-16 Finance, page 18 Spectacles, T.V., page 11

QUEBEC — VENDREDI, 28 JANVIER 1966

Echanges de lettres entre MM. Lesage et Pearson

L'examen de la formule Fulton-Favreau par le Québec est remis indéfiniment

Par Jean Martel

Dans une lettre qu'il a envoyée au premier ministre du Canada, le 20 janvier dernier, et qu'il a déposée en Chambre hier, M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, dit que le gouvernement a décidé de remettre indéfiniment l'examen du projet d'amendement à la constitution canadienne, projet que l'on appelle communément formule Fulton-Favreau.

Dans sa réponse qui date du 26 janvier, le premier ministre du Canada, M. Pearson, déclare qu'il est profondément déçu de la décision du gouvernement du Québec. Cette lettre de M. Pearson a été déposée aussi par M. Lesage à l'Assemblée législative.

Plusieurs événements La lettre de M. Lesage à M. Pearson expose les raisons pour lesquelles le gouvernement du Québec a décidé de remettre l'étude de la formule F-F. "Bien des choses, dit le premier ministre du Québec, se sont produites depuis que cette formule a été mise au point (en octobre 1964), et il ne conviendrait pas de ne pas en tenir compte".

"Parmi ces événements, il faut mentionner la discussion qui a eu lieu à travers le pays sur la formule elle-même, la poursuite du dialogue entre le Québec et le reste du pays, l'évolution constante et soutenue vers des relations d'un nouveau genre entre le Québec, les autres provinces et le gouvernement du Canada, la progression des études et discussions entreprises par le Comité du régime fiscal, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et notre propre Comité spécial de la constitution".

M. Lesage déclare aussi que l'inquiétude qu'a provoquée au Québec la formule F-F, est un facteur que l'on ne saurait ignorer. Il ajoute que l'interprétation qu'il a toujours donnée de la formule n'était pas partagée par tout le monde au Québec, même chez les spécialistes.

Ces personnes prétendent, écrit-il, "qu'en vertu de la formule n'importe quelle province pourrait empêcher l'augmentation des pouvoirs d'une autre province. Il va sans dire que si cette interprétation devait prévaloir, l'évolution de

notre régime constitutionnel dans le sens souhaité par le Québec risquerait d'être très difficile".

Le premier ministre du Québec affirme aussi dans sa lettre que le voyage qu'il a effectué dans l'ouest du pays dernièrement lui a fait voir des divergences substantielles entre la façon dont le Québec souhaite voir notre régime constitutionnel évoluer et les opinions qu'entretiennent à ce sujet beaucoup de Canadiens des autres provinces. "Ces divergences ont d'ailleurs été en quelque sorte confirmées par des déclarations faites après ce voyage par des représentants autorisés des autres provinces".

Le premier ministre laisse entendre qu'il faut encore réfléchir sur l'avenir du Canada avant de suggérer des procédés d'amendement à la constitution. Il termine sa lettre en disant que la décision prise est un signe de l'attachement authentique du gouvernement du Québec au progrès présent et futur du Canada.

M. Pearson

Dans sa réponse, M. Pearson dit que, si le gouvernement du Québec ne change pas son attitude, il faudra étudier ensemble la question de l'amendement à la constitution lors d'une prochaine conférence fédérale-provinciale. Car, ajoute-t-il, la politique du gouvernement qu'il dirige est celle qui a été annoncée dans le Discours fédéral du Trône: la modification au Canada de la constitution demeure l'objectif du gouvernement fédéral.

Au début de sa lettre, M. Pearson écrit qu'il voulait soumettre au Parlement d'Ottawa la formule F-F, dès que toutes les provinces l'auraient approuvée, parce qu'il continuait de croire que le Québec l'accepterait au moment opportun.

Cette opinion se fondait sur un certain nombre de raisons qui lui permettaient de croire que le parlement du Québec accepterait la formule.

D'abord, dit-il, la formule avait été acceptée par les chefs de toutes les provinces lors de la conférence fédérale-provinciale d'octobre 1964. Ensuite, le Livre Blanc que le gouvernement fédéral a publié en mars 1965 sur toute la question a reçu l'accord des gouvernements provinciaux. Le premier ministre du Canada déclare aussi que toutes les autres provinces ont accepté la formule, parce qu'elles

croyaient que le Québec poserait le même geste, sinon elles n'auraient pas demandé à leur parlement de l'approuver.

Il affirme qu'il n'avait jamais exclu de son esprit la possibilité que la formule F-F puisse elle-même être modifiée de façon à tenir compte plus efficacement de tout nouveau rapport entre le fédéral et le provincial.

Il termine sa lettre en disant qu'il espère que le gouvernement du Québec reviendra sur sa décision de remettre à plus tard l'étude de la formule F-F.

Le texte des lettres échangées entre MM. Lesage et Pearson (p. 12)

Johnson critique la politique économique du gouvernement (p. 7)

Pas de subvention à Québec de plus de \$250,000 (voir p. 2)

Daniel Johnson demande la démission de Gérin-Lajoie Une motion de blâme contre le gouvernement

(Par Jean Martel)

M. Daniel Johnson, chef de l'Union Nationale, a réclamé hier la démission immédiate du ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, et du sous-ministre, M. Arthur Tremblay. En outre, il a présenté une motion de blâme disant que le gouvernement aurait dû proposer, dans le discours du Trône, les mesures nécessaires pour remédier à la confusion qui règne actuellement dans le domaine de l'éducation et pour mettre fin aux inquiétudes légitimes des parents, des étudiants, des enseignants et des institutions.

Ces interventions du chef de l'opposition ont eu lieu lors du débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Il a dit qu'en plusieurs milieux on avait reproché à l'Union Nationale de n'être pas partie en guerre immédiate contre le ministère de l'Éducation dès les premières erreurs de celui-ci. "Nous avons cru raisonnable de laisser passer la période de rodage. Nous voulions éviter, dans toute la mesure du possible, de politiser un domaine qui, dans notre conception, aurait dû être maintenu bien au-dessus des luttes partisanes."

M. Johnson a énuméré ensuite les griefs que son formule contre le ministère de l'Éducation et pour lesquels il a réclamé la démission de M. Gérin-Lajoie et présenté une motion de blâme contre le gouvernement.

1) Le peu de liberté, de responsabilité, de moyens d'action et de prestige que l'on accorde au Conseil supérieur de l'éducation et à ses divers comités. 2) Le gâchis des résultats d'examen de juin 1965.

- 3) La censure maladroite pratiquée, sans avertissement, sans consultation et sans explication préalable, dans les manuels de 1ère, 2ième 3ième années. 4) L'indifférence manifestée à l'égard de nos traditions dans le chambardement du calendrier scolaire. 5) Les retards à payer le personnel enseignant et à régler les grèves de professeurs. 6) L'aide insuffisante accordée aux institutions privées. 7) L'insuffisance et l'inefficacité des mesures propres à rendre l'enseignement accessible à tous. 8) Les délais injustifiables apportés dans l'examen et l'approbation des budgets des commissions scolaires. 9) La multiplication des pélerinages à Québec auxquels doivent s'astreindre les commissions d'écoles. 10) L'absence de dialogue ouvert, public et efficace entre l'État et la nation.

- 11) Une conception totalitaire et antidémocratique de la planification. 12) L'absence de protestations adéquates et efficaces du gouvernement de Québec devant la multiplication et l'intensification continues des ingérences d'Ottawa en matière d'enseignement et de culture.

Une violente attaque du chef conservateur contre M. Favreau

Par MARCEL PEPIN

OTTAWA (PA) — Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker s'est lancé jeudi soir dans l'une des plus dures attaques qu'il

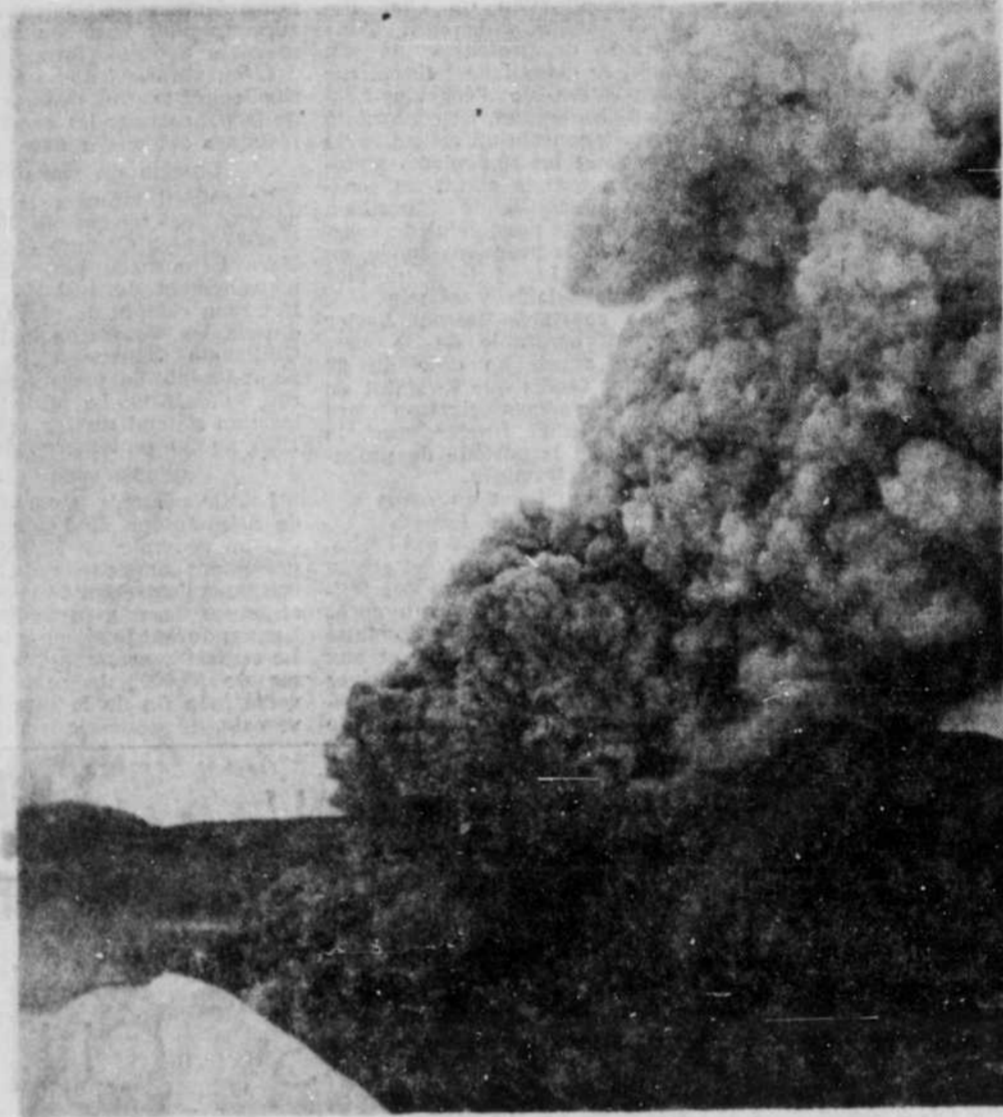
La première centrale atomique sera construite à Bécancour

BÉCANCOUR PC — L'Hydro-Québec construira, dans la ville de Bécancour, la première centrale atomique du Québec, dès le printemps prochain.

C'est ce qui ressort d'une visite des ingénieurs de l'Hydro-Québec dans la future cité de l'acier, hier. "Le Nouvelliste", qui publie cette nouvelle ce matin, souligne que les ingénieurs ont survolé, dans la journée de jeudi, en hélicoptère, la ville de Bécancour, où ils ont été à même de commenter les rapports de sondage effectués dans la région depuis le mois d'août dernier.

Il est définitif que l'usine atomique sera construite dans l'est de la ville de Bécancour, c'est-à-dire dans les limites de l'ancienne municipalité de Saint-Edouard de Gentilly.

Cette usine atomique sera de type expérimental et devra être prête à fonctionner en même temps que l'usine sidérurgique, en 1971. Les responsables de l'Hydro-Québec ont laissé entendre que le programme de construction durerait 67 mois, à compter de mai prochain.



ANCHORAGE, ALASKA — Le Mont Redoubt, situé à environ 110 milles d'Anchorage en Alaska, continu à cracher de la fumée et de la cendre, obscurcissant le ciel dans toute la région avoisinante. Le volcan qui n'a manifesté aucune activité depuis 200 ans s'est réveillé tôt cette semaine. Une vingtaine de personnes vivant non loin du volcan ont été évacuées par hélicoptère. (UPI téléphoto)



Dans le monde

LONDRES (AFP) — Par 287 voix contre 284, les libéraux ayant joint leurs suffrages à ceux des conservateurs, le gouvernement a obtenu jeudi la confiance des Communes, au terme d'un débat, par moments houleux, consacré à la politique gouvernementale en matière de prix et de revenus. Coïncidant avec l'élection partielle capitale de Hull-Nord, le débat a donné lieu à des échanges acerbes entre partisans et adversaires de M. Harold Wilson.

WASHINGTON (AFP) — Les premiers cosmonautes qui doivent atterrir sur la lune, dans trois ou quatre ans, se livreront à une série d'expériences destinées à fournir des informations sur l'atmosphère, la constitution externe et la construction interne de ce satellite, a annoncé la NASA.

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine n'a aucunement l'intention d'établir un contrôle sur les prix et les salaires afin de contenir les pressions inflationnistes, indique-t-on jeudi dans les milieux proches de la Maison blanche. On prévoit dans ces milieux que les prix augmenteront en 1966 à peu près au même rythme qu'en 1965, année qui s'est soldée par une hausse de plus de 2 pour cent des prix de gros et de 1,5 pour cent des prix à détail. Si l'on concède que cette évolution, après six années de stabilité presque absolue des prix de gros, est une peu inquiétante, on estime qu'elle ne s'accroîtra pas cette année.

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a qualifié jeudi de "pervers et mensongère" la description faite par la radio de Moscou des circonstances qui ont entouré le suicide du jeune Américain Newcombe Mott qui avait été condamné par un tribunal soviétique à 18 mois de prison pour être illégalement entré en URSS. Les milieux officiels américains étudient actuellement les conséquences sur les relations américano-soviétiques que pourrait avoir cet incident et notamment la version qui en est donnée du côté soviétique.

LONDRES (AFP) — Le parti travailliste a remporté jeudi soir une éclatante victoire dans l'élection partielle de Hull-Nord, le candidat du Labour, M. Kevin McNamara ayant obtenu une majorité de 5.351 voix sur son rival conservateur M. Toby Jessel.

La majorité travailliste au cours des élections générales d'octobre 1964 n'était que de 1.181 voix. En pourcentage, le Labour obtient cette fois 52,2 pour cent des suffrages, contre 43,3 en 1964. De leur côté, les conservateurs recueillent 40,8 pour cent des suffrages, ce qui représente exactement le même pourcentage que pour les élections de 1964.

Les libéraux apparaissent comme les grandes victimes de la consultation, leur pourcentage tombe en effet de 15,9 en 1964 à 6,3 aujourd'hui.

WASHINGTON (AFP) — L'amiral Hyman Rickover — le "père du sous-marin atomique" — a déclaré au Capitoul que le porte-avions nucléaire demandé par le président dans son budget fédéral 1966-67 n'aura besoin d'être réapprovisionné en carburant qu'une seule fois au cours des 25 ans prévus de son existence. Ce gigantesque aéroplane flottant, le second de la flotte, l'autre étant l'Enterprise sera en effet porté, à sa mise en service, d'une quantité de carburant nucléaire qui lui permettra de naviguer pendant treize ans sans réapprovisionnement.

A Ottawa

Les libéraux sortent vainqueurs d'une 3e épreuve de force

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement libéral minoritaire a passé sans difficulté hier soir l'épreuve d'une troisième motion de censure par un vote de 146 à 104.

Une motion conservatrice censurant le gouvernement pour n'avoir pas supprimé immédiatement la taxe de vente de 11 pour cent sur les matériaux de construction et la machinerie de production a été rejetée par 125 libéraux, 17 néo-démocrates et quatre députés du Crédit social.

Les 93 conservateurs ont reçu l'appui des neuf Créditistes et des deux indépendants Maurice Allard (Sherbrooke) et J. A. Mongrain (Trois-Rivières). Les néo-démocrates ont voté en faveur des deux motions précédentes qui reprochaient au gouvernement de ne pas avoir reporté à \$100 par mois les retraites des vieillards mais ont changé de camp hier soir.

Le chef du NPD, M. T. C. Douglas, a déclaré aux journalistes que son parti n'est pas en faveur du maintien de la taxe de vente sur les matériaux de construction mais estime d'autre part que le moment propice pour en discuter serait durant le débat sur le budget. Il a ajouté que son parti ne "donnera" pas dans les motions de censure dont le seul but est de harceler le gouvernement.

Le chef du Crédit social a adopté une position assez semblable.

Les conservateurs ont lancé des cris lorsque M. Winters, ministre du Commerce, et M. Hugh Faulkner, député libéral de Peterborough, ont voté contre la motion. Ces deux hommes ont prononcé publiquement durant la campagne électorale le rappel de la taxe.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Autorisation accordée

Complexe polyvalent pour 4,000 élèves à Lévis-Lauzon; un autre pour 2,000 à Ste-Marie de Beauce



Duché Bégin

Tout nous porte à croire que le Festival de Christ-Roi a eu la main heureuse lorsqu'il a choisi Denise Carrier pour représenter le Duché Bégin.

En juge par la personnalité de sa Duchesse. Nous avons ouï-dire que tous les fidèles sujets du Duché Bégin ne chérissent plus qu'un seul espoir: celui de pouvoir admirer Denise, coiffer avec majesté, la couronne royale.

Lévis. — La Commission scolaire régionale Louis-Fréchette a reçu hier l'autorisation d'établir comme première étape, le calendrier d'opération suivant: A — A Lévis-Lauzon: a) Aménagement d'un complexe polyvalent pour 4,000 élèves en tenant compte de l'école Mgr Déziel et de l'Institut Champagnat.

Cette autorisation signée par M. Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation est parvenue à la régionale Louis-Fréchette hier. Quatre autres secteurs, il est dit qu'il faudra réétudier les aménagements en tenant compte de l'équipement scolaire existant à St-Damien et à St-Anselme.

Le président de la régionale "Je suis profondément fier de cette autorisation officielle qui nous permet de nous mettre à l'oeuvre immédiatement", a déclaré M. Chagnon.

Au conseil municipal de Lauzon

LAUZON — Par suite d'une recommandation du chef Patrick Dumas, à la suite d'une période de probation de six mois, le conseil de Lauzon, sur proposition de l'échevin Léonard Lemieux et, en conformité avec la convention collective de travail et les règlements municipaux, que le statut du constable Jean-Claude Beaubien soit changé pour celui de constable de la première année, en date du 1er janvier dernier avec le salaire y attaché.

La cité de Sainte-Foy et que des remerciements leur soient aussi adressés pour leur coopération avec les autorités municipales. L'échevin J.-A. Roy a félicité son collègue du département de la police pour les excellents résultats obtenus à date.

Convocation

Vendredi soir, 8.30 hres, grande soirée du comité central du Festival du Christ-Roi, en l'honneur des duchesses, au motel du Rond-Point.

Noyade sous la glace

CAP-DES-ROSIERS, (P.C.) — M. Remy Sylvestre, 43 ans, de cette localité, de la Gaspésie, a péri mardi dans les eaux de la rivière Cap-des-Rosiers, quand la couche de glace qui la recouvre a apparemment cédé sous son poids.



MEMBRES DU COMITE — De gauche à droite: M. Raymond Beauchemin, M. Benoît Vachon, le président Vincent-F. Chagnon.

La régionale Louis-Fréchette possède le rapport du comité de devis pédagogiques

LEVIS — La Commission scolaire régionale Louis-Fréchette a maintenant en mains le rapport du comité de devis pédagogiques.

Le rapport fait suite au rapport du comité de planification scolaire de la Commission régionale Louis-Fréchette qui avait prévu un montant de 7,700,000 pour l'érection d'un complexe scolaire dans le secteur A et un budget de \$4,620,000 pour la construction d'un complexe à Sainte-Marie.

Demande pour toute la production de l'usine de St-Félicien déjà établie

MONTREAL — M. B. J. Kruger, président de la Kruger Pulp and Paper Limited de Montréal, a révélé hier d'une interview qu'en dépit de certains avertissements de l'industrie sur un rendement trop élevé, une demande pour presque toute la production d'une nouvelle usine de papier journal de \$30 millions qui sera construite par sa compagnie à St-Félicien, Québec, avait déjà été établie.

que de papier journal de Bromptonville ne serait pas suffisant pour répondre aux demandes des clients actuels en 1968.

Faisant remarquer que la consommation de papier journal dans le monde libre avait passé de moins de 16.6 millions de tonnes en 1964 à environ 17.2 millions de tonnes en 1965, M. Kruger disait que bien que les producteurs de papier journal devaient évaluer les dangers à long terme d'un rendement trop élevé, il ne s'agissait pas d'un problème imminent.

Il y a pénurie d'animateurs pour les centres culturels

"L'âme du centre culturel ce n'est pas l'administrateur, c'est l'animateur, et il y a actuellement à Québec pénurie de véritables animateurs". C'est ce qu'affirma, hier soir, le Père Robert Thibodeau, directeur du centre culturel St-Jean Eudes, devant les membres du club Richelieu Ste-Foy.

Pour le Père Thibodeau, culture ne signifie pas musique ou danse, pour lui, la culture c'est total. Et c'est de là qu'il partit lorsqu'il fonda le Centre culturel de Limoilou. Ce centre contient une piscine, une bibliothèque, un théâtre et un gymnase.

taient présentés par la commercialisation du cinéma et de la télévision, mais qu'ils demeureraient quand même deux bons moyens d'information et de culture. Au collège St-Jean Eudes, ou le Père Thibodeau enseigne, on songerait même à utiliser la télévision dans l'éducation d'ici la fin de la

présente année scolaire ou au début de l'an prochain. "Les constructions entreprises par le gouvernement du Québec, aussi bien les 60 centres culturels qui seront inaugurés à travers la province que le grand théâtre de Québec,

ne sont pas de "vrais" centres culturels. Le premier n'étant que des centres de loisirs et le second qu'une salle de spectacle". La construction d'un vrai centre culturel, pouvant contenir 500 personnes coûterait à la province la somme de \$500,000 dollars.

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTOME



par Walt Disney



par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE



par Ernie Bushmiller



par Lee Falk et Ray Moore



par Ernie Bushmiller



par Ernie Bushmiller



par Ernie Bushmiller



par Ernie Bushmiller



par Ernie Bushmiller



Le théâtre de Québec

Dans un an la ville de Québec devra accueillir les visiteurs de l'Expo '67 et elle n'est pas prête. Dans la construction du grand amphithéâtre de Québec, le Père Thibodeau ne voit qu'une élévation de murs avant d'en trouver les locataires. La ville devra, encore une fois coopérer avec les comédiens de Montréal, si elle désire offrir aux Québécois et aux visiteurs des spectacles de premier ordre.

Offices du dimanche

Dimanche, 30 janvier: 1^{re} dimanche après l'Épiphanie, 2^e cl. (vert). Messe propre, Gloria, une or., Credo, préface de la Trinité.

Evangile du dimanche

IV^e dim. après l'Épiphanie (S. Matth., VIII, 23-27) En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples, et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues, Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui et le réveillèrent en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer: il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

Selon Lesage

\$250,000 par année

Unité sanitaire de Montmagny

Principales activités: LUNDI 31 JANVIER: Inspection médicale scolaire. MARDI 1^{er} FEVRIER: Hôpital: Clinique de BCG. Inspection médicale scolaire. Examens dentaires dans une école.

Les Quarante-Heures

JANVIER 30—St-François d'Assise 31—Probation des Missions Etrangères FEVRIER 2—Couvent de St-Gervais 5—Académie St-Malo.

Evangile du dimanche

IV^e dim. après l'Épiphanie (S. Matth., VIII, 23-27) En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples, et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues, Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui et le réveillèrent en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer: il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

Unité sanitaire de Montmagny

Principales activités: LUNDI 31 JANVIER: Inspection médicale scolaire. MARDI 1^{er} FEVRIER: Hôpital: Clinique de BCG. Inspection médicale scolaire. Examens dentaires dans une école.

Les Quarante-Heures

JANVIER 30—St-François d'Assise 31—Probation des Missions Etrangères FEVRIER 2—Couvent de St-Gervais 5—Académie St-Malo.

Evangile du dimanche

IV^e dim. après l'Épiphanie (S. Matth., VIII, 23-27) En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples, et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues, Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui et le réveillèrent en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer: il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

J.-M.-L. Verret 12, rue Garant VILLE ST-DAVID Tél.: 837-4152 Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

VITTEL GRANDE SOURCE DU SOLEIL EN BOUTEILLE Agent général pour le Canada J. Alfred Guinier, Montréal

QU'ON COURE...? à L'ACTION? Une 4e AUTOMOBILE et 10 prix de \$50.00 à gagner

Grande reconnaissance à Mgr de Laval pour faveur obtenue.

Recommandations à la Régionale de Tilly

ECOLES POLYVALENTES DANS CHAQUE SECTEUR

Coût \$20,904,000

- La régionale doit fonctionner en juillet '66
- Prudence dans la coéducation
- Personne ne veut l'école neutre pour l'ensemble



● Au Centre des Loisirs de Beauport, les étudiants et étudiantes de la régionale Orléans ont assisté hier après-midi à une conférence sur la politique. Dans l'ordre habituel, M. Gérard Provencher, directeur général des écoles de la régionale, M. l'abbé Jean-Marie Hamelin, professeur à la faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université Laval et conférencier invité, M. Robert Légaré, responsable de la J.E.C. au collège St-Edouard et principal organisateur de cette conférence. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

S'exprimer fermement pour transformer l'orientation de la politique (Abbé Hamelin)

par François DEMERS

Lorsqu'on croira que la vie politique est indispensable au bien de tous, les hommes de valeur n'auront plus peur de faire de la politique. Il serait trop facile de dire que la politique ne nous intéresse pas parce qu'elle est pourrie. Si elle est pourrie, c'est que nous ne nous en occupons pas et que nous laissons la place à la ra-

Demande au lieutenant-gouverneur Etude approfondie sur la situation des traversiers

Par Jacques Jobin

Le comité conjoint de la traversée de Lévis a demandé par résolution au lieutenant-gouverneur en conseil de faire faire une étude approfondie sur la situation des traversiers qui font la navette entre Québec et Lévis.

La décision a été prise hier matin lors d'une réunion de ce comité conjoint qui en est venu à la conclusion que l'administrateur nommé par la province pour s'occuper des traversiers n'apporte pas, du fait de la création de son poste, une solution permanente au problème que pose ce service de communication.

Avis

Le cours public de théologie dispensé par M. l'abbé René Laflamme et prévu pour samedi le 29 janvier à 3h. p.m. à l'Université Laval n'aura pas lieu.



M. LAMONTAGNE AU KIWANIS — Le maire de Québec a exhorté les clubs sociaux à aider la ville dans sa lutte contre la misère sociale lors d'une conférence qu'il a prononcée hier devant le club Kiwanis. On le voit ici en compagnie du président de l'organisme, M. Maurice Boulanger.

par Gaélan Plante

Présenté hier soir par le président du comité, M. Arthur Fréchet, le rapport du Comité de Planification a été accueilli avec enthousiasme par la plupart des commissaires et des délégués présents à l'assemblée régulière de la CSB de Tilly. Le président de la régionale, le Dr Larue, s'est à ce moment adressé à ses collègues leur rappelant que chacun des chapitres de ce rapport avait été accepté unanimement par les membres du comité, lors de la présentation finale de ce volumineux document.

Les décisions ont été prises et les recommandations ont été faites en tenant compte des maux et des résultats de consultations populaires effectuées au cours des quelques dix mois qu'ont duré les travaux du comité.

Le rapport du Comité de Planification avait été présenté aux commissaires le 23 décembre dernier afin que ceux-ci en prennent connaissance. Les commissaires de la Régionale de Tilly vont faire confiance à son comité, a poursuivi le Dr Larue, et, sauf pour quelques changements apportés pour certains termes, il devrait être accepté.

La Régionale de Tilly doit opérer en juillet 1966 et ce rapport doit être approuvé tel quel, si les commissaires veulent obtenir une action rapide du ministre de l'Éducation qui doit en faire l'étude et probablement y apporter certaines modifications.

«Je propose donc l'adoption par la Commission scolaire Régionale du rapport du Comité de Planification tel que présenté.»

Le commissaire de Ste-Croix, M. Yvon Lévesque s'est catégoriquement opposé à ce que le rapport soit accepté dans son entier avant d'en avoir informé les contribuables du Comité de Lotbinière.

«Une intervention, plutôt énergique, ou opposa l'idée que ce rapport était un instrument de travail, un guide, et qu'il ne fallait pas nécessairement former de loi, mais M. Lévesque s'est quand même enregistré comme dissident à la proposition du président.

Pour sa part, M. Maurice Barbeau a accepté le rapport, mais avec réserves sur deux points : 1— pour le mot "intégré" à la première recommandation du comité au chapitre de la "confessionnalité" qui se lit comme suit :

«Que l'enseignement religieux demeure intégré à toutes les matières du programme, et que la vie catholique "florisse" sans entrave dans les écoles de la Régionale de Tilly conformément aux directives des autorités diocésaines.»

Assemblée générale annuelle de la Société Richelieu les 11 et 12 fév.

Près de 400 délégués sont attendus à la sixième assemblée générale annuelle de la Société Richelieu International qui aura lieu au Château Laurier, à Ottawa, les 11 et 12 février prochain.

Le président général, M. Armand Beaupré de Québec, les administrateurs de la Société Richelieu, les ex-présidents généraux et les gouverneurs régionaux, se réuniront le 10 février en assemblée plénière au Château Laurier.

Tous ces délégués représentent les cent quarante-six clubs de la chaîne Richelieu, répartis dans le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-

2— l'item 15, au chapitre des recommandations particulières : 15— Qu'une entente entre les différentes autorités s'établisse et se fortifie jusqu'au point qu'un droit de regard sur l'enseignement élémentaire soit reconnu à la Régionale. C'est un fait accepté dans plusieurs régionales, conformément à l'opinion clairement exprimée aux articles 194 et 249 pages 113 et 146 du Rapport Parent.

Le rapport du Comité de Planification a été accepté tel que présenté par les commissaires.

LE RAPPORT

Au chapitre de l'étude des besoins, le rapport souligne que 3,724 places-élèves seront disponibles sur le campus de Ste-Foy le 1er septembre 1966 et que les secteurs 2, 3 et 4 ne pourront plus déverser le surplus de leurs élèves à Ste-Foy à compter du 1er septembre 1967.

Les besoins combinés en places-élèves pour l'élémentaire et le secondaire s'établissent pour 1966 à 4,351, pour 1967 à 9,725 et pour 1971 à 13,304.

Ces impressionnantes projections pour les cinq années à venir, sont susceptibles de faire réaliser que les constructions de vastes institutions sur de grandes étendues de terrain sont réalisées en vue de répondre aux besoins d'une population scolaire sans cesse grandissante.

CONFESIONNALITE

Sur ce chapitre, le rapport s'exprime en ces termes : «Il a paru inutile à plusieurs d'entre nous d'enquêter et de dialoguer au sujet de la confessionnalité dans les écoles, tant il est évident, dans notre milieu que personne ne veut de l'école neutre pour l'ensemble de la population. Telle nous a semblé être également l'opinion des autorités gouvernementales.»

Certains membres du comité ont tenu cependant, et probablement en vue des décades futures, à bien marquer le désir des corps intermédiaires et des représentants des parents d'élèves à ce qu'il n'y ait aucun équivoque à ce sujet. En somme, nous voulons tous l'enseignement chrétien intégral.

LA COEDUCATION

Sur cet aspect le rapport du Comité de planification se montre très prudent en disant : En principe, au cours de l'adolescence, la coéducation proprement dite, ne peut d'une façon générale être approuvée en soi.

Dans les maternelles, c'est admissible; dans les classes élémentaires, il y aurait quelques restrictions. Les filles et les garçons seront séparés pour les cours de biologie et d'informatique morale et sexuelle.

Le rapport du Comité de pla-

nification traite encore des besoins dans le domaine de l'orientation, signalant que dans un avenir assez rapproché, il faudra créer des équipes de conseillers en orientation capables de répondre aux besoins de la clientèle scolaire.

En ce qui a trait au Service Médical et Social, le rapport souhaite l'instauration d'un service médical au sein des structures scolaires et recommande la présence d'au moins un travailleur social avec possibilité de lui adjoindre des aides dans un avenir rapproché.

Suivent également les recommandations quant aux bibliothèques scolaires et des techniques audio-visuelles.

POLYVALENCE

A ce sujet, le comité recommande de prendre des mesures pour qu'une saine coordination se fasse dans les programmes des diverses sections actuelles; si le système fait éclater les cadres de la classe; si les étudiants, quel que soit le choix des matières, se rencontrent dans des cours communs ou dans des activités de groupe, la discrimination disparaît et c'est heureux.

Quant aux implications financières, le comité prévoit pour l'établissement d'une polyvalente dans chacun des secteurs de la Régionale de Tilly des investissements de l'ordre de \$20 millions 904 mille dollars.

Et au sujet de l'établissement des polyvalentes, le Dr Larue annonçait au début de l'assemblée que les rapports d'expertise sur les rôles d'évaluation scolaire de la Régionale étaient à la disposition des commissaires.

Par ailleurs, le secrétaire, M. Sauvageau a fait rapport aux commissaires des démarches et des options déjà signées dans les secteurs de la Régionale.

Pour Ste-Croix de Lotbinière, des options ont été prises pour une décadence de 700 mille p.c. à un taux de 0,015 p.c. Cet espace est situé sur un terrain d'un million et demi de p.c. Il serait donc possible d'agrandir et d'obtenir, selon M. Sauvageau le taux de .01 le pied.

Les commissaires acceptent l'idée de prendre une autre option et de donner immédiatement l'étendue nécessaire qu'une polyvalente logeant 1,500 élèves ne manquera pas d'exiger dans peu de temps.

Pour Charny, les commissaires ont également accepté l'option pour un million de p.c. à 0,03 le pied et le même cas se répète pour St-Agapit au même taux de 0,03 le pied.

Dans le cas de Ste-Foy, le secrétaire a déclaré qu'il ne pouvait agir pour le moment, car un journal local aurait commis certaines indiscrétions en ce qui a trait à l'achat poste-

sible de certains terrains dans cette ville.

M. Sauvageau s'est dit paralysé momentanément à cause de

ce fait susceptible de susciter la spéculation sur la vente de terrains à la CS Régionale de Tilly.

Rapport Bélanger

L'Archevêché consultera des experts

par François Demers

L'Archevêché de Québec veut d'abord confier la lecture approfondie du Rapport Bélanger à 4 ou 5 experts avant de se prononcer sur les recommandations de ce Rapport au sujet des "recus de Charité", du paiement de l'impôt par les membres des Ordres Religieux et de l'impôt foncier sur les édifices appartenant au clergé.

Recus de Charité

Au sujet des "Recus de Charité", le Rapport recommande qu'une déduction forfaitaire de \$50, destinée à comprendre des petites aumônes anonymes, soit accordée à chaque contribuable et que les autres dons soient attestés par des recus authentiques. D'autre part, que les organismes qui délivrent des attestations en retour de dons recus soient en mesure de prouver, à l'aide de leurs livres, l'authenticité de ces recus, au risque de ne pas être reconnus comme organismes de bienfaisance selon la loi de l'impôt.

A ce sujet, il semblerait que la plupart des curés soient en faveur du changement de la législation actuelle.

Paiement d'impôt par les religieux

Le Rapport Bélanger recom-

mande par ailleurs que les membres des ordres religieux soient assujettis à l'impôt sur le revenu des particuliers au même titre que les autres catégories de citoyens. Cependant, ajoute-t-il, ils pourraient bénéficier d'un abattement à la base analogue à celui qui est accordé au contribuable marié subvenant aux besoins de son conjoint.

Il semble que la Conférence Religieuse Canadienne veuille faire comme l'Archevêché et confier l'étude de ces recommandations à des experts. Mais déjà, certains membres des communautés religieuses disent être favorables à cette recommandation qui ferait d'eux des "citoyens à part entière".

Cependant, on fait remarquer que les communautés devraient alors payer à leurs membres de plus gros salaires, ce qui réduirait leurs possibilités d'investissement dans de nouvelles œuvres de bienfaisance; ceci est toutefois considéré comme un petit inconvénient... On fait de plus remarquer que cette recommandation, si elle devenait loi, demanderait au gouvernement tout un système de vérification qui engloberait les nouveaux revenus ainsi obtenus...

Publications immorales

Pas de campagne provinciale

(P.C.) — Un porte-parole du ministère de la Justice a déclaré, jeudi à Québec qu'il n'est pas dans les intentions du ministre provincial de la Justice, Me Claude Wagner, d'entreprendre une campagne provinciale contre les publications que certains jugent immorales.

Il a dit que certaines dispositions existaient dans la loi et qu'il ne suffisait que de les mettre en application. «On ne fait pas campagne contre les voix à main armée», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le chef de la police municipale de Québec, M. Gérard Girard, a déclaré que pour l'instant il observe le statu quo. Mais dès que nous aurons obtenu la permission de saisir ce qu'on trouve immoral, les perquisitions reprendront à nouveau et cette fois la ville ne sera pas seule mais recevra l'appui de toutes les municipalités environnantes», a-t-il dit.

D'autre part, on a confirmé jeudi au ministère de la Justice certain que nombre de publications avaient été envoyées à Montréal afin que le Bureau de censure détermine si elles contiennent des illustrations immorales au sens de la loi.

Le chef Girard a dit que parmi les publications transmises par la ville de Québec se trouve la revue Playboy "la pire de toutes".

Interrogé lui-même en fin d'après-midi sur l'éventualité d'une campagne d'épuration des kiosques à journaux, à l'échelle provinciale, le ministre de la Justice, M. Wagner, a dit qu'une telle initiative relevait de chacune des municipalités du Québec, précisément des chefs de police.

Me Wagner a laissé entendre toutefois que le ministère était prêt à collaborer.

A cet égard, il a cité une lettre anonyme qu'il recevait le 11 janvier et qui a amené la condamnation d'un hangar servant de logement à un couple qui avait quatre enfants, condamnation prononcée par le service municipal de Santé.

«Les taudis», a dit M. Lamontagne, c'est la pauvreté de ceux qui les occupent, et malheureusement trop souvent, la richesse de ceux qui les possèdent.

Propriétaires de taudis invités par M. Lamontagne à devenir plus humains

Par Jacques Jobin

Parlant devant le club Kiwanis hier midi, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a exhorté tous les propriétaires de taudis à devenir plus humains sans attendre qu'une inspection systématique des maisons puisse permettre aux services municipaux de prendre des mesures correctives à leur endroit.

Aussi le maire a-t-il lancé un appel aux clubs sociaux qui se préoccupent tous du bien-être de la population afin qu'ils appuyent l'administration municipale, par tous les moyens qui sont à leur disposition en vue de procurer à tous et à chacun des citoyens, sans distinction de portefeuilles, le bien-être et la sécurité minimum auxquels ils ont humainement droit.

M. Lamontagne avait d'abord établi que son administration, tout en voulant relancer l'aspect économique de la ville, s'attachait parallèlement au côté social. Ainsi a-t-il souligné le travail présenté par le comité des loisirs et celui qui sera présenté lundi prochain

par le comité des taudis.

Exposition

Du côté économique le maire Lamontagne a déclaré que son administration avait entrepris les démarches pour profiter, dans une plus large mesure, des opportunités que je qualifierais de résiduelles, dit-il, qu'apportera la tenue de l'Exposition universelle de 1967.

«Il est grand temps, a-t-il poursuivi, de prendre les moyens de profiter de cet événement unique dans l'histoire de notre pays et de notre provin-

ce, pour accélérer notre développement économique, et, par là, améliorer le niveau de vie du plus grand nombre de nos concitoyens. Le développement économique n'exclut pas le développement social. Dans notre esprit, ils sont intimement liés tant dans leur conception que dans leur réalisation».

Pauvreté

Le maire s'est particulièrement attaché à décrire la situation de ceux qui, à cause de leur pauvreté, sont obligés de demeurer dans des masu-

res, ceux qui prétendaient, il y a quelques mois à peine, qu'il n'existait pas de taudis dans la cité de Québec».

Travail

Au début de sa causerie, le maire de Québec a signalé que son équipe s'était résolument mis à la tâche. «En 37½ jours ouvrables, l'exécutif s'est réuni 20 fois et a adopté près de 500 résolutions. Ce qui prouve bien, dit M. Lamontagne, que l'éloquence verbale de jadis y a perdu sa place, mais que l'efficacité administrative a trouvé la sienne».

«Je vous assure, a-t-il poursuivi, que j'ai compris encore plus difficilement maintenant

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Mgr Sheen écrit...



L'homme est mort

Face à l'important problème des loisirs à Québec

Le comité temporaire des loisirs mis sur pied par le nouvel exécutif municipal québécois lors de sa première réunion tenue au début de décembre dernier avait jusqu'au premier mars pour soumettre un rapport. Cet organisme présidé par le conseiller Armand Trottier s'est mis résolument à la besogne et a déposé son rapport un mois avant la date fixée.

Le comité des loisirs y va à la fois de recommandations concrètes et d'un exposé de principes. Au premier chef, il suggère la création d'un service municipal des loisirs devant disposer, pour l'année 1966-67, d'un budget d'un million de dollars. Ledit service aurait à sa tête un directeur d'expérience et collaborerait étroitement avec la Commission des écoles catholiques de Québec qui, du reste, offert son concours en la matière. L'organisme coopérerait également avec les groupements indépendants qui se préoccupent des loisirs, les Patros et autres associations culturelles et artistiques.

Le nouveau service se trouverait à assumer, entre autres charges, les responsabilités qui incombent jusqu'ici à la méritante Oeuvre des terrains de jeux de Québec (O.T.J.), fondée en 1929 par le regretté abbé Arthur Ferland. Oeuvre à laquelle le maire Gilles Lamontagne, en recevant copie du rapport du comité temporaire des loisirs, a tenu à rendre un juste hommage.

Comme principes de base, le même comité temporaire des loisirs dit que l'organisation de ces derniers doit être prévue pour tous les groupes d'âge, pour les deux sexes; être aussi permanente, fonctionner à longueur d'année. Les loisirs à prévoir doivent être à la portée de tous, considérés comme un droit et un besoin fondamental de tous et de chacun des citoyens. Le nouveau service des loisirs doit posséder un statut officiel et mener ses opérations à même un budget stable provenant des fonds publics. L'organisation des loisirs doit tenir compte des be-

soins de chaque milieu, être l'objet d'une saine décentralisation, viser à une équitable répartition des services, etc. Le tout, selon un mode démocratique d'administration.

L'étude faite par le comité temporaire ne constitue, au demeurant, qu'un premier pas. Il y a lieu de pousser plus avant le labeur accompli; de procéder, par exemple, à un inventaire complet de tout ce dont l'on dispose et de la population à servir; de considérer le cas important des centres paroissiaux de loisirs dont les fabrications doivent se départir, en vertu de la nouvelle loi les concernant, etc. L'organisme présidé par le conseiller Trottier avait un mandat précis; il en était de même, on l'a vu plus haut, du délai à lui fixé pour soumettre son rapport. Le maire Lamontagne estime que les membres du comité temporaire ont bien procédé et il demandera à l'exécutif municipal de leur accorder un nouveau mandat, avec un autre délai spécifique.

Les commissaires-enquêteurs, ou, si l'on veut, les membres du comité des loisirs ont mis l'accent sur la mission de coordination qui reviendra au futur service municipal des loisirs. Coordonner les efforts et appoints constituera, de fait, la tâche principale du service qui, espérons-le, obtiendra le concours des gouvernements supérieurs quant à l'utilisation du parc des Laurentides pour fins d'établissement de colonies de vacances, du parc des champs de bataille, du parc Cartier-Brébeuf, etc.

Où l'on voit que MM. Armand Trottier, Jules Blanchet, secrétaire du comité, et leurs collègues ne manquent décidément pas de voiles dans l'accomplissement de la tâche importante qui leur est dévolue. Ils ne manqueront point non plus de pain sur la planche, face à leur nouveau mandat. Et il convient de leur souhaiter bon succès!

Odilon ARTEAU

Bel exemple d'un esprit de collaboration chrétienne

Les récentes déclarations simultanées de Me Willbrod Bhéer, président de la Commission scolaire catholique de Québec, et de M. l'abbé Jean-Marie Tardif, directeur de la pastorale à la même commission, témoignent de l'esprit vraiment chrétien qui anime cet organisme, de sa haute compréhension de la nature et du rôle de l'école catholique à l'heure de Vatican II.

Nous ne voulons pas entrer dans les détails du mémoire que l'abbé Tardif a soumis à la commission et dont l'ACTION publiait la substance mardi dernier. On le sait déjà, ce mémoire définit le rôle d'une commission scolaire catholique, la tâche des directeurs généraux à cet égard, l'importance de la pastorale et de celui qui en assume la direction générale. Qu'il suffise de rappeler que l'abbé Tardif, en pleine conformité avec le décret conciliaire sur l'éducation chrétienne, précise qu'"une école catholique est celle où l'enseignement de toutes les

matières a une résonance chrétienne, celle où la conception de l'éducation, l'atmosphère de l'école, la discipline et l'esprit s'inspirent continuellement de la justice et de la charité".

C'est trop peu de dire que ce mémoire a été bien accueilli; les commissaires le considèrent comme indispensable. Et le président a exalté le rôle bienfaisant du directeur de la pastorale en demandant "qu'il nous dise au besoin si nous avons un réel enseignement catholique dans nos écoles confessionnelles, si on y vit le catholicisme. Qu'il signale périodiquement s'il a des doutes ou des craintes dans ce domaine..."

Voilà un bel exemple de l'esprit de collaboration qui doit exister entre une commission scolaire catholique et le directeur de la pastorale. Où cette collaboration existe, l'école catholique formera vraiment des citoyens dont le comportement sera celui de croyants catholiques.

L.-P. ROY

courants et remous

Infiltration communiste

Chaque fois que quelqu'un parle d'infiltration communiste au pays du Québec, il s'en trouve toujours pour faire des gorges chaudes, et les humoristes à gages ne manquent jamais une occasion de lessiver au ridicule, ceux qui ont le culot de prétendre que notre gauchisme est souvent teinté de marxisme et de communisme.

La dénonciation faite par Robert Rumilly, l'autre jour, avait l'inconvénient d'être assaisonnée de racisme, mais elle permet d'attirer l'attention

sur cette dépêche de la Presse Canadienne en provenance de Toronto, où il était révélé que "le parti communiste du Canada organisera une section spéciale au Québec lors du congrès national du parti qui se tiendra à Toronto en mai prochain". Le nombre des communistes au Québec aurait beaucoup augmenté au cours des dernières années.

Ça, c'est un fait; ce n'est pas de la chimère.

J.-C. de L.

La sécurité des écoliers

La régionalisation scolaire a apporté ce phénomène nouveau du transport intensif des écoliers par autobus. Comme tout phénomène nouveau, il a engendré tout un cortège de répercussions désagréables, prévues et imprévues.

Les houscalades et la longueur des randonnées n'ont pas cessé de faire récriminer les parents; les protestations ont été moins violentes quant à la sécurité assurée aux jeunes voyageurs. C'était pourtant un élément important sur lequel s'est penché le ministre provincial des Transports.

Quand on sait que du lundi au vendredi, dans la province, 7.000 autobus véhiculent chaque jour quelque 330.000

écoliers, et parcourent annuellement 50 millions de milles, l'importance d'avoir des voitures adéquates et des chauffeurs compétents, saute aux yeux.

Jusqu'à maintenant, le ministère procédait à l'inspection des véhicules, la plupart du temps sur dénonciation. Maintenant, il y aura inspection systématique, annuelle.

Dans l'Etat du Maine, cette inspection se fait maintenant cinq fois par année. C'est dire que les autorités du Québec n'exercent pas un contrôle démesuré, dont pourraient se plaindre les propriétaires des autobus d'écoliers.

I.-C. de L.

VOTRE OPINION VOTRE OPINION VOTRE OPINION

Surenchère et insinuation

M. le Rédacteur,

Permettez-moi de vous féliciter pour notre éditorial "Par surenchère et par insinuation" du 22 janvier. Vous touchez du doigt à la pire plaie de la démocratie, qui fait qu'elle ne s'exerce pas ou plutôt qu'elle fonctionne mal. En effet, si ces deux détestables attitudes de nos hommes politiques ne disparaissent pas, c'est la démocratie qui va disparaître. C'est le peuple qui réclamera sa disparition pour son plus grand malheur. Et ce seront nos hommes politiques et plus particulièrement nos chefs politiques qui en seront responsables.

Comment croire à la démocratie, alors que nous assistons à des scènes déplorables et ridicules. D'un côté, des députés qui votent pour, parce qu'ils sont du côté ministériel; et de l'autre des députés qui votent contre parce qu'ils sont dans l'opposition. Quelle que soit la loi sur laquelle le député doit se prononcer, il sera pour, si son parti est au pouvoir, et contre, si son parti est dans l'opposition.

Quant au chef de l'opposition, on croirait qu'il a été élu pour s'opposer à toute mesure législative proposée par le gouvernement. Si la mesure est bonne et mérite d'être approuvée, il cherche une velle pour se prononcer contre. Le gouvernement tente-t-il de ramener la confiance du public dans tel domaine, invariablement l'opposition noircit la situation et vice versa.

Tout ce que présente le gouvernement est mauvais aux

yeux de l'opposition. Et, pour le gouvernement, l'opposition n'a rien de bon dans son programme. D'ailleurs, je me demande ce que ferait l'opposition si ce jeu était permis. Probablement qu'elle se servirait de ce droit pour mousser ses idées uniquement et annihilera celles du gouvernement, tellement nos députés sont imbus de l'esprit de parti qui les empêche de distinguer le bon du mauvais et de voir surtout le bien du peuple. Nos députés sont plus esclaves de leur parti que ne l'est un être humain de ses mauvaises habitudes.

A quel spectacle assistons-nous pendant une session, que ce soit au fédéral ou au provincial. A un combat entre deux fougues adversaires l'un contre l'autre. On cherche à se détruire mutuellement. Le bien du peuple, on s'en moque, on s'en fiche; tout ce qui compte c'est de renverser l'adversaire pour prendre sa place et continuer le même manège.

De fait, depuis plus de vingt-cinq ans, nous assistons à une opposition farouche de la part de ceux qui sont à gauche vis-à-vis de ceux qui sont à droite de la Chambre. Si, pour l'opposition le gouvernement ne présente rien de bon; et pour le gouvernement l'opposition n'a rien de bon à offrir, à quoi rime alors ce système démocratique — C'est dépenser inutilement l'argent du peuple que de payer plus d'une cinquantaine de "suiveurs". C'est aussi gaspiller le talent de bons dé-

putés qui par malheur sont dans l'opposition.

On assiste tous les jours de la session à ce phénomène du "va comme je te pousse". Le député vote pour, si son chef est pour; il vote contre, si son chef est contre. Pourquoi — Il ne le sait pas et pour cause. Au moment où le projet de loi est présenté, il n'est pas à son siège. Il arrive sur le parquet de la Chambre parce que le "whip" est allé le chercher. Et il vote. Un vote judicieux, n'est-ce pas!

A vrai dire, nos députés ont une attitude de pantins de marionnettes. Seuls, les ministres font assez bonne figure. C'est pour ça qu'en certains milieux on se demande si on ne pourrait pas réduire le nombre de représentants à quelque trente ou quarante, et économiser plusieurs centaines de milliers de dollars en éliminant toutes ces marionnettes tant du côté droit que du côté gauche de la Chambre.

Ce qui a fait la popularité des tiers partis pendant un certain temps, c'est, semble-t-il, l'attitude virile de membres de ces partis, qui voutaient tantôt avec le gouvernement tantôt avec l'opposition, selon qu'ils avaient conscience que le projet de loi méritait leur appui ou ne le méritait pas. Ils avaient l'air de prendre leur rôle de législateur au sérieux. Si on veut sauver la démocratie tant au Québec qu'à Ottawa, qu'on fasse vite, que nos hommes publics se décident à agir avec sérieux sans quoi...

P. A. J.

Dans l'Evangile, on voit un jeune homme riche venir vers Notre Seigneur. Le divin Maître l'exhorte à vendre tout ce qu'il a, à se porter au secours des déshérités, puis à le suivre. Le jeune homme riche ne put se décider à agir de la sorte "parce qu'il avait beaucoup de biens".

Son attachement aux choses terrestres, son amour des richesses l'aveugla, l'empêcha de percevoir les instincts plus élevés de l'amour. Pour lui, "Dieu était mort". Il y avait aussi un autre homme riche qui n'était coupable de rien d'autre chose que de se vêtir de fine pourpre, de se nourrir avec prodigalité et de ne pas écouter les appels d'un pauvre. Lazare, qui se trouvait à sa porte. Pour lui "l'homme est mort".

On confond trop souvent la négligence du service, des égards dus à autrui, au prochain, avec l'authentique renoncement chrétien; et, plus souvent encore, l'embaument du service divin avec l'amour de l'humanité. En fait, les deux sont morts. Morts sont les professeurs de théologie qui ne voient que les enfants des hommes et oublient en quelque sorte que ces derniers ont un Père; car autrement, il s'agirait d'une race d'enfants illégitimes. Morts aussi sont les soi-disant gens d'esprit religieux qui voient Dieu seulement dans l'abstrait et oublient qu'il est venu dans la poussière des vies humaines; qu'il a lavé les pieds de Ses disciples, qu'il a touché les plaies blanches des lépreux, qu'il a serré sur Son Cœur les petits enfants. L'un de ceux qui L'ont connu le mieux, un disciple bien-aimé, a écrit: — "Si nous n'aimons pas les êtres humains que nous voyons, comment pouvons-nous aimer Dieu que nous ne voyons pas?".

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Matthews Adams Service, Inc., via Canada Wide).

Télé 4 et la pornographie

M. le Rédacteur,

Je viens d'écouter l'"Éditorial" de Télé 4 et je m'adresse à son rédacteur:

Vous vous en prenez au chef Girard pour ce que vous appelez les "pouvoirs dictatoriaux" qu'il se serait "arrogués" à votre avis, en ordonnant le nettoyage des dépôts de journaux des publications obscènes et immorales dont ils sont envahis, nettoyage que tout le monde, d'un commun accord, reconnaît comme nécessaire devant cette véritable vague d'immoralité et d'obscénité.

Tout le monde: sauf, bien entendu, les pourceaux et... les profiteurs, auteurs et éditeurs, pour qui les bénéfices seuls comptent, peu importe qu'ils soient le prix du pourrissement de notre société, de notre jeunesse en particulier.

Or, l'impression nette qui se dégage de votre "Éditorial", c'est une sympathie inquiétante de votre part à l'endroit de ces corrupteurs des consciences.

En 3 minutes de discours, vous ne trouvez pas un mot pour fustiger ces derniers. Par contre, dans le même laps de temps, en 6 ou 7 phrases, vous arrivez à condamner sans appel un chef de police dont tout le monde est fier de faire son devoir de protecteur de la moralité publique, à quoi vous ajoutez une disqualification pure et simple de la censure que vous jugez, elle aussi, "dictatoriale".

Est-ce que, selon vous, tout ce qui irait contre l'immoralité serait dictatorial? Il faudrait le dire clairement.

Vous avez l'habileté d'en appeler à l'opinion publique. Les citoyens "s'inquiètent", dites-vous, de ces procédés ordonnés au nettoyage des kiosques de journaux, sous le prétexte que cette action émane des forces policières.

Peut-être n'avez-vous pas eu le temps de nous dire quelle serait cette action ordonnée au même but mais qui ne serait pas "dictatoriale"...

Et cette période au cours de laquelle vous trouvez moyen de disqualifier un chef de police

et la censure elle-même, qui en fait est bien large, bien boiteuse, mais à laquelle vous reprenez d'être trop sévère, ne vous a pas permis de laisser tomber un seul soupir manifestant VOTRE inquiétude, A VOUS, LA VOTRE, devant l'effronterie des corrupteurs des consciences qui, sortis de l'ombre, opèrent aujourd'hui au grand jour et au moyen de puissantes organisations publicitaires.

Il est vrai qu'en 3 minutes, on n'a pas le temps de dire grand-chose. Mais en ce cas, il faut commencer par l'essentiel!

A moins que ce qui est jugé comme "l'essentiel" par les télé-spectateurs, soit jugé d'un autre oeil par ceux qui dirigent la télévision.

Et voilà justement ce qui m'inquiète, et beaucoup d'autres avec moi: le manque d'inquiétude des gens de la télévision devant l'immoralité.

Car, ce fait amène à se demander si nous n'aurions pas là un premier indice permettant de répondre un jour à une question grave que beaucoup de parents se posent de plus en plus: pourquoi la télévision nous offre-t-elle tant d'émissions où règnent la violence et l'immoralité, pourquoi tant de gangsterisme, tant de nudisme, tant de films peu recommandables, immoraux ou amoraux (à déconseiller, à proscrire), et si peu de bons films, si peu d'émissions franchement élevantes et formatrices pour nos enfants et formateurs pour nos enfants?

Vous éditorial incite à se demander si les gens de la télévision ne se chauffent pas du même bois que les trafiquants de la pornographie, et si la pieuvre abrutissante qui inonde les kiosques à journaux n'a pas poussé une tentacule jusque dans les studios de télévision.

Ces derniers attendent et espèrent, des prochains éditoriaux, une élucidation de cet épineux problème.

Jean-Yves SIMARD, Québec.

Invasion des métèques athées

M. le rédacteur,

Le dernier article de M. Pierre Lapointe m'a bouleversé par les vérités qu'il dévoile. Permettez-moi par la voie de votre journal de lui offrir l'hommage de ma famille et de mes amis. M. P. Lapointe, vous faites une oeuvre constructive, religieuse et nationale, je vous en félicite sincèrement.

Sans peur et sans reproche, continuez le bon combat, en dépit des embusqués gonflés de "théories maçonniques" qui, de leurs tire-poils et de leurs sarcasmes, voudraient vous intimider et vous forcer à abandonner la lutte contre les ennemis de Dieu et de son Eglise.

Avec les valeureux chrétiens de la revue "L'Avant-garde" des défenseurs de l'Eglise canadienne, de la famille et de la nation.

Je sais que la grande majorité de notre peuple québécois vous approuve et vous seconde pleinement. Vos articles sont lus et relus, on se les passe de famille en famille dans certaines régions.

Comment se fait-il que la "belle province" en soit venue à chasser Dieu de l'école?

Il est temps que notre peuple se réveille et se lève pour jeter dehors les traitres.

On chasse Dieu des classes pour y laisser pénétrer des métèques athées, le désordre, les grèves et la révolte.

Un immense danger menace notre jeunesse, c'est l'athéisme! Un athée est un enfant qui n'a pas de frères.

"Un peuple d'athées, s'il pouvait exister entièressement serait un peuple de monstres", a dit P. Cossette.

J.-J. Rousseau lui-même disait à ses disciples: "Tenez-vous âme en état de dériver qu'il y ait un Dieu, et vous n'en doutez jamais".

Inutile de chercher à le dissimuler, un malaise et une profonde inquiétude régissent actuellement dans l'esprit de plusieurs. Soyons unis et fidèles aux enseignements du Concile et nous obtiendrons la paix et le salut pour notre peuple.

Joseph Homer Nicolet.



Optimisme malgré tout aux USA?

A l'Association des Propriétaires de Navires du St-Laurent

On reproche au gouvernement fédéral d'avoir négligé l'Association lors d'une réunion tenue l'automne dernier

(par Nelson LABRIE)

L'Association des Propriétaires de Navires du St-Laurent Inc. reproche au gouvernement fédéral, le ministre des Transports en particulier, de l'avoir complètement ignorée lors

d'une réunion tenue l'automne dernier relativement à la sécurité maritime, et à laquelle avaient pourtant été invités les représentants de Dominion Marines, Shipping Federation of Canada, de la Fédération des pilotes du St-Laurent, etc.

Aussi, au terme de sa réunion annuelle tenue mercredi et jeudi de cette semaine, à Québec, l'Association des Propriétaires de Navires du St-Laurent a voulu voter en premier lieu une motion de blâme à l'endroit du gouvernement fédéral.

Les propriétaires de navires ont laissé entendre qu'il aurait été tout à fait normal que leur association soit représentée à cette réunion importante, d'autant plus qu'une goélette, le Mont Blanc, a été coulée au cours de l'été. Malgré

le faible tonnage de leurs bâtiments, les propriétaires de navires estiment qu'ils devaient être convoqués.

"Nous aurions certainement eu des revendications à faire aux autorités gouvernementales concernant la sécurité sur le fleuve", ont-ils fait remarquer.

D'autre part, les membres de l'Association ont recommandé que des pressions soient faites auprès des autorités concernées pour que soit accordé aux navires de cabotage en bois, le même subside qui est accordé aux navires des pêcheurs, soit un subside de 50%.

On sait, comme l'a rappelé le président de l'Association des Propriétaires de Navires du St-Laurent, que le ministre des Transports avait annoncé il n'y a pas si longtemps la remise en vigueur du subside à la construction navale. Contrairement à ce qui existait précédemment, le subside s'élève maintenant à 25% du coût total de la construction et il est administré par le ministère de l'Industrie plutôt que par la Commission Maritime Canadienne.

Les propriétaires de navires soutiennent que le cabotage rend de grands services à la petite industrie. Ils réclament un effort des deux gouvernements pour que la petite navigation puisse renouveler sa flotte.

L'Association des Propriétaires de Navires, un groupement qui compte près de 150 membres, tous propriétaires de petits navires affectés au cabotage entre St-Jean de Terre-Neuve et les Grands Lacs, a laissé voir son mécontentement face à l'attitude des autorités fédérales concernant la navigation d'hiver entre Québec et Montréal.

Se disant insatisfaite de l'état actuel de la navigation entre les deux villes, l'association affirme qu'elle doit beaucoup plus aux navires russes d'avoir une meilleure navigation entre Montréal et Québec, qu'elle

doit au brise-glace actuellement en service sur le fleuve. L'Association des Propriétaires de Navires du St-Laurent se plaint également que ses membres auraient de la difficulté à avoir des renseignements sur l'état des glaces de la part du service des signaux.



PROPRIÉTAIRES DE NAVIRES DU ST-LAURENT — Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et des Communications, était le conférencier invité au souper éblouissant, hier soir à l'hôtel Victoria, à Québec, la réunion annuelle de l'Association des Propriétaires de Navires du St-Laurent Inc. Le ministre est accompagné du vice-président de cet organisme, le capitaine Raymond Duval, à gauche et du capitaine Maurice Desgagné, président de l'Association. (Photo L'Action par Marcel Laforce)

Pour les petits navires

Québec n'est plus un port d'escale

par Nelson LABRIE

Par le passé, le port de Québec était un port d'escale pour la petite navigation. Nombreux étaient les petits navires qui pouvaient y accoster facilement, aux différents quais. Aujourd'hui toutefois, tel ne serait pas le cas. Le port de Québec oublierait de plus en plus qu'il existe encore des petits navires qui font toujours du transport côtier sur le Saint-Laurent.

C'est l'avis que partage plusieurs membres de l'Association des Propriétaires de Navires du Saint-Laurent Inc., un groupement qui compte plus de 150 capitaines, tous propriétaires de petits navires affectés au cabotage entre Saint-Jean, de Terre-Neuve et les Grands Lacs.

Ces derniers soutiennent qu'ils sont oubliés au port de Québec, qu'on ne fait rien pour leur rendre la vie agréable, et que de ce fait plusieurs propriétaires de navires côtiers préfèrent maintenant accoster à la Petite Rivière Saint-François plutôt que d'avoir des embarras.

Tout d'abord, les propriétaires de petits navires trouvent illogique qu'on ne leur fournisse pas un quel pour y accoster, alors qu'ils paient les droits de mouillage, selon le même tarif existant pour les gros navires, tarif basé sur le tonnage du bâtiment.

Il y a un certain temps encore, quelques petits navires pouvaient trouver refuge à la Pointe-Carrey, un petit port intérieur créé par le prolongement ouest du bassin Louise, mais les autorités du port ont décidé dernièrement de remplir cet espace. Aussi, l'Association des Propriétaires de Navires du St-Laurent s'alarme-t-elle devant cette décision qui, à ce qu'elle prétend, lui est préjudiciable.

Cette section du port qui n'est pas accessible aux gros navires, peut répondre, selon l'association, aux besoins de plusieurs petits navires, lesquels sont à l'abri des courants et des vagues qui peuvent être soulevées par les navires à fort tonnage.

Un capitaine de l'un des petits navires côtiers opérant présentement sur le fleuve, a affirmé pour sa part qu'il avait pris connaissance que l'entrée du port de Québec avait été refusée à un petit navire affecté au cabotage et dont le système de radar était défectueux. Il a raconté qu'on avait signifié, du port, à ce capitaine de faire appel à un technicien, mais que ce dernier devrait se rendre, en chaloupe, au navire ancré à proximité du port.

Par ailleurs, d'autres membres de l'Association des Propriétaires de Navires du Saint-Laurent, avec qui nous avons pu nous entretenir hier soir, à l'issue de leur réunion annuelle, à l'hôtel Victoria, ont rouspé contre le contrôle de la police dans le port. D'aucuns ont dit que le contrôle est trop rigoureux, et que l'on pourrait mettre la

pedale un peu plus douce. Ils dans le port, les propriétaires vire nous ont mentionné qu'une ont signalé par exemple que le de petits navires soutiennent centaine de petits navires ser- contrôle des passes, était à leur que parfois les mesures sont un vant au cabotage pourraient avis, une perte de temps pour peu excessives. On sait que de-utiliser régulièrement le port de puis l'an dernier, la surveillance Québec. Mais, qu'un grand nom- dans le port a été confiée à la bre s'en dispense et préfèrent naissent la nécessité d'un cer- Gendarmerie Royale du Canada, aller mouiller ailleurs, même si tain contrôle du va et vient

Bref, des propriétaires de na- cela est moins avantageux.



LIGUE DES PROPRIÉTAIRES — La ligue des propriétaires de Québec s'est eue hier soir un nouvel exécutif. M. Fidel Blouin a été élu président; MM. Georges-E. Zicat et Daniel Gagnon, respectivement 1er et 2e vice-président et M. Oscar Bédard demeure secrétaire. Le président sortant de charge, M. Richard Lagacé, a été nommé membre honoraire à vie. Sur la photo, dans l'ordre: MM. Richard Lagacé, Daniel Gagnon, Fidel Blouin et Omer Bédard. (Photo L'Action, Marcel Laforce)

La Ligue des propriétaires fait valoir la nécessité d'une subvention spéciale pour la ville de Québec

La ligue des propriétaires de Québec demande au gouvernement québécois d'appliquer immédiatement une recommandation contenue dans le rapport de la Commission Bélanger, recommandation qui vise à accorder une subvention particulière et permanente à la ville de Québec, en raison de l'importance des biens-fonds dont l'utilisation est limitée par le caractère historique de la ville.

La ligue des propriétaires, dont c'était hier l'assemblée générale annuelle, souligne que la ville de Québec a d'autant plus besoin de ces argent qu'elle a des priorités nombreuses, en raison de la manière dont l'ancienne direction de la cité a administré la vieille capitale.

L'Association des propriétaires de Québec se réjouit que la Commission royale d'enquête Bélanger ait pensé à accorder des subventions spéciales à la cité de Québec. L'Association note aussi que de nombreuses recommandations qui étaient contenues dans le mémoire qu'elle avait présenté à la Commission Bélanger se retrouvent dans son rapport. L'Association des propriétaires souhaite que l'application du

mémoire soit conforme aux buts que se proposait la Commission, soit de répartir plus équitablement le fardeau fiscal.

Quant aux autres aspects du rapport Bélanger, l'exécutif de l'Association estime n'être pas en mesure de le commenter immédiatement, faute de l'avoir étudié en profondeur. S.G.

Palais de justice

Martel est accusé formellement du meurtre de Maurice Garneau à Saint-André de l'Épouvante en '57

(Par Robert Giroux)

Paul-Émile Martel, journalier de 42 ans, du 3,948, rue Dorion, Montréal, a été officiellement accusé de meurtre qualifié, hier après-midi, devant S.H. le Juge Henri Jolicoeur, de la Cour des Sessions de la Paix.

Le prévenu, qui ne peut enregistrer un plaidoyer de culpabilité sur une telle accusation, a vu son enquête préliminaire fixée au 4 février, "pro forma".

Récemment, une cour de coroner avait trouvé Martel criminellement responsable de la mort de Maurice Garneau, survenue le 22 octobre 1957, à St-André de l'Épouvante, district de Roberval.

La récupération des bombes ne serait qu'une question d'heures

ALMERIA (A.F.P.) — La récupération des deux bombes thermo-nucléaire repérées au large de la côte nord de la province d'Almeria ne serait plus qu'une question d'heures, apprend-on de source espagnole.

La flotille américano-espagnole qui travaille jour et nuit pour repêcher les bombes, qui reposent par quelque 900 pieds de fond, a été renforcée par deux navires venus des États-Unis et qui auraient amené l'équipement nécessaire.

Depuis hier soir, une activité intense règne dans la zone des travaux. Toute la nuit, à la lueur des projecteurs, des hommes-grenouille ont aidé à mettre en place un important matériel de levage. Des hélicoptères effectuent de constantes liaisons entre la terre et la flotille.

Bien que les autorités américaines et espagnoles se refusent toujours à tout commentaire sur les opérations, on estime que les travaux de récupération sont entrés dans leur phase décisive.

Sur terre, les paysans de la zone où les deux avions se sont écrasés le 17 janvier ont repris leurs occupations mais la consommation des produits — végétaux et animaux — de la région est toujours interdite.

A Madrid, les organisations estudiantines de gauche clandestine ont décidé d'organiser une "semaine de la paix" pour protester contre "la bombe yankee". Elles recueillent des signatures sur un manifeste demandant au gouvernement de prendre des mesures pour la défense de la souveraineté nationale compromise par "les aviateurs américains qui survolent la péninsule avec des bombes atomiques et mettent en danger la vie et la sécurité des Espagnols".

Selon des sources proches de ces organisations, plus de 5,000 personnes auraient déjà signé.

Victime d'un attentat, un épicier de Beauport se défend avec un fer à repasser et une bouteille

Un fer à repasser, et une bouteille de liqueur douce ont été les instruments de défense d'un épicier de Beauport, M. Adrien Giroux, dont l'établissement est situé au 2, rue du Manoir, lors d'un attentat sur sa personne, hier après-midi. Devant la résistance du propriétaire, l'agresseur qui était armé, et vêtu de noir, a pris la fuite avec une large blessure au front.

du bandit qui perdit son chapeau noir sous le coup. Adepte de la loi du talion, le jeune homme frappa M. Giroux, une dernière fois, et s'enfuit, portant

une large plaie qui saignait beaucoup. Mme Giroux, qui avait assisté impuissante à la lutte pu relever le numéro des plaques de l'auto fugitive.

Le véhicule avait été rapporté disparu quelque peu avant la tentative de vol. Il s'agit d'une Pontiac, de modèle 66, portant les plaques no 31-187, et appartenant à M. Guy Marceau, du 2054, rue de Grandville.

Verdicts de mort accidentelle

Deux verdicts de mort accidentelle ont été rendus, hier à la morgue provinciale, à l'issue d'enquête du coroner relativement au décès de M. Thomas Montgomery, lieutenant d'aviation cantonné à la base de l'A. R.C. à Chibougamau, et de Mme Louis-Élie Angers, 54 ans, du 831 avenue Outremont, à Montréal.

M. Montgomery a perdu la vie, le 13 novembre, lorsque sa voiture et celle de M. Lorenzo Tremblay, d'Arvida, se sont heurtées, dans le parc des Laurentides, près du Lac Des Roches.

Pour sa part, Mme Louis-É. Angers avait été tuée lors d'une collision entre deux automobiles survenue sur la même route, à 13 milles au nord de l'Étape. Le Dr Placide Mayrand présidait les deux enquêtes, et M. Paul E. Magnan agissait en tant que greffier.

Les constables Coulombe et Fleury, de la police de Beauport se rendirent sur les lieux, et trouvèrent l'épicier en proie à un violent choc, et portant de nombreuses blessures à la tête. Tôt ce matin, le jeune caçouillard n'avait pas été rejoint. Les policiers gardent cependant le chapeau noir, qui peut leur être d'une grande utilité dans leur enquête. (Guy B.)

Bien des personnes ne se soucient plus de LEURS DENTIERES

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même étudier sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, voire tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne forme jamais de nausées. Formule alcaline (non acide). Amalgit l'haléine. Demandez FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

LE SECOURS AUX LÉPREUX

GARDENVALE, P.Q.



Du fond de leurs léproseries ou de leurs cimetières Les LÉPREUX

vous souhaitez

BONNE SANTÉ et BONHEUR



JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

(Dimanche le 30 janvier 1966)

VOUS: Bien logés? Bien nourris? Bien vêtus?

15 millions de LÉPREUX chassés

nus mourant de faim

Avez-vous le droit d'être heureux tout seuls?

La CHARITÉ, c'est de s'aimer et de partager

(Des personnes, porteurs d'une "carte d'autorisation", vous tendront une petite banque, dimanche le 30 janvier 1966: déposez-y tout VOTRE COEUR!)

Vous pouvez aussi envoyer votre souscription à l'adresse ci-dessus.

Revision de la politique de subvention dans le domaine du transport au Québec

par Nelson LABRIE

Prenant la parole hier soir devant près d'un certain: de membres de l'Association des Propriétaires de Navires du St-Laurent Inc., l'hon. Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et des Communications, a déclaré que son ministère et les organismes qui en découlent sont à repenser toute la politique de subventions dans le domaine des transports au Québec.

Le ministre a dit, s'adressant directement aux propriétaires de petits navires affectés au cabotage; que l'on procédait à des études et des projets qui seront de nature à respecter d'une part le bien de la population, et d'autre part les besoins réels de leur industrie afin qu'elle soit rentable dans une saine concurrence à l'inté-

rieur de leur industrie et avec d'autres modes de transport, tout en jouant son rôle indispensable dans l'essor économique et social du Québec.

Antérieurement, Mme Kirkland-Casgrain avait souligné le changement considérable de la demande en transport maritime depuis le début du siècle, dû au passage de l'éparpillement de la population en petits villages, à la concentration de la population en des points spécifiques sur le littoral.

Puis, ayant fait remarquer que le Québec est doté d'une géographie et de richesses naturelles qui feront toujours du transport maritime un moyen indispensable au développement économique de la province, le ministre avait ajouté "qu'il est primordial et nécessaire que des gens bien chevronnés comprennent les besoins nouveaux de notre économie et s'organisent de façon à jouer un rôle de premier plan dans notre transport côtier".

Sur un site unique en Amérique du Nord

Le Centre biologique de Québec a reçu un nombre record de visiteurs en 1965

Reportage : Nelson LABRIE

Reconnu universellement pour ses nouvelles techniques et son site unique, du moins en Amérique du Nord, le Centre Biologique de Québec a attiré un nombre record de visiteurs en 1965. En effet, plus de 300,000 personnes ont visité l'an dernier ce Centre communément appelé "l'Aquarium", qui s'élève à proximité du célèbre pont de Québec, et où l'on peut admirer, dans leur habitat le plus naturellement reconstitué, presque toute la gamme des spécimens de notre faune aquatique, ainsi que plusieurs poissons tropicaux.

Selon M. Gaston Morin, directeur de ce Centre érigé en avril 1959 sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce, division des pêcheries, le nombre de visiteurs s'accroît de beaucoup en 1966 et au cours des années à venir. Car, les autorités ne ménageront rien pour mousser, à travers le Québec, le Canada et voire le monde, l'attrait touristique que constitue ce centre, en plus évidemment de faire valoir davantage son caractère premier, qui est un d'éducation.

AUX VISITEURS

Le Centre Biologique de Québec offre aux visiteurs de nombreux aquariums renfermant nos poissons d'eau salée, d'eau douce et plusieurs poissons tropicaux. On compte actuellement plus de 2,000 poissons représentant quelque 175 espèces différentes. Une section en particulier comprend des poissons indigènes, exotiques et douze espèces de reptiles.

De plus, les visiteurs peuvent assister à des séances de cinéma où l'on présente divers aspects de la vie de la nature. L'an dernier près de 80,000 personnes ont défilé dans le moderne auditorium de 166 sièges, pour assister aux diverses représentations.

Le spacieux restaurant-café, où les gens peuvent apprécier au plus haut point le site unique de "l'Aquarium" de Québec, complète une visite à ce Centre qui ne peut manquer d'intéresser et d'instruire tant les adultes que les enfants.

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES

Ce qui caractérise particulièrement le Centre Biologique de Québec, ce sont les techniques nouvelles développées par ses propres techniciens. Tels, par exemple, l'usine de traitement d'eau mise au point et les méthodes d'entretien. Ces techniques sont celles-là même qui ont d'ailleurs fait la renommée du Centre Biologique de Québec à l'extérieur de nos frontières, nous a fait remarquer M. Gaston Morin.

Depuis quelques années, les bassins du Centre sont alimentés par l'eau prise au fleuve. Cette eau est ensuite filtrée selon les procédés du Centre et distribuée à raison de 100,000 gallons dans tous les bassins intérieurs de "l'Aquarium". Ce chiffre ne tient pas compte cependant des bassins situés à l'extérieur et commandant une quantité d'eau identique. En plus de cette eau accumulée dans les différents bassins, le Centre peut compter sur une réserve de 50,000 gallons. Cette réserve sert à maintenir le niveau dans les bassins.

POUR UNE PLUS GRANDE VARIÉTÉ

Pour augmenter la variété des spécimens étrangers, le Centre Biologique de Québec,

ainsi que ceux de Vancouver et Calgary, les deux seuls autres aquariums existant actuellement au pays, échangent énormément sur les échanges amorcés depuis des années déjà entre les différents centres biologiques du monde, par exemple ceux des États-Unis, de la France et de l'Angleterre.

Chaque année, nous a souligné le directeur du Centre de Québec, il se tient un symposium sur la faune aquatique dans l'un ou l'autre de ces pays, et les délégués en profitent pour offrir des spécimens de leur pays respectif. C'est ainsi que l'an dernier, deux Bélugas, espèces de baleines blanches, ont été expédiés par avion au Flamingo Park de Londres. Ces Bélugas avaient été capturés par des pêcheurs de l'île-aux-Coudres. Cette année, trois autres Bélugas, un spécimen de poisson gardé jusqu'à maintenant dans seulement deux aquariums, ceux de Québec et New-York, seront envoyés, à nouveau comme don, en Angleterre, mais par bateau.

En retour de ces échanges, M. Morin nous a fait remarquer que le Centre Biologique de Québec avait pu obtenir certains reptiles, des pingouins, ainsi que de nombreux spécimens de la faune aquatique de différents pays. Il précise également que les poissons obtenus au cours de ces échanges sont mieux acclimatés, parce qu'ils proviennent de sources où l'on retrouve des spécialistes en la matière.

LE COEUR DE CHEVAL AU MENU

Pour la majorité des poissons que l'on trouve présentement à "l'Aquarium" de Québec, le menu quotidien comprend du cœur de cheval, des harengs, de l'éperlan, des pétoncles et plusieurs espèces de poissons rouges, ces derniers importés des pays chauds. Les poissons du sud, et qui sont maintenant en assez grand nombre au Centre de Québec, sont en effet très voraces de poissons rouges.

Il faut environ de 10 à 12 tonnes de poissons congelés par année pour nourrir tout ce monde aquatique, surtout les lous marins. M. Morin nous a dit que le Centre appréciait hautement la collaboration des pêcheurs de la Gaspésie et de

différents autres endroits qui fournissent gratuitement une partie de la nourriture nécessaire.

QUÉBEC VEUT RESTER SUR LA MAPPE

Bientôt, la ville de Montréal aura son aquarium. Celui-ci, qui sera le quatrième du pays, sera construit au coût de \$3 millions sur l'île Ste-Hélène, à l'occasion de l'Expo '67.

Aussi, devant cette nouvelle compétition qui s'annonce, le Centre Biologique de Québec prévoit faire plusieurs améliorations pour tenir sa position, mener une saine compétition à Montréal, et fournir aux visiteurs de nouvelles attractions.

Bref, selon M. Morin, il faut que "l'Aquarium" de Québec demeure sur la carte, et tout sera mis en oeuvre pour y arriver. De nouvelles bâtisses viendront s'ajouter. Plusieurs projets sont à l'étude, et le travail se continue pour améliorer sans cesse le centre de Québec.

INVITATION AUX ETUDIANTS

Au terme de notre entrevue, le directeur nous a rappelé que le Centre tendait à favoriser davantage les visites-écoles. "Les élèves du Québec métropolitain sont appelés à faire des visites régulièrement, dit-il. Et nous croyons qu'ils ont tout intérêt à profiter de cette occasion."

"Il ne faut pas rester sourd dans un monde de sons, ni aveugles dans un monde de lumière pour profiter des institutions qui sont à notre portée, tels le Centre Biologique de Québec, le Jardin Zoologique de Charlesbourg, etc., estime M. Morin. Ces institutions éveillent en chacun, en effet, leurs connaissances de notre faune aquatique et de notre faune terrestre."

HEURES DES VISITES

Cet hiver, jusqu'au 31 mai, les visites peuvent se faire de 9 hres à 5 hres p.m. tous les jours de la semaine, sauf le mardi. Du premier juin au 15 septembre les visites pourront se faire de 9 hres à 5 hres p.m. tous les jours de la semaine.

A Genève

Violente sortie de M. Tsarapkin contre les Américains

Par BONI DE TORHOUT

GENÈVE. — (A. F. P.) — Après avoir prononcé, à son arrivée à Genève, des paroles relativement rassurantes en ce qui concerne le Vietnam et affirmé qu'il ne ferait pas de l'arrêt des hostilités dans le Sud-Est asiatique un préalable à la conclusion d'un traité sur la non-prolifération nucléaire, M. Semyon Tsarapkin, passé maître dans l'art de la double écusson, s'est lancé hier, devant le comité des 17 pour le désarmement, dans une attaque en règle contre "la guerre criminelle et honteuse menée par les États-Unis contre l'héroïque petit peuple vietnamite".

Si ces deux attitudes ne sont pas forcément contradictoires, le ton l'est bien. De l'optimisme timide que manifestait mercredi les observateurs, on passe insensiblement au scepticisme dédaigné qui marquait

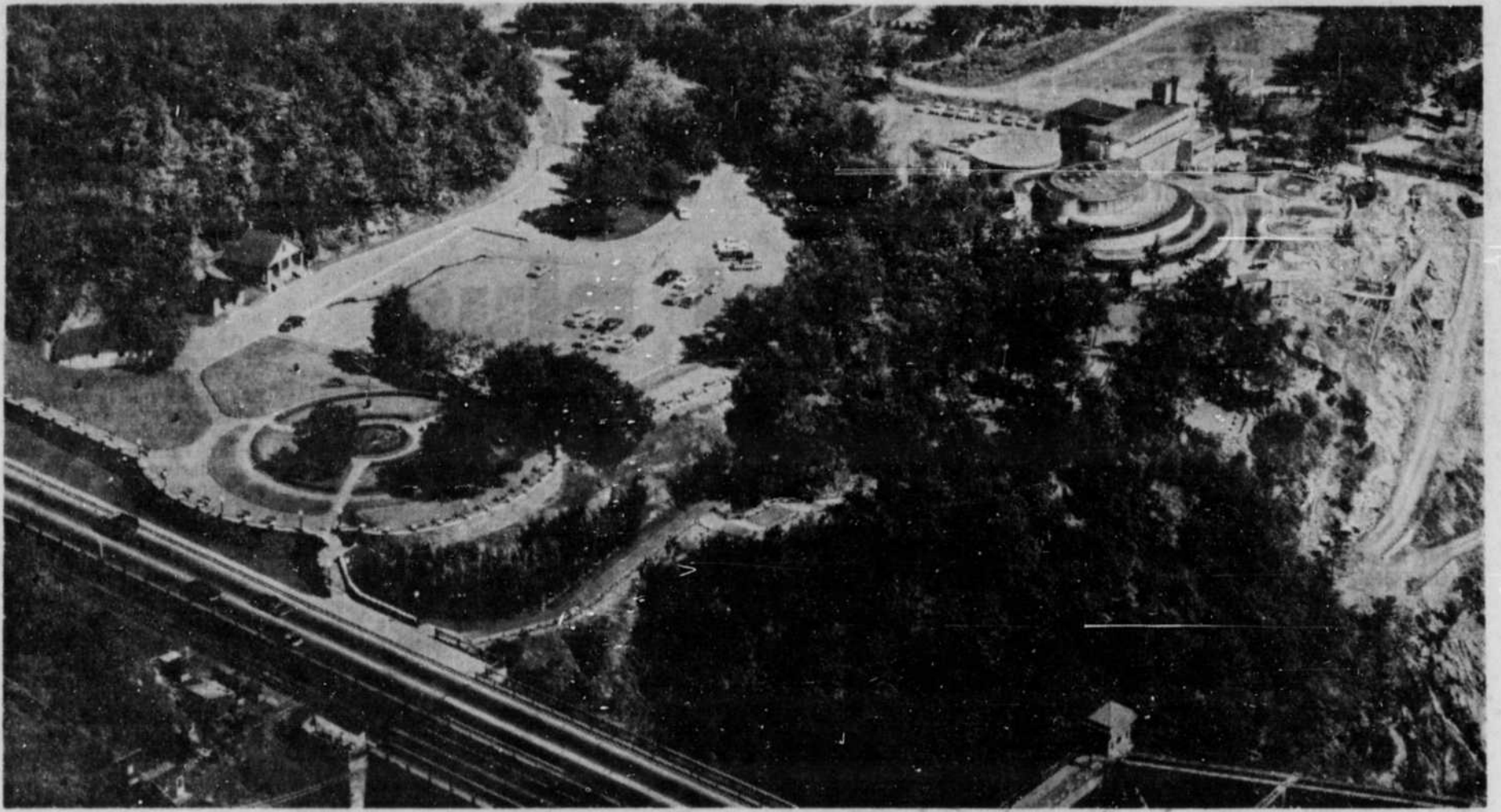
les travaux de la précédente session de la conférence. D'ailleurs, le délégué soviétique a pu dire hier soir que les perspectives n'étaient pas "brillantes". Une fois de plus la polémique s'est instaurée entre les deux grandes puissances atomiques, qu'il s'agisse de l'Allemagne ou du Vietnam... M. Foster a en effet viement répliqué aux propos de M. Tsarapkin.

Dialogue de sourds

Pourtant, les efforts n'avaient pas été menés de part et d'autre pour relancer la conférence et le tirer de l'impasse où elle était acculée en septembre dernier.

Le président Johnson a adressé à la conférence un message en sept points qui constitue en quelque sorte un résumé des positions américaines déjà connues. Toutefois, les observateurs ont noté que le chef de l'exécutif américain a particulièrement insisté sur la stricte application du principe de non-prolifération. Dans son message il déclare être prêts à travailler avec les autres pays pour qu'aucun pays non-nucléaire ne puisse acquiescer ses propres armes nucléaires, parvenir à un contrôle national sur les armes nucléaires, obtenir le pouvoir de décision sur l'emploi de telles armes ou recevoir une assistance quelconque dans la fabrication ou l'emploi d'armes nucléaires.

Nul doute qu'à travers ces mots, le président Johnson désigne l'Allemagne et tente de rassurer l'interlocuteur soviétique. Mais nul ne doute également que M. Tsarapkin ne se contentera pas de ces vagues assurances.



Une vue aérienne du Centre de Biologie de Québec et de son site merveilleux.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère des Travaux publics

Projet no 210-66

à St-Jean, P.Q. MODIFICATION À LA PRISON DE ST-JEAN. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Iberville, Napierville-Laprairie, St-Jean. Plans, devis et documents pourront être obtenus au Ministère des Travaux publics, 2275 est, avenue Laurier, Montréal, JEUDI, LE 10 FÉVRIER 1966.

GARANTIES: chèque visé ou cautionnement de 10% à l'ordre du Ministère des Finances avec soumission. À la signature du contrat: cautionnements d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat. Le sous-ministre, Hervé-A. GAUVIN

Ministère de la Voirie

Projet 5350-65

Terrassement, gravellage, revêtement bitumineux, structure, électricité et tourbage sur une section de la nouvelle route no 11, dans Hull-Guest et cité de Hull, comté de Gatineau. Longueur de 0.64 mille. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec. Un versement de \$50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$140,000. Clôture des soumissions à 3:00 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 2 mars 1966.

Projet 5348-65

Construction d'un tunnel en béton armé pour passage des piétons, ainsi que l'installation du système d'éclairage sous la route no 19, dans la paroisse de Sainte-Flore, comté de Saint-Maurice. Longueur 204 pieds. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$3,500.00. Clôture des soumissions à 3:00 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 2 mars 1966.

Projet 3204-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins dans les municipalités de Stanstead, Ogden, Barnston, Magog canton et cité, Saint-Mathieu de Dixville et Beebe Plain, comté de Stanstead. Longueur de 8.8 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires. Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$9,000.00. Clôture des soumissions à 3:00 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 2 mars 1966.

Projet 3205-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins dans les municipalités du canton Ascot, Ascot-Nord, Saint-Elie d'Orford, cité de Sherbrooke, canton Orford, et Shefford, comtés de Sherbrooke et Shefford. Longueur de 7.11 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires. Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$6,500.00. Clôture des soumissions à 3:00 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi, le 2 mars 1966.

Projet 432

7 Pianos. Ministère des Affaires culturelles, Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, Montréal, Québec. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 433

1 Piano. Ministère des Affaires culturelles, Ecole Préparatoire de Musique de Trois-Rivières, Trois-Rivières, P.Q. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 434

8 Pianos. Ministère des Affaires culturelles, Conservatoire de Québec, Québec. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 436

Literie. Ministère de la Famille et du Bien-Etre social, Centre d'Accueil, Drummondville, P.Q. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 437

Laine. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Économie et Arts domestiques, Québec. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 438

Fil de coton à tisser. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Économie et Arts domestiques, Québec. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet 3205-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins dans les municipalités du canton Ascot, Ascot-Nord, Saint-Elie d'Orford, cité de Sherbrooke, canton Orford, et Shefford, comtés de Sherbrooke et Shefford. Longueur de 7.11 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires. Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$9,000.00. Clôture des soumissions à 3:00 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 2 mars 1966.

Projet 1291-65

Les soumissionnaires voudront bien prendre note pour cet appel d'offres, concernant la construction de cinq viaducs en béton armé et leurs approches sur le boulevard Henri-IV, dans Ville Les Saules, comté de Québec, que ce projet est en suspens pour une période indéterminée, et que l'ouverture des soumissions qui devait avoir lieu le 23 février 1966, a été annulée. Le sous-ministre, Roger LABREQUE

Service Général des Achats

Projet no 432

7 Pianos. Ministère des Affaires culturelles, Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, Montréal, Québec. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 433

1 Piano. Ministère des Affaires culturelles, Ecole Préparatoire de Musique de Trois-Rivières, Trois-Rivières, P.Q. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 434

8 Pianos. Ministère des Affaires culturelles, Conservatoire de Québec, Québec. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 436

Literie. Ministère de la Famille et du Bien-Etre social, Centre d'Accueil, Drummondville, P.Q. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 437

Laine. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Économie et Arts domestiques, Québec. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 438

Fil de coton à tisser. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Économie et Arts domestiques, Québec. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet 3205-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins dans les municipalités du canton Ascot, Ascot-Nord, Saint-Elie d'Orford, cité de Sherbrooke, canton Orford, et Shefford, comtés de Sherbrooke et Shefford. Longueur de 7.11 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires. Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$9,000.00. Clôture des soumissions à 3:00 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 2 mars 1966.

Projet 1291-65

Les soumissionnaires voudront bien prendre note pour cet appel d'offres, concernant la construction de cinq viaducs en béton armé et leurs approches sur le boulevard Henri-IV, dans Ville Les Saules, comté de Québec, que ce projet est en suspens pour une période indéterminée, et que l'ouverture des soumissions qui devait avoir lieu le 23 février 1966, a été annulée. Le sous-ministre, Roger LABREQUE

Service Général des Achats

Projet no 432

7 Pianos. Ministère des Affaires culturelles, Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, Montréal, Québec. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 433

1 Piano. Ministère des Affaires culturelles, Ecole Préparatoire de Musique de Trois-Rivières, Trois-Rivières, P.Q. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 434

8 Pianos. Ministère des Affaires culturelles, Conservatoire de Québec, Québec. Clôture des soumissions: 11:00 a.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 436

Literie. Ministère de la Famille et du Bien-Etre social, Centre d'Accueil, Drummondville, P.Q. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Projet no 437

Laine. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Économie et Arts domestiques, Québec. Clôture des soumissions: 4:00 p.m. (h.n.e.), le 11 février 1966.

Estimateur en électricité

Traitement initial jusqu'à \$6,500 selon la compétence. Sous direction, faire le relevé de la partie électrique des plans et devis pour les constructions d'écoles; aider à la préparation d'estimés ou d'études comparatives des coûts des systèmes électriques. — Diplôme d'un institut de technologie reconnu; expérience de plusieurs années comme contremaître ou évaluateur au service d'un entrepreneur; connaissance de la technique de construction, du coût et de la propriété des matériaux; aptitude à rédiger des rapports techniques complets. — S'inscrire avant le 3 février 1966. (Concours 66-1102).

Programmeurs

Traitement initial jusqu'à \$6,000 selon la compétence. Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Diplôme de onzième année scientifique et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données ou scolarité au niveau de la onzième année et environ deux années d'expérience dans le domaine de traitement des données ou au moins une dans une fonction de programmeur junior. (Concours 66-921).

Analystes-programmeurs

Traitement initial jusqu'à \$8,200 selon la compétence. Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Onzième année scientifique et environ trois années d'expérience en programmation ou de préférence, formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et un an d'expérience comme programmeur. (Concours 66-922).

Député-greffier de la paix, député-greffier de la Couronne et maître des rôles

Traitement initial de \$7,000. Poste à Montréal. — Participer à la préparation du rôle; affecter les députés-greffiers aux audiences et aux cours et en évaluer le rendement. — Diplôme en droit d'une université reconnue et trois années d'expérience pertinente ou scolarité au niveau de la onzième année et dix ans d'expérience dans un travail connexe; annexer son diplôme à la formule "demande d'emploi"; connaissance du droit civil, de la procédure criminelle et civile. — Les candidats ne rencontrant pas toutes ces exigences pourront être admis à un niveau inférieur. — S'inscrire avant le 14 février 1966. (Concours 66-1107).

Député-protonotaire

Traitement initial jusqu'à \$5,500 selon la compétence et les districts judiciaires. — Postes à Chicoutimi, Hull, Montréal, Percé, Rouyn, Sherbrooke et St-Joseph de Beauce. — Assister aux audiences de la Cour; rédiger et signer les brefs d'assignation, d'exécution et autres; inscrire aux plumeaux les jugements rendus; préparer les dossiers pour l'audience; s'occuper occasionnellement des tutelles et curatelles. — Formation universitaire en droit ou scolarité au minimum de la onzième avec un minimum de cinq ans d'expérience valable dans un greffe ou une étude légale; annexer son diplôme à la formule "demande d'emploi"; connaissance du droit et de la procédure civile. — Les candidats ne rencontrant pas toutes ces exigences pourront être admis à un niveau inférieur. — S'inscrire avant le 14 février 1966. (Concours 66-1108).

Greffier

(\$4,900 — \$5,900) Postes à la Cour du Bien-Etre

social dans les districts judiciaires

d'Abitibi, Témiscamingue et Rouyn, Drummond, Arthabaska et Richelieu. — Assumer la responsabilité du greffe tant au point de vue juridique qu'administratif. — Annexer à sa formule "demande d'emploi" l'attestation (s) d'une scolarité au niveau de la onzième année; expérience d'au moins trois ans dans un travail connexe à celui d'un député-protonotaire ou d'un député-greffier; connaissance du droit et de la procédure. — Les candidats ne rencontrant pas toutes ces exigences pourront être admis à un niveau inférieur. — S'inscrire avant le 14 février 1966. (Concours 66-1109).

Commis-vérificateurs

Traitement initial de \$2,800 (classe I) à \$4,600 (classe IV). Postes à Amos, Cap-de-la-Madeleine, Grand-Mère, Mariville, Montréal, Québec, Rimouski, St-Jean, Shawinigan, Vaudreuil et Waterloo. — Annexer à sa formule "demande d'emploi" l'attestation (s) d'une scolarité au niveau de la onzième année; minimum de deux années d'expérience pertinente; connaissance de la tenue des livres, des procédures, des pratiques courantes et machines conventionnelles de bureau; aptitudes à opérer certaines machines servant à inscrire les entrées comptables et à rédiger des rapports et de la correspondance. — Pour être admissible à la classe II, III ou IV, le candidat doit posséder une scolarité plus avancée et/ou une plus longue expérience. — S'inscrire avant le 21 février 1966. (Concours 66-1112).

Député-greffier

(\$4,000 — \$4,800) Postes à la Cour du Magistrate à Amos, Chibougamau, Chicoutimi, Matane, Montréal et Shawinigan. — Assister le greffier dans ses fonctions juridiques et administratives; enregistrer les procédures; émettre les brefs; préparer les rôles; tenir les procès-verbaux d'audience. — Annexer à sa formule "demande d'emploi" l'attestation (s) d'une scolarité au niveau de la onzième année; expérience de quelques années comme commis dont deux dans un greffe; connaissance du droit et de la procédure. — Les candidats ne rencontrant pas ces exigences pourront être admis à un niveau inférieur. — S'inscrire avant le 14 février 1966. (Concours 66-1110).

Sténographe classe I

(\$2,200 — \$2,800) A Montréal, l'échelle de traitement est de \$2,300 — \$3,400. — Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. (Concours 66-1068).

Commis-dactylo classe I

(\$2,200 — \$2,600) Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. (Concours 66-1069).

INSCRIPTION

compléter la formule "demande d'emploi" de la Commission de la Fonction publique, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, rue de la Montagne, Montréal, et la retourner à l'une de ces deux adresses avant la date mentionnée. — Mentionner le numéro du concours.

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat.

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de "l'Action". Procédés typographiques et lithographiques.

Débat sur l'Adresse

Blâme au ministre de l'Éducation à déterminer en Chambre

Par Roger Bruneau
Le président de l'Assemblée législative, M. Guy Lechasseur, rendra une décision ce matin, à la reprise de la séance, à savoir si le Premier ministre Jean Lesage qui a maintenu la parole dans le débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, doit d'abord traiter de l'amendement proposé par M. Daniel Johnson à la motion principale. Cet amendement, qui constitue un blâme envers le ministre de l'Éducation M. Paul Gérin-Lajoie a pour but de soulever un débat sur l'éducation.

Le Premier ministre Jean Lesage a soutenu à l'Assemblée législative hier soir, que selon la coutume qu'il a connue dans d'autres assemblées constituantes, comme aux Communes, le débat sur le Discours du Trône et le débat sur le Discours du Budget font exception à la règle qui veut qu'on traite d'abord d'un amendement avant de parler de la motion principale. Mais l'opposition, par la voix de M. Johnson, Maurice Bellemare (UN Champlain) et Paul Dornis (UN St-Jacques) a argumenté que les règlements de l'Assemblée législative sont clairs sur la question et qu'il faut s'en tenir à l'amendement, donc à la discussion sur l'éducation.

Cette discussion a été l'occasion de certains échanges animés hier. Ainsi, le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a soutenu que le Premier ministre, en traitant de la motion générale avant l'amendement, voulait noyer le débat

parce qu'il n'était pas prêt à le faire dès hier. De son côté M. Lesage proteste qu'il est prêt à discuter sur n'importe quel sujet, y compris l'éducation.

Il semblait accepté à un moment que le Premier ministre pourrait parler des sujets qu'il choisirait dans l'ordre qu'il le voudrait, mais le député de Champlain s'est levé soulevant un nouveau point d'ordre et insistant sur la nécessité pour le président de se prononcer sur la question à savoir s'il devait laisser le Premier ministre continuer à parler d'autre chose que de l'amendement sur l'éducation.

Le député libéral de Québec-Est, M. Ernest Godbout a demandé à l'opposition de ne pas interrompre le Premier ministre. La population, dit M. Godbout, a droit de connaître immédiatement les critiques formulées par le chef de l'opposition, mais elle a aussi droit de connaître en même temps les réponses que le Premier ministre a à fournir aux affirmations de M. Johnson. Autrement, dit M. Godbout, on aura l'impression que la discussion est provoquée uniquement pour empêcher le Premier ministre de parler immédiatement et de répondre à l'Union Nationale.

Enfin, le président ayant écouté toutes les remarques de part et d'autre, trancha la question en disant qu'il réservait sa décision pour aujourd'hui.

M. Lesage prit alors la parole et amorça peu après un exposé rapide concernant les réalisations du gouvernement dans le domaine de l'éducation.

Principes de l'école active aux enseignants

Le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie annonce qu'une initiative de son ministère, ayant pour but d'inculquer à quelque 1,000 enseignants du cours élémentaire les principes de l'école active, entrera dans sa première phase de réalisation le 30 janvier prochain.

La mise en oeuvre du projet relève conjointement du ministère et de diverses associations d'éducateurs, entre autres, la Corporation des instituteurs catholiques, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et l'Association des directeurs généraux des études du Québec.

Un compte de dimanche, et pour une durée de neuf semaines, une soixantaine d'instituteurs, délégués par leurs collèges de la commission scolaire, se réuniront à Dorval pour accomplir un stage d'entraînement aux méthodes d'enseignement actives. Ce stage de

base, donnera à ces soixante maîtres l'occasion de se libérer entièrement de leur travail régulier et d'aller recevoir une formation de première valeur sur l'utilisation des nouvelles méthodes pédagogiques.

Sous la direction de psychologues et de psycho-pédagogues, ils seront ainsi initiés aux techniques d'animation de groupes, afin d'être ensuite prêts à faire profiter de leurs connaissances les instituteurs qui les ont délégués au stage de base. C'est en effet au cours de la seconde étape que 1,000 instituteurs de l'élémentaire recevront, pendant les vacances d'été, une information poussée et une préparation de base sur le sujet de l'école active et des méthodes modernes d'enseignement. Ces stages d'été auront lieu dans une dizaine de régions du Québec, sous l'animation conjointe des participants au stage de base et des principaux d'écoles.

25 p.c. de la taxe scolaire aux fermiers

Le lieutenant-gouverneur en Conseil a approuvé cette semaine, un arrêté selon lequel les agriculteurs du Québec pourront cette année encore, profiter des conditions établies l'an dernier et se faire rembourser 25 pour cent de la taxe scolaire pour l'exercice financier 1965-66.

Ce remboursement s'applique sur la ferme du cultivateur, y compris ses bâtiments agricoles et sa résidence, suivant les règlements établis.

Aux termes de l'arrêté en conseil, on considère comme agriculteur, tout propriétaire d'une ferme exploitée comme occupation principale par le cultivateur lui-même, par sa famille ou ses enfants, ou par un

locataire ou fermier qui l'exploite de cette façon. La mesure peut s'appliquer aussi au détenteur ou occupant d'une ferme ainsi exploitée qui en est propriétaire au sens de la Loi de l'instruction publique. Les propriétaires associés d'une ferme ainsi exploitée peuvent aussi toucher le remboursement.

L'arrêté en conseil fait exception pour les compagnies propriétaires de fermes familiales et des propriétaires de fermes exploitées à des fins autres que des fins agricoles.

Enfin, c'est la commission scolaire qui est chargée de préparer la liste de remboursements d'après les directives de formules précises fournies à l'avance.

Le favoritisme refléurit (Johnson)

(P.C.) — Utilisant comme exemple le cas du conseiller juridique du gouvernement, M. Louis-Philippe Pigeon, M. Daniel Johnson a dit en Chambre hier que le favoritisme fleurissait de plus belle au Québec.

"Les comptes publics nous apprennent, a-t-il dit, que M. Pigeon a reçu en honoraires de toutes sortes, tant du conseil exécutif que du ministère des Affaires fédérales provinciales, des montants qui se totalisent à \$188,177.41, pour une période de moins de cinq ans. Il a reçu en outre une somme de \$75,193.45 de l'Hydro-Québec pour entreprises hydro-électriques. Ce qui fait pour une

période de moins de cinq ans un grand total de \$263,375.86, soit plus d'un quart de million". Par ailleurs, M. Johnson a souligné que la propagande libérale était la seule priorité du gouvernement.

Il a dit que l'office d'information et de publicité du Québec, qui devait être un organisme non-partisan, est dirigé par le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, "homme politique s'il en fut jamais et organisateur d'élections tant fédérales que provinciales". "Quand un communiqué de l'Office de l'information n'est pas au goût de M. Arsenault, il le met de côté et y substitue ses propres interprétations partiales".

L'Opposition

Mettre l'Assemblée législative au pas de l'évolution

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a souhaité hier dans son discours sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, que le nouveau président de la Chambre, M. Guy Lechasseur saurait mettre l'Assemblée législative au pas de la nation et de l'évolution qui se produit partout dans le monde.

Touchant plusieurs sujets, avant d'entrer dans le cœur de son discours, M. Johnson a voulu montrer le gouvernement tel que le peuple le voit et non comme il se voit lui-même.

Critiquant le gouvernement sur divers points, le chef de l'opposition a parlé du dernier remaniement ministériel comme ressemblant plutôt à une purge qu'à autre chose.

LE PRESIDENT

Le chef de l'opposition avertit le président Guy Lechasseur que s'il lui présente des hommages au début de son discours ce n'est pas pour se conformer à des usages antiques et solennels mais pour lui dire son espoir que sous la direction de M. Lechasseur, la Chambre puisse enfin se mettre au pas de la nation et devenir un instrument efficace et prestigieux au service de la collectivité québécoise.

Comme tout suit l'évolution, on ne saurait conserver ce qu'il y a de viable dans l'héritage du passé sans l'adapter constamment aux exigences des temps nouveaux. M. Johnson assure le président de l'appui de l'opposition pour améliorer l'efficacité de l'Assemblée législative.

LE GOUVERNEMENT

Après avoir félicité le proposeur et secondé de l'Adresse en réponse au Discours du Trône, M. Johnson dit qu'il lui incombe de montrer le gouvernement actuel tel que le peuple le voit, et non plus tel qu'il se voit lui-même quand il se contemple dans le miroir déformant de sa propre propagande. Si on fait abstraction de toute la littérature de la propagande il ne reste "qu'un régime dont la politique économique ne fait que s'enfoncer chaque jour davantage dans l'incohérence, l'indécision et l'inefficacité, et dont la politique sociale n'aura réussi qu'à faire beaucoup de nouveaux riches, mais aussi et surtout, d'innombrables contingents de nouveaux pauvres".

ELECTIONS FEDERALES

Parlant des élections fédérales, M. Johnson se demande pourquoi M. Jean Lesage avoue d'une part que la lutte constitutionnelle sera dure et qui, d'autre part, ne cesse de souhaiter l'avènement à Ottawa d'un gouvernement plus fort

privé une industrie de base dont le peuple québécois a défrayé l'organisation et dont il supportera presque tous les risques, c'est réaliser exactement le contraire de ce qu'on a préché tout au long de la campagne de 1962".

Le gouvernement, a ajouté le chef de l'Union Nationale, a peut-être des raisons de vouloir faire de Sidbec une entreprise privée, mais il faudrait qu'il les explique au peuple.

Planification économique

Quant à la planification économique dont le gouvernement a tant parlé, a dit le chef de l'opposition, "elle est restée, comme tout le reste, dans le vague royaume des intentions pieuses et des promesses sans lendemain".

"Où sont les nouveaux centres industriels, où sont les nouveaux territoires miniers, où sont les nouvelles frontières qui auraient été offertes à l'initiative de la jeunesse québécoise sous le gouvernement actuel?" "A part le harnachement de la Manicouagan, qui avait été préparé et commencé sous l'Union Nationale, qu'est-ce que s'est fait de neuf, dans le Québec, depuis 1960". M. Johnson s'est demandé où

était la fameuse politique des richesses naturelles qui devait faire affluer dans les coffres du gouvernement d'importants revenus.

Selon M. Johnson, le gouvernement actuel aurait mauvaise conscience en disant qu'il était impossible de modifier les conditions imposées à la compagnie Iron Ore et aux autres compagnies minières. "L'article 14 de la loi de l'Iron Ore dit en effet qu'en plus de ses redevances particulières, la compagnie devra payer tous les droits prévus par la loi générale des mines et par les modifications qui pourront y être apportées".

Le véritable problème

Cependant, selon le chef de l'Union Nationale, le véritable problème de nos richesses naturelles, c'est la disproportion in-

juste entre ce que paient à Ottawa et Québec les compagnies qui exploitent nos ressources naturelles.

"Et le gouvernement actuel n'a rien fait, depuis 1960, pour régler ce problème".

Centralisation

M. Johnson a soutenu que le gouvernement, loin de combattre la tendance à la centralisation des industries dans la région de Montréal, faisait tout ce qu'il pouvait pour l'accen-

"En dehors de la région métropolitaine et de quelques centres un peu industrialisés, tout le Québec n'est qu'une immense zone de sous-développement, de sous-production et de sous-emploi".

S.G.F.

La seule chose que nous sachions avec certitude sur la Société Générale de Financement, a dit M. Johnson, c'est qu'elle ne servira pas. Il faut savoir à quoi elle servira.

Dignité de l'homme

Offrir toutes les chances sur le plan éducatif

"Il ne suffit pas de nourrir les affamés, encore faut-il fournir à chaque homme une vie conforme à sa dignité".

Cette phrase extraite du message de paix lancé par Sa Sainteté Paul VI à l'ONU, le premier ministre Jean Lesage l'a citée en Chambre hier en disant que cette pensée devrait guider toute notre politique économique-sociale même dans le domaine de l'éducation.

Le premier ministre, qui participait au débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, répondait à un discours

du chef de l'opposition M. Daniel Johnson.

Et, dit M. Lesage, un des moyens d'offrir aux hommes une vie conforme à leur dignité, c'est de leur offrir toutes les chances possibles dans le domaine de l'éducation.

L'éducation a progressé dans le Québec depuis 1960, affirme M. Lesage. Le gouvernement a considéré que l'éducation est le fondement de sa politique économique et sociale. Si la population n'atteint pas dans l'ensemble un degré plus élevé d'éducation il est

absolument impensable de faire du Québec un Etat économiquement et socialement fort. C'est pour atteindre cet objectif que toutes les énergies du gouvernement de M. Lesage se sont orientées du côté de l'éducation.

"En 1960, il fallait rattraper un retard grave et cela pour assurer l'utilisation maximum de nos ressources humaines et pour assurer surtout l'avenir de chacun des jeunes tout en réalisant la condition essentielle de la croissance économique future du Québec".

On a écrit qu'un pays sous-instruit est inévitablement un pays sous-développé. C'est vrai, dit M. Lesage, que l'éducation est devenue, dans une société moderne, le moteur du développement.

M. Lesage a commencé hier à donner des chiffres concernant l'augmentation des jeunes fréquentant l'école depuis 1960, et l'augmentation, durant la même période, des sommes consacrées par le gouvernement à l'éducation.

Il poursuivra son exposé aujourd'hui.

M. Lesage l'a déposé

Rapport du Conseil d'orientation économique

Le premier ministre Jean Lesage a déposé à l'Assemblée législative hier, le rapport du Conseil d'orientation économique pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1965.

C'est en se basant sur un

rapport du Conseil d'orientation économique que le premier ministre annonçait récemment la formation de dix régions administratives dans le Québec.

Le rapport énumère donc

parmi ses préoccupations prioritaires pour l'année 1966, l'élaboration d'une politique de développement régional. Le Conseil se propose de consacrer la première partie de 1966 à la rédaction d'un rapport de synthèse sur cette question, rapport qui constituera une pièce importante de l'élaboration d'un plan de développement économique.

D'autres éléments en voie d'élaboration dans plusieurs ministères seront bientôt connus. Il en est ainsi du rapport de la Commission provinciale d'urbanisme; du travail considérable et approfondi effectué par le B.A.E.Q. pour une région particulière, l'Est du Québec; le projet de décentralisation administrative du ministère de l'Éducation et de quelques autres ministères; la politique de regroupement municipal, prônée par le ministère des Affaires municipales.

Le programme actuel de travail contient plusieurs éléments dont voici quelques exemples: une description de la situation actuelle au Québec; une énumération des solutions possibles; une analyse critique des

principales mesures à incidence régionale; les principes de base sur lesquels devra être fondée la politique future; le choix de certains pôles principaux et secondaires; les conséquences administratives et financières de la politique proposée, etc.

Peine capitale

La question n'est pas du ressort de la Législature

Le premier ministre Jean Lesage estime que la question de savoir si oui ou non on doit abolir la peine capitale au Canada, ne relève pas de la juridiction de l'Assemblée législative et que pour cette raison, il ne peut être question qu'un débat soit tenu à l'Assemblée législative sur ce problème.

M. Lesage a fait cette déclaration alors qu'il répondait au député de Bellechasse, M. Gabriel Loubier qui voulait savoir si le ministre de la Justice avait l'intention de se retirer de ce plan conjoint dans le cas où le fédéral abolirait la peine capitale.

C'est là une question qui est strictement de juridiction fédérale, dit M. Lesage. Il admet que chaque député peut avoir ses idées sur le sujet comme citoyen canadien. M. Lesage s'est prononcé personnellement

contre l'abolition de la peine de mort dès, mais il avait précisé à ce moment qu'il parlait comme citoyen canadien.

Il rappelle que les observateurs prévoient un débat "passionné" sur cette question à Ottawa. "Arrangeons-nous pour ne pas mettre de passion dans ce qui ne nous regarde pas", a-t-il dit en Chambre hier.

Mais M. Loubier insistait. Il aurait aimé que le ministre de la Justice émette en Chambre les opinions déjà exprimées hors de la Chambre quant à la peine capitale.

"On n'a pas le droit de demander au ministre de la Justice d'exprimer ses opinions personnelles sur l'abolition de la peine de mort pas plus que je n'ai le droit de le demander au député de Bellechasse", répondit M. Lesage.

Pour la langue française

Conditions de la création d'une seconde université

Le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie a rappelé en Chambre hier, qu'il avait constitué, sous la présidence de M. Guy Rocher, professeur à l'Université de Montréal, un comité chargé de déterminer dans quelles conditions pourrait se réaliser la recommandation de la commission Parent à l'effet de créer à Montréal, une seconde université de langue française.

Le ministre révèle qu'il a reçu ce rapport qui doit être étudié dans l'ensemble de la

question de l'établissement des nouveaux centres universitaires à travers la province.

Cependant, dit le ministre, le comité qui est chargé d'approfondir l'étude du premier comité, dans le sens indiqué, n'a pas encore été certifié, il doit être constitué prochainement.

Le ministre a donné ces détails en réponse à une question de M. Maurice Bellemare député de Champlain qui croyait que le sous-comité avait déjà été formé.



Pas de mal de dos lancinant! Actuellement, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces maux, elle prit des Pilules Dodd's pour les reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

UNIVERSITE LAVAL
Cité Universitaire Québec 10e
Le Service du Personnel demande:
COMMIS DE BUREAU MASCULIN
SALAIRE: \$3,500.00 — \$4,000.00 selon la compétence et l'expérience
QUALIFICATIONS ET QUALITES REQUISES:
— Une onzième année
— Une expérience de trois à quatre ans dans le travail de bureau
— Une grande précision et un souci du détail dans les vérifications de données, la préparation de rapports
— Une certaine indépendance dans la révision des chiffres
— Une très bonne connaissance des principes d'administration d'un secrétariat permettant de faire sans surveillance une partie des travaux assignés
Les personnes intéressées pourront adresser leur demande par écrit au:
SERVICE DU PERSONNEL
Cité Universitaire
Québec 10

NOTES DE BOURSES ÉCONOMIE FINANCE AFFAIRES ÉCONOMIE FINANCE

NOTES DE BOURSES

TORONTO

Table of stock prices for Toronto, including various indices and individual stocks like Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund prices, listing various funds and their current values.

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices from the Canadian Press, including various market indices.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund prices, listing various funds and their current values.

L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



M. R. Bégin, F.S.A.

L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



M. J.-P. Picard, F.S.A.

Monseigneur S.-E. Brook, F.S.A., vice-président exécutif et directeur général de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, annonce la nomination de trois nouveaux vice-présidents.

Mouvement des bourses

Montréal — La cote a légèrement décliné hier au milieu d'une activité modérée en Place locale.

Fonds américain

Amfnd Fund 9.48 10.26 American Bus Shares 4.25 4.60 Boston Fund 10.50 11.48

Cote de l'or

LONDRES PC — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: \$35.16 1-2 à l'achat et \$35.18 1-2 à la vente.

Le dollar

NEWYORK PC — Le dollar canadien a haussé hier de 1-64 à 83 C. Il avait une valeur identique jeudi dernier.

Change

Compétés par la Banque de Montréal: Argentine (peso) 1.274/25, Belgique (franc) 1.274/25, Angleterre (livre) 2.014/25

Mines horst-listes

Bald Mountain 4 4 5, Indepent 2 2 2, Rio Echo 88 90, Oldend 1 2, W. Lev. 17 18, Young Dave 17 18

Américaine

Titres ventes haut bas ferm. Amex 2100 2 1/2 2 1/2, Bell Ph 100 96 96 96

NAPOLEON

PARIS PC — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cotait hier 46.00F au marché libre de l'or français.

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QU'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CITE DE GIFFARD, CIE DE QUÉBEC, S'ÉTIENDE LE 26 FÉVRIER 1966.

AVIS A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE DUBERGER

Tout contribuable qui demeure dans une zone résidentielle et qui opère un commerce non autorisé par le règlement numéro 118 de la Ville de Duberger...

CITE DE QUEBEC

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QU'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CITE DE GIFFARD, CIE DE QUÉBEC, S'ÉTIENDE LE 26 FÉVRIER 1966.

AVIS PUBLIC PROPRIÉTAIRES D'immeubles imposables de la cité de Giffard

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QU'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CITE DE GIFFARD, CIE DE QUÉBEC, S'ÉTIENDE LE 26 FÉVRIER 1966.

AVIS PUBLIC PROPRIÉTAIRES D'immeubles imposables de la cité de Giffard

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QU'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CITE DE GIFFARD, CIE DE QUÉBEC, S'ÉTIENDE LE 26 FÉVRIER 1966.

MINES

Table of mining stock prices, including Acad Uran, Acta Gas, Acta Inv, etc.

Montreal

Table of stock prices for Montreal, including various indices and individual stocks.

Canadienne

Table of stock prices for Canadian companies, including Alax, Alcosol, Ameron, etc.

New-York

Table of stock prices for New York, including various indices and individual stocks.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.

Titres ventes haut bas ferm.

Table of stock prices for various companies, including Alimex, Am Leduc, Ancho, etc.



• LA MAISON BIENVENU LTEE annonce qu'elle ouvre un nouveau local à Québec sous la direction de M. J.-Ernest Langlais. Nous voyons sur notre photo dans l'ordre habituel: MM. Guy Saint-Pierre, vice-président et directeur; Jean Panneton, directeur du Financement industriel; J.-Ernest Langlais, gérant de la nouvelle succursale; Dominick Dlouhy, vice-président exécutif et Maurice Fougère, gérant des "traders". (Photo: "L'Action", par Marcel Laforce)

En dix ans le personnel de G.M. a épargné \$20 millions

OSHAWA. — La société General Motors du Canada a procédé aujourd'hui à la remise de \$4,625,000 partie en argent, partie en actions de la société et en obligations du Canada, à 2,654 employés qui avaient participé au programme d'achat d'actions-épargne de GM, classe 1960. C'est M. E.H. Walker, président de General Motors du Canada qui a fait l'annonce de cette remise au nom des sept sociétés GM du Canada.

Les membres du personnel qui ont contribué à ce programme en 1960 ont réalisé un gain de \$3.87 par dollar épargné, y compris les obligations détenues par des fiduciaires en vertu de l'option d'épargne-retraite.

D'après les dispositions de ce programme, qui a débuté le 1er avril 1965, tous les employés à appointements fixes et ayant plus d'un an de service ininterrompu avec GM au Canada peuvent y participer jusqu'à concurrence de 10% de leur salaire. La moitié des cotisations des employés est placée dans des obligations de GM. La contribution de la société et les dividendes sont entièrement placés en actions ordinaires de GM. La société verse un dollar pour chaque tranche de deux dollars épargnés par l'employé.

La distribution qui a eu lieu aujourd'hui comprenait \$1,196,000 de cotisations des employés et \$598,000 versés par GM en 1960. Si on comprend les intérêts et les dividendes acquis entre le 1er janvier 1960 et le 31 décembre 1965, de même que l'accroissement de la valeur des actions, les employés ont reçu: 1) 33,801 actions ordinaires GM ayant une valeur courante de \$3,727,000; 2) des obligations du Canada, dont

celles détenues par les fiduciaires pour l'option d'épargne-retraite, pour une valeur actuelle d'environ \$700,000; 3) \$198,000 en argent. A la suite de cette distribution, 678 employés canadiens de General Motors sont devenus actionnaires de la société.

Le programme d'achat d'actions-épargne de GM encourage nos employés à épargner régulièrement et leur fournit l'occasion de devenir actionnaires, a déclaré M. Walker.

«Actuellement, 87% des employés admissibles participent au programme et versent en moyenne 8% de leur salaire. Depuis le début du programme, qui a eu lieu il y a dix ans, le personnel de GM a ainsi épargné \$20,000,000. En ajoutant à cette somme la contribution de la société, au 31 décembre 1965, on a pu acheter 362,195 actions ordinaires de GM et des obligations du Canada d'une valeur au pair de \$11,000,000.»

Les classes formées chaque année en vertu du programme, arrivent à échéance cinq années complètes après l'année de leur formation. La prochaine distribution aura lieu en 1967 pour les employés de la classe 1961.

Depuis janvier 1960, les employés ont la possibilité de choisir un programme d'épargne-retraite enregistré, en vertu duquel une partie des épargnes de l'employé peut servir à l'achat d'une rente viagère au moment de sa retraite ou à la cessation du service.

Les sociétés General Motors au Canada comprennent General Motors of Canada, McKinnon Industries, Frigidaire Products of Canada, General Motors Diesel, General Motors Acceptance Corporation of Canada, Motors Holding of Canada et Motors Insurance Corporation.

L'ACTIF DE LA SOLIDARITÉ DÉPASSE LES 16 MILLIONS

L'assemblée de la compagnie d'Assurance, "La Solidarité" avait lieu hier au siège social de cette compagnie à Québec. C'est en présence des directeurs de plusieurs vendeurs et d'un certain nombre d'actionnaires que le président Albert Boulet a fait ses commentaires sur le travail des administrateurs de la compagnie ainsi que sur le bilan pour l'année se terminant le 31 décembre 1965.

A la fin de son année financière, La Solidarité accuse un chiffre d'affaire en vigueur de 248 millions.

Les affaires nouvelles émises au cours de l'année ont été de 36 millions 300 mille et si on ajoute à ce chiffre l'augmentation nette au chapitre de l'assurance collective, on obtient un total de 40 millions 500 mille dollars.

RESULTAT DES OPERATIONS

Les revenus de l'année accusent une augmentation de \$387,000 sur l'an dernier pour atteindre le montant de \$4,332,800. Les réalisations de placement au cours de l'année ont donné un profit de \$9 mille dollars inclus dans les revenus.

Le taux d'intérêt sur l'actif de la compagnie a été de 6.12% comparativement à 6.03% l'an dernier.

Les réclamations de décès, réassurances enlevées ont coûté \$794,600, soit, \$155 mille de plus qu'en 1964. Seulement au chapitre des accidents le coût s'est augmenté de plus de 100 mille dollars.

Un montant de \$1,426,900 a été versé au cours de l'année aux assurés ou à leurs héritiers. La part des réassurances dans ce montant a été de \$256,200.

La réserve pour la protection des assurés a été augmentée de \$1,464,669 et après toutes les charges occasionnées pour le bénéfice des assurés, les dépenses de vente et les frais d'administration, le revenu net au Canada est de \$265,300.

Ceci représente une augmentation de \$57,000 sur l'an dernier malgré les décès dont le montant a largement dépassé les prévisions.

Déduction faite du montant de la réserve, du coût d'installation d'une succursale de La Solidarité en France et le déficit de la première année: une somme de 5 mille dollars portée à la réserve pour célébrer le 25ième anniversaire de la compagnie et un montant de 70 mille dollars crédité au "Surplus des Actionnaires", le surplus non attribué se chiffre à \$904,400, soit une augmentation de \$144,000 sur l'an dernier.

Sur ces résultats, les administrateurs ont voté un dividende de \$2.25 par action payable en février prochain.

LE BILAN

L'actif de la compagnie s'est apprécié d'un montant de \$1 million 700,000. Au chapitre des obligations,

la compagnie a profité de la hausse du taux d'intérêt pour accroître le montant de ses valeurs à grand marché, elle a encouragé les émissions des municipalités et des commissions scolaires ainsi que des entreprises canadiennes-françaises.

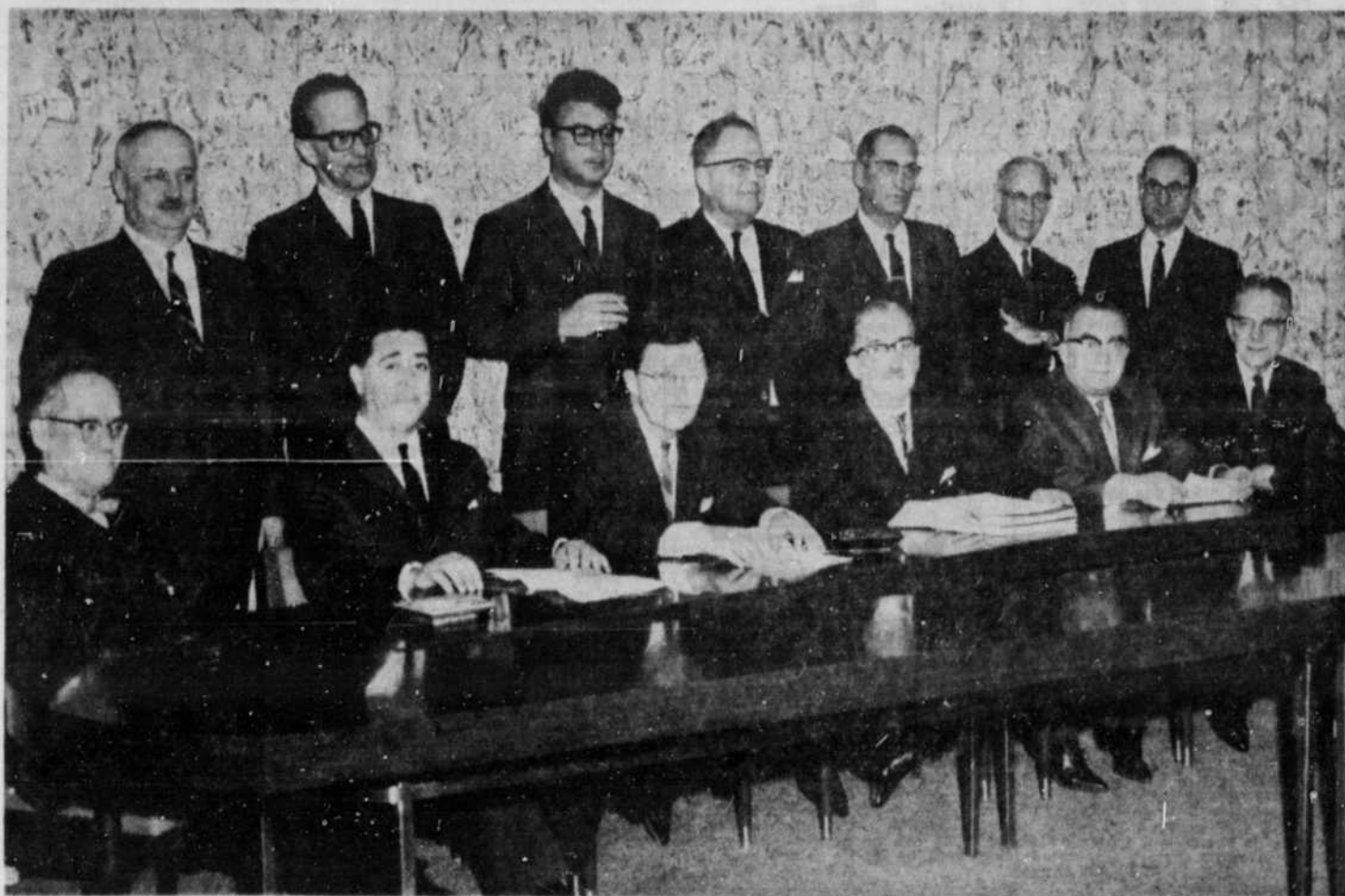
Dû à une baisse considérable des valeurs à la bourse au cours de 1965 les actions communes possédées par la compagnie étaient cotées au 31 décembre à un montant supérieur au coût inscrit au bilan, ou \$721,125. Le marché s'est amélioré et aujourd'hui, cette

augmentation serait de l'ordre de \$87,000.

En outre, les prêts sur hypothèques ont été augmentés de plus de 800 mille dollars.

OPERATIONS EN FRANCE
En trois mois et demi, la suc-

curale française de la Solidarité, installée à Paris au cours de 1965, a émis 102 polices pour un montant de 54,518,375 frs. L'objectif étant fixé à 10 millions d'affaires pour la première année, il est probable qu'il soit dépassé en 1966.



• ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA SOLIDARITE. — Les membres du bureau de direction de La Solidarité ont été maintenus à leur poste pour un nouveau terme lors de la mise en nomination alors que la compagnie était réunie en assemblée générale. 1ère rangée de g. à dr. les directeurs, MM. Francois-Albert Anger, le Colonel Sario Marchand, Charles Poirier, c.a., directeur général, le Président, M. Albert Boulet, c.a., le V.-président, M. Paul-H. Piamondon, et Edgar Marchand, dir.; 2ième rangée, les directeurs, MM. Dollard Dansereau, c.r., Alphonse Gagnon, Roger Lemelin, Albert Dionne, m.a.l., Benoit Vachon, Alphonse Proteau et Fridolin Simard.

Informations financières

INSCRIPTION SUBSTITUTIONNELLE

STEINBERG'S LIMITED: — 3,779,416 actions nouvelles de la classe "A", sans valeur au pair de la compagnie, dont 3,603,552 sont émises et en circulation, 121,500 allouées en vertu d'options sur les actions de l'entreprise et 54,364 actions réservées pour fins d'émission en vertu du plan d'achat d'actions par ses employés, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture mardi le 25 janvier 1966, en substitution des anciennes actions de la compagnie qui seront fractionnées à raison de deux nouvelles actions pour chaque action ancienne, inscrite dans les registres de la compagnie le 27 janvier 1966. Les actions se sont vendues ex-distribution à l'ouverture des affaires de la bourse précitée le 25 courant et dans toute transaction le ou après cette date, la livraison

sera une base conditionnelle à leur émission qui sera complétée lorsque des certificats d'actions additionnelles auront été reçus par le détenteur enregistré. Ces certificats d'actions additionnelles seront expédiés par la poste le ou vers le premier février 1966. Leur symbole au téléscripteur sera "SEGA New".

DROITS

KEY ANACON MINES LIMITED: — Les droits de la compagnie se sont vendus au comptant le 25 janvier 1966 et ils furent rayés de la liste à la fermeture des affaires de cette dernière le 27 janvier 1966. Les droits expirent le 28 janvier 1966.

RAYEES DE LA LISTE

LAURA SECORD CANDY SHOPS LIMITED: — Les actions ordinaires de la compagnie ont été rayées de la liste

des valeurs de la Bourse de Montréal le 21 janvier 1966 à la fermeture des affaires, vu l'inscription des nouvelles actions subdivisées de la compagnie, lundi sur le même marché.

STEINBERG'S LIMITED: —

Les actions de la classe "A", présentement inscrites de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal le 24 janvier 1966, vu l'inscription des nouvelles actions subdivisées de la compagnie le 25 janvier 1966.

NOUVELLE INSCRIPTION

CANADIAN INTERNATIONAL POWER COMPANY: — La compagnie a inscrit sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture mercredi le 26 janvier 1966, un total de 350,000 actions de second privilège à 5.2% cumula-

tif, rachetables, toutes émises et en circulation. Leur symbole au téléscripteur sera "CIP Pr".

INSCRIPTIONS ADDITIONNELLES

ALLIANCE CREDIT CORPORATION: — La compagnie a inscrit sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 24 janvier 1966, 59,750 actions additionnelles de la classe "A", sans valeur au pair, réservées pour fin d'émission à la suite du plan d'option sur des actions de l'entreprise.

CYGNUS CORPORATION LIMITED: — 20,000 actions additionnelles de la classe "A" de la compagnie, émises en paiement partiel pour l'acquisition du prix d'achat du capital-actions en cours de Empire Management Limited, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture le 19 janvier 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-66-10007 pour 10h. 30 a.m. h. n.e. le mardi 15 février 1966 Poste Chomedey

SYSTEME D'AIR COMPRESSE SEMI-AUTOMATIQUE POUR L'ALIMENTATION DE DISJONCTEURS PNEUMATIQUES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSA-BLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars (\$3,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 25 janvier 1966

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPE-66-10004 pour 10h. 30 a.m. h. n.e. le mardi 15 février 1966 Poste Marie-Victorin

FOURNITURE D'UN TABLEAU DE COMMANDE ET RELAIS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSA-BLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars (\$3,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 25 janvier 1966

AVIS LEGAL
C. D. A. D. A.
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
291-240
DANS LA COUR DU MAGISTRAT
LA BANQUE D'ECONOMIE
DE QUEBEC
DEMANDERESSE
PAUL VACHON
DEFENDEUR.
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 7 février 1966, dix heures de l'avant-midi, à Québec, 201, de la Naudière.

Les dits biens meubles et effets consistant en: Automobile Oldsmobile 1963, Hard top.
Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 29 janvier 1966.
LOUIS GROUX,
Huisier Cour Supérieure.

Cité de Lévis
Comté de Lévis
P.Q.

Station de Pompage et d'égout

Demande de Soumissions

La Corporation de la Cité de Lévis, comté de Lévis, demande des soumissions pour une station de pompage d'égout préfabriquée.

Les manufacturiers peuvent se procurer copie des plans et devis au bureau de l'ingénieur de la Cité, M. Robert Pouliot, Hôtel de Ville, 160, Commerciale, Lévis.

Les soumissions devront être conformes au devis et faites sur les formules officielles, être accompagnées d'un chèque certifié pour un montant égal à 10% du prix de la soumission, fait à l'ordre de la Cité de Lévis et être remises avant (3) trois heures p.m., vendredi le 11 février 1966, au bureau du soumissionné et adressées comme suit: M. Yvan Dallaire, Greffier, Hôtel de Ville, 160, Commerciale, Lévis, comté de Lévis. — Soumission 65-11-10.

La Cité se engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

(signé) M. Yvan Dallaire, Greffier.

Cité de Lévis
P.Q.

Travaux d'aqueduc et d'égout

Deman de Soumissions

La Corporation de la Cité de Lévis, comté de Lévis, demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc et d'égout. Place Louis-Honoré Préchotte.

Les entrepreneurs peuvent se procurer copie des plans et devis au bureau de l'ingénieur de la Cité, M. Robert Pouliot, Hôtel de Ville, 160, Commerciale, Lévis, en y faisant un dépôt de \$25.00 qui sera remboursé sur remise en bon ordre des documents dans les 10 jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être conformes au devis et faites sur les formules officielles, être accompagnées d'un chèque certifié pour un montant égal à 10% du prix de la soumission, fait à l'ordre de la Cité de Lévis et être remises avant (3) heures p.m., vendredi le 11 février 1966, au bureau du soumissionné et adressées comme suit: M. Yvan Dallaire, Greffier, Hôtel de Ville, 160, Commerciale, Lévis, comté de Lévis. — Soumission 65-11-10.

La Cité se engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

(signé) M. Yvan Dallaire, Greffier.

Cité de Lévis
P.Q.

Travaux d'aqueduc et d'égout

Deman de Soumissions

La Corporation de la Cité de Lévis, comté de Lévis, demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc et d'égout. Place Louis-Honoré Préchotte.

Les entrepreneurs peuvent se procurer copie des plans et devis au bureau de l'ingénieur de la Cité, M. Robert Pouliot, Hôtel de Ville, 160, Commerciale, Lévis, en y faisant un dépôt de \$25.00 qui sera remboursé sur remise en bon ordre des documents dans les 10 jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être conformes au devis et faites sur les formules officielles, être accompagnées d'un chèque certifié pour un montant égal à 10% du prix de la soumission, fait à l'ordre de la Cité de Lévis et être remises avant (3) heures p.m., vendredi le 11 février 1966, au bureau du soumissionné et adressées comme suit: M. Yvan Dallaire, Greffier, Hôtel de Ville, 160, Commerciale, Lévis, comté de Lévis. — Soumission 65-11-10.

La Cité se engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

(signé) M. Yvan Dallaire, Greffier.

Dividendes

(Par la Presse CANADIENNE)

Shop and Save 1957 Ltd, 10 cents l'action ordinaire, 26 février, inscription 11 février.

Conduits National Co. Ltd, 5 cents l'action ordinaire, 18 février, inscription 7 février.

Hayes Steel Products Ltd, 19 cents l'action ordinaire, 4 mars, inscription 15 février.

Inland Natural Gas, 7 1-2 cents l'action ordinaire, 15 février, inscription 7 février.

The Jockey Club Ltd, 4 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription 28 février; 15 cents l'action privilégiée de classe A, 13 3-4 cents l'action privilégiée de classe B et 14 cents l'action privilégiée de série 1965, 15 avril, inscription 31 mars.

SOUSSIONS DEMANDEES

La Ville de St-Anselme demande des soumissions pour l'entreprise générale comprenant la mécanique et l'électricité d'une usine d'épuration pour eaux vannes devant être construite à St-Anselme, Cité Dorchester.

Les entrepreneurs peuvent se procurer copie complète des plans et devis ainsi que formulaires de soumission au bureau de Paquet & Dutil, Ingénieurs-Consultants, 1009, Route de l'Église, à Sainte-Foy, Québec 10, en y faisant un dépôt de \$25.00 qui sera remboursé sur remise en bon ordre des documents en dépôt et en même temps que la soumission.

Pour être considérée, toute soumission devra être:

- a) conforme aux plans et devis
- b) remise avant cinq heures (5.00 P.M.) le 15 février 1966, au bureau de Paquet & Dutil, Ingénieurs-Consultants, 1009, Route de l'Église, Ste-Foy.

Les soumissions devront être envoyées sous enveloppe cachetée sur laquelle devra être clairement indiquée la mention: "Soumissions d'Entreprise Générale comprenant mécanique et électricité d'une usine d'épuration de St-Anselme, PD-325".

La Ville de St-Anselme ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Charles Fradet, sec.-trés.

LE SIGLE



Le jet d'eau identifie la compagnie et symbolise les inépuisables ressources de LA SOLIDARITE économique qui assure sécurité et une solution de continuité aux virages difficiles de la vie.

SEIZE MILLIONS

Tel est l'actif

que nous administrons à l'avantage du Québec.

Comme le jaillissement d'une fontaine cet actif profite :

- a) aux citoyens du Québec désireux de mieux se loger \$7 millions
 - b) aux institutions religieuses municipales, et autres du Québec \$6 millions
 - c) à nos assurés \$3 millions
- En 1965, le patriotisme agissant des Québécois nous a permis de réaliser un encours de \$248 millions

La Solidarité

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège Social à Québec

Succursales dans tous les coins de la Province et à Paris, FRANCE

A Québec aujourd'hui

Echos du parlement

M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, a annoncé hier que le comité de recherche sur l'assurance-santé, formé par le gouvernement en avril dernier, remettra son rapport le 3 février. Il a précisé sa pensée en disant que 10 des 11 volumes du rapport du comité seront déposés ce jour-là.

Syndicalisme agricole
Lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, M. Lesage a demandé au chef de l'Union Nationale de bien vouloir énoncer sa conception du syndicalisme agricole. M. Johnson a réussi à esquiver la question et n'a pas répondu au premier ministre, donnant ainsi l'impression qu'il ne savait pas ce qu'est le syndicalisme agricole.

Administrateurs du club Aramis

ST-LAMBERT. — Le conseil No 7 ou Club Aramis Inc., de St-Lambert de Lévis a procédé dernièrement à l'élection de ses officiers pour la prochaine année.

Le club Aramis dont les activités sont surtout sportives, compte actuellement 175 membres venant de plusieurs municipalités des comtés de Lévis, Lotbinière, Beauce et même de la cité de Québec.

Le nouveau président est M. Rosario Roy, le vice-président est M. Laurent Lacroux, le secrétaire: M. Patrick Pelletier et le trésorier: M. Raymond Hébert.

Huit directeurs complètent le bureau de direction.

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES
Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale de films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des études de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent des meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent et ne sont pas destinées à servir de témoignage pour le reste du programme si ce n'est le 7 et 8.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES
T — TOUS: Films vus par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).
A — ADULTES: Films qui ne contiennent qu'aux gens formés, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes, soit qu'ils traitent de certains idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

ARTS

L'ESTOC — "Les femmes aussi ont perdu la guerre" de Curzio Malaparte à 8h 30 p.m.

MUSEE DU QUEBEC — exposition des oeuvres de Sinton Gécin et du Choix de la Rétrospective Morrice. On est prié de noter que le Musée est fermé le soir.

GALERIE ZANETTIN — exposition des oeuvres de Fernand Auger.

GRO-MAGNON — France Mills, chansonnier, à 8h 30 et 10h 30 p.m.

CERCLE GOETHE DE QUEBEC — à la salle de l'Institut des Sciences Humaines à 8h 15 p.m. conférence de M. H.-W. Debor sur l'apport culturel de l'Allemagne au Canada.

ACTIVITE FEMININE

L'Association des Consommateurs donnera un thé, samedi.

La formule F-F.
Le chef de l'Union Nationale a dit hier que la décision du gouvernement provincial de remettre à plus tard l'examen de la formule Fulmenc-Favreau due à l'imminence des élections provinciales.

di le 29 janvier, de 3 à 5 heures p.m. Ce thé aura lieu au club des Employés Civils et sera sous le patronage de Mme Gilles Lamontagne, maîtresse.

"Oui" laconique

OTTAWA. — (P.C.) — Le chef créditiste, M. Réal Caouette reçu un oui laconique à une question qu'il posait à M. Paul Martin secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. M. Caouette s'informait si le gouvernement canadien faisait des efforts pour dissuader le gouvernement américain de reprendre les bombardements au Nord-Vietnam.

BIENVILLE. — La chute de l'empire romain (AA) d'une durée de trois heures, à 7.30.

CANARDIERE. — Angélique, marquise des anges (D) à 12.00 (midi), 3.15, 6.15, 9.25. Les neveux qu'une femme (AR) à 1.50, 5.00, 8.05, Fin à 11.30 (6e semaine). Samedi, représentation pour les jeunes, 10.00 a.m. et les oranges bleues (T) à 10.00 a.m., 5.30. Fin à 5.30 heures.

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.00. Les voleurs de la Voie (A) à 1.00, 4.30, 8.00. Jerry, souffre-douleur (T) à 2.45, 6.15, 9.50. Représentation spéciale pour les jeunes de 10 à 15 ans et adultes, samedi matin à 9.30 et sortie à 11.15 heures.

CARTIER. — Sujets courts à 1.00, 3.05, 5.10. Boeing (AR) à 1.25, 3.30, 5.25, 7.30, 9.30. Fin à 11.12 heures.

CINEAC 7e ART. — Le mirage de la vie (A) à 1.00, 4.51, 8.52. Trois filles à marier (AR) à 3.04, 6.55, Fin à 11.00 heures.

CLANSC. — Le soldat récalcitrant (A) à 1.15, 4.00, 6.45, 9.25. Liane, l'esclave blanche (P) à 2.50, 5.35, 8.20. Continu de 1.15 à 11.00 heures.

EMPIRE. — La chasse à l'homme (AR) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00. (2e semaine).

IMPERIAL. — Les vainqueurs (AR) à 12.45, 4.45, 8.45. Le mystère du châtelet de Blackmore (A) à 1.15, 4.15. Sujets courts à 4.32, 8.29. Fin à 11.15 heures.

LAURET. — En famille crève l'amour (D) à 12.30, 4.04, 7.30. Sujets courts à 1.55, 5.29, 9.54. A venir à 2.20, 9.37. La déesse du Rio Beni (AA) à 2.34, 6.02, 9.43. Fin à 11.13. (2e semaine).

LAURIER. — Café Europa en un acte (AR) à 6.00, 9.35. Nouveaux titres à 9.20. Dans les griffes du tigre (AR) à 7.40. Fin à 11.15.

LEVIS. — La fureur d'Hercule (AA) à 7.30. Le grand McLintock (AA) à 12.00, 4.20, 8.45, 10.00. Les jeunes. La fureur d'Hercule à 1.30.

LIDO. — Documentaires à 7.00. Mademoiselle Scampore (A) à 7.35. Constance aux enfers (D) à 9.32. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30.

PARIS. — La corde au cou (AR) à 1.20, 4.20, 7.20, 10.20. En plein cirage (AR) à 1.40, 5.10 et 8.35 heures.

PAGALE. — La corde au cou (AR) à 1.20, 4.20, 7.20, 10.20. Le mouton (AA) à 1.45, 5.20, 8.55. Actualités à 3.25, 8.25 heures.

PEPINE. — "L'Inévitable" Jerry (AA) à 1.00, 6.47. Sujets courts à 1.00, 6.39. Guerre et paix (T) à 2.37, 8.16. Fureur à l'ouest (AR) à 4.29, 8.16 à 11.00 heures.

RIALTO. — Des filles pour une vampire (P) à 1.00, 4.00, 6.50, 9.50. Nouvelles et annonces à 2.51, 5.17. Crime au musée des horreurs (AR) à 2.59, 5.29, 8.29. Fin à 11.07 heures.

SILERY. — Pleins phares (A) à 7.30. L'envoie-pas de fleurs (AA) à 9.15. Samedi, matinée pour les jeunes, Hymne au combat à 2.00 heures.

STE-FOY. — Salle Alouette. — The Great Escape (T) à 2.00. Fin à 5.20. En soirée, sur réservation, à 8.00. Fin à 11.20. (3e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain). — Et la femme crève l'amour (D) à 12.30, 4.04, 7.30. Sujets courts à 1.55, 5.29, 9.54. A venir à 2.20, 9.37. La déesse du Rio Beni (AA) à 2.34, 6.02, 9.43. Fin à 11.13 heures. (2e semaine).

ST-ROUALD. — Sujets courts à 7.30. Cléopâtre (D) à 8.00. Samedi, matinée pour les jeunes, Scotland Yard joue et gagne (AA) et Roi des chevaux sauvages (AA) à 1.30.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 20 février.

VICTORIA. — Le tueur de Boston (D) à 1.10, 4.30, 8.00. La blonde de l'été (T) à 2.50, 6.05, 9.40. Fin à 11.20 heures.

LAURIER. — Café Europa en un acte (AR) à 6.00, 9.35. Nouveaux titres à 9.20. Dans les griffes du tigre (AR) à 7.40. Fin à 11.15.

LEVIS. — La fureur d'Hercule (AA) à 7.30. Le grand McLintock (AA) à 12.00, 4.20, 8.45, 10.00. Les jeunes. La fureur d'Hercule à 1.30.

LIDO. — Documentaires à 7.00. Mademoiselle Scampore (A) à 7.35. Constance aux enfers (D) à 9.32. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30.

PARIS. — La corde au cou (AR) à 1.20, 4.20, 7.20, 10.20. En plein cirage (AR) à 1.40, 5.10 et 8.35 heures.

PAGALE. — La corde au cou (AR) à 1.20, 4.20, 7.20, 10.20. Le mouton (AA) à 1.45, 5.20, 8.55. Actualités à 3.25, 8.25 heures.

PEPINE. — "L'Inévitable" Jerry (AA) à 1.00, 6.47. Sujets courts à 1.00, 6.39. Guerre et paix (T) à 2.37, 8.16. Fureur à l'ouest (AR) à 4.29, 8.16 à 11.00 heures.

RIALTO. — Des filles pour une vampire (P) à 1.00, 4.00, 6.50, 9.50. Nouvelles et annonces à 2.51, 5.17. Crime au musée des horreurs (AR) à 2.59, 5.29, 8.29. Fin à 11.07 heures.

SILERY. — Pleins phares (A) à 7.30. L'envoie-pas de fleurs (AA) à 9.15. Samedi, matinée pour les jeunes, Hymne au combat à 2.00 heures.

STE-FOY. — Salle Alouette. — The Great Escape (T) à 2.00. Fin à 5.20. En soirée, sur réservation, à 8.00. Fin à 11.20. (3e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain). — Et la femme crève l'amour (D) à 12.30, 4.04, 7.30. Sujets courts à 1.55, 5.29, 9.54. A venir à 2.20, 9.37. La déesse du Rio Beni (AA) à 2.34, 6.02, 9.43. Fin à 11.13 heures. (2e semaine).

ST-ROUALD. — Sujets courts à 7.30. Cléopâtre (D) à 8.00. Samedi, matinée pour les jeunes, Scotland Yard joue et gagne (AA) et Roi des chevaux sauvages (AA) à 1.30.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 20 février.

VICTORIA. — Le tueur de Boston (D) à 1.10, 4.30, 8.00. La blonde de l'été (T) à 2.50, 6.05, 9.40. Fin à 11.20 heures.

Education électrique

Une délégation du ministère de l'Éducation ayant à sa tête le directeur général de la Planification, M. Yves Martin, participera à un symposium sur le traitement électronique des données relatives à l'éducation, du 6 au 9 février, à Toronto.

Présidés par le directeur de l'Institut ontarien pour les études en éducation, le docteur R.W.B. Jackson, ces journées d'étude grouperont des spécialistes du Canada et des États-Unis. Le ministre ontarien de l'Éducation, M. William G. Davis, adressera la parole aux participants, lors de la journée d'inauguration, le dimanche 6 février.

Les fonctionnaires qui composeront la délégation du ministère québécois de l'Éducation seront, outre M. Martin, MM. John Hodgson, directeur de la Statistique de l'enseignement; Guy Hébert, conseiller technique à ce dernier service; Jean Lessard, économiste à la direction générale de la Planification; Gaston Lapierre et Raymond Lemay, respectivement chef-programmeur et analyste au service d'Informatique.

M. André Jeneau, président de la firme B.I.R.O., organisme à qui le gouvernement a confié l'implantation du système d'Informatique au ministère de l'Éducation, présentera une communication lors de ce symposium.

avis de décès

BERGERON. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 25 janvier 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Sarto Bergeron, époux de dame Léopoldine Ferland, demeurant à 59, Dumouchel, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30 p.m. Départ de la nouvelle résidence funéraire Wilbord Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 2 heures et 15, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 26-1 (3 fs)

THIBAUT. — A Montmagny, le 27 janvier 1966, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédé M. Siméon Thibault, époux de feu dame Eva Lacombe. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 28-1 (2 fs)

DUMAS. — A Québec, le 26 janvier 1966, à l'âge de 47 ans et 3 mois, est décédée Mlle Jeanne Dumas, fille de feu M. et Mme Alexandre Dumas, demeurant à 668 ouest, boul. St-Cyrille. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Charles. 26-1 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES
GUERARD. — Samedi, le 29 janvier 1966, à 9 heures, en la chapelle du Foyer Nazareth, sera chanté le service anniversaire de M. l'abbé Alphonse Guérard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 57857 27-1 (2 fs) S.A.

GRAVEL. — A Château-Richer le 25 janvier 1966, à l'âge de 81 ans et 3 mois, est décédé M. Georges Gravel, époux de feu dame Emma Paret, demeurant à 8235, avenue Royale, Château-Richer. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures 30. Départ du salon mortuaire de la Coopérative des Frais Funéraires, 7851, avenue Royale, à 3 heures 20, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. 26-1 (4 fs)

LAQUERRE. — Samedi le 29 janvier 1966, à 10 heures, en l'église de St-Alban, cité de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de dame Christine Julien, épouse de M. Jules Laquerre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 57687 26-1 (3 fs) S.A.

HALLE. — A Québec, le 26 janvier 1966, à l'âge de 61 ans et 2 mois, est décédée dame Marie-Blanche Hébert, épouse de M. Henri Hallé, demeurant à 630, Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 15, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 28-1 (1 fs)

MARTIN. — Samedi, le 29 janvier 1966, à 10 heures, en l'église Ste-Jeanne d'Arc de Lévis, sera chanté le service anniversaire de dame M. Martin, née Blanche Lamontagne. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 57820 26-1 (3 fs) S.A.

ROY. — Samedi, le 29 janvier 1966, à 9 heures, en l'église de St-Isidore, cité de Dorchester, sera chanté le service anniversaire de dame Marie-Anne Parent épouse de M. Alfred Roy. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 57846 27-1 (2 fs) S.A.

REMERCIEMENTS
DENIS. — Madame Rosaire Denis ainsi que les familles Denis et Julien remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Rosaire Denis, Ste-Catherine, Portneuf, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 57852 28-1 (1 fs) REM.

Droits de séniorité à 98%

Par Roger BRUNEAU
Se basant sur les 3,500 conventions collectives déposées au ministère du Travail, le ministre Carrier Fortin s'est dit justifié d'affirmer hier, qu'actuellement il est accepté par 98% des employeurs qu'un employé a des droits découlant de sa séniorité.

Le ministre a fait cette déclaration alors qu'il était interrogé par le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, quant au progrès qui ont été accomplis pour régler la grève des employés de la compagnie Coca-Cola.

M. Fortin exprime qu'il a réussi à convaincre à son bureau, les employeurs d'une part et les employés d'autre part, pour leur faire des suggestions. Quelques-unes de ces suggestions ont été acceptées mais d'autres ont été rejetées.

Par ailleurs, en vertu du nouveau Code du travail et des principes à la base de cette législation il n'appartient pas au ministre de porter des jugements et de dresser les parties l'une contre l'autre. Le ministre dit que si on lui demande de se prononcer pour l'une ou l'autre des parties dans cette affaire, c'est en vain qu'on fait cette tentative. "Qu'on ne cherche pas à m'entraîner sur ce terrain; qu'on ne me demande pas d'être un arbitre!" dit-il.

LAURET. — En famille crève l'amour (D) à 12.30, 4.04, 7.30. Sujets courts à 1.55, 5.29, 9.54. A venir à 2.20, 9.37. La déesse du Rio Beni (AA) à 2.34, 6.02, 9.43. Fin à 11.13 heures. (2e semaine).

LAURIER. — Café Europa en un acte (AR) à 6.00, 9.35. Nouveaux titres à 9.20. Dans les griffes du tigre (AR) à 7.40. Fin à 11.15.

LEVIS. — La fureur d'Hercule (AA) à 7.30. Le grand McLintock (AA) à 12.00, 4.20, 8.45, 10.00. Les jeunes. La fureur d'Hercule à 1.30.

LIDO. — Documentaires à 7.00. Mademoiselle Scampore (A) à 7.35. Constance aux enfers (D) à 9.32. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30.

PARIS. — La corde au cou (AR) à 1.20, 4.20, 7.20, 10.20. En plein cirage (AR) à 1.40, 5.10 et 8.35 heures.

PAGALE. — La corde au cou (AR) à 1.20, 4.20, 7.20, 10.20. Le mouton (AA) à 1.45, 5.20, 8.55. Actualités à 3.25, 8.25 heures.

PEPINE. — "L'Inévitable" Jerry (AA) à 1.00, 6.47. Sujets courts à 1.00, 6.39. Guerre et paix (T) à 2.37, 8.16. Fureur à l'ouest (AR) à 4.29, 8.16 à 11.00 heures.

RIALTO. — Des filles pour une vampire (P) à 1.00, 4.00, 6.50, 9.50. Nouvelles et annonces à 2.51, 5.17. Crime au musée des horreurs (AR) à 2.59, 5.29, 8.29. Fin à 11.07 heures.

SILERY. — Pleins phares (A) à 7.30. L'envoie-pas de fleurs (AA) à 9.15. Samedi, matinée pour les jeunes, Hymne au combat à 2.00 heures.

STE-FOY. — Salle Alouette. — The Great Escape (T) à 2.00. Fin à 5.20. En soirée, sur réservation, à 8.00. Fin à 11.20. (3e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain). — Et la femme crève l'amour (D) à 12.30, 4.04, 7.30. Sujets courts à 1.55, 5.29, 9.54. A venir à 2.20, 9.37. La déesse du Rio Beni (AA) à 2.34, 6.02, 9.43. Fin à 11.13 heures. (2e semaine).

ST-ROUALD. — Sujets courts à 7.30. Cléopâtre (D) à 8.00. Samedi, matinée pour les jeunes, Scotland Yard joue et gagne (AA) et Roi des chevaux sauvages (AA) à 1.30.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 20 février.

VICTORIA. — Le tueur de Boston (D) à 1.10, 4.30, 8.00. La blonde de l'été (T) à 2.50, 6.05, 9.40. Fin à 11.20 heures.

JUSTICE SURCHARGÉE

Les Italiens tiennent à faire usage de la loi au maximum, semble-t-il, car un procureur de l'état dévalait récemment que 1,700,000 causes sont présentement en instance devant différents Cours. Il faudra au moins dix ans avant d'étudier toutes ces causes, a-t-il ajouté.

Les cours sur le journalisme connaissent du succès à Laval

Près de 120 personnes suivent actuellement la série de cours sur le journalisme présentée pour la première fois par l'Extension de l'enseignement de l'Université Laval. Ce succès inespéré donne par conséquent raison aux initiateurs de ce projet qui avait été préparé de longue date.

En 1963, la Faculté de Droit avait mis sur pied un cours sur la loi et la presse à l'intention des 33 journalistes des régions du Saguenay et du Lac St-Jean. Pendant ce temps, les demandes affluant au Syndicat des journalistes de Québec pour qu'un tel enseignement soit dispensé à tous les journalistes et à ceux qui s'intéressaient de près ou de loin à la carrière journalistique. Après de multiples démarches de la part du syndicat, l'Extension de l'enseignement universitaire préparait en septembre dernier quatre séries de cours en collaboration avec les facultés de Droit, de Sciences sociales et de Lettres, sous la direction d'un comité spécialement formé à cette fin.

Actuellement, un cours de 20 heures sur l'histoire et le fonctionnement des institutions politiques canadiennes est dispensé aux étudiants. Au premier semestre, les cours ont porté sur la presse au pouvoir et sur le droit de presse. Une série reste à venir. Il s'agit des principes d'économie politique. Pour avantager tous ceux qui suivent ces cours, l'Université Laval a décidé de faire coïncider leur horaire avec la journée du samedi.

5,000 ETUDIANTS
Cette année encore, l'Extension de l'Université Laval connaît une recrudescence plus grande que jamais. En septembre, déjà plus de 5,000 personnes s'étaient inscrites à l'un ou l'autre des cours. Si l'on considère le nombre d'étudiants qui s'inscrivent à des cours donnés au second semestre, on peut s'attendre à ce que plus de 11,000 personnes en bénéficient. L'engagement des adultes pour les cours dispensés par l'extension s'explique par le fait qu'ils touchent à peu près tous les domaines, que ce soit les sciences, les arts, le commerce ou les langues. Ils permettent ainsi à un bon nombre de professionnels de s'adapter aux changements qui se produisent fréquemment dans leur spécialité. C'est la quatrième année d'existence de l'Extension de l'enseignement universitaire.

Etude des implications du calendrier scolaire

Le groupe d'étude constitué par le ministre de l'Éducation et M. Paul Gérin-Lajoie, pour faire enquête sur les implications du calendrier scolaire en vigueur dans les institutions de l'Enseignement spécialisé, a tenu sa première réunion cette semaine.

Le groupe est formé de quatre membres, soit deux fonctionnaires du ministère de l'Éducation et deux représentants du milieu étudiant. Il s'agit de MM. Hector Joyal, directeur de l'Aide aux étudiants et Conrad Johnson, conseiller technique à l'Enseignement spécialisé, qui représentent le ministère, et MM. Michel Plante et Jean-Pierre Toupin, respectivement vice-président et secrétaire de la Fédération des étudiants de l'Enseignement spécialisé. Les réunions ont lieu sous la présidence de M. Joyal.

Le mandat confié au groupe par le ministre porte sur deux points: a) enquêter auprès des étudiants de l'Enseignement spécialisé en ce qui concerne leur travail d'été; b) enquêter sur la situation financière des étudiants de l'Enseignement spécialisé.

Le groupe devra rendre compte de son travail avant la fin de mars prochain.

A la lumière des constatations de ce groupe, le ministre de l'Éducation pourra prendre des mesures qui tiendront compte des besoins particuliers des étudiants de l'Enseignement spécialisé, dans le cadre du régime général d'allocation familiales et scolaires et du système d'aide aux étudiants qui seront en vigueur au cours de l'année 1966-67.

Par ailleurs, afin d'apporter une solution permanente à un problème soulevé par les étudiants de l'Enseignement spécialisé, le ministre procédera, d'ici le 15 février, à la nomination des membres du comité déjà annoncé et qui sera chargé d'élaborer une politique de placement de ces étudiants afin de les aider à procurer un revenu d'appoint et aussi à se trouver un emploi les préparant de façon pratique à l'exercice de leur spécialité professionnelle. Des consultations se poursuivront à ce sujet.

LESSARD. — A St-Basile, cité de Dorchester, le 25 janvier 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Desjardins Rodrigue, épouse de feu M. Roméo Lessard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Giguère & Frère Inc., à 9 heures 50, pour l'église de St-Basile, et de là au cimetière paroissial. 27-1 (2 fs)

MARTIN. — A Québec, le 27 janvier 1966, à l'âge de 43 ans et 5 mois, est décédée Dame Simonne Picard, épouse de M. Adrien Martin, employé de Paquin Canadian, demeurant à 1609, 4e Avenue. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ des funérailles J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, Jérémy Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 28-1 (2 fs)

NOLIN. — A l'hôpital St-Sacrement, le 27 janvier 1966, à l'âge de 37 ans et 11 mois, est décédée dame Thérèse Rioux, épouse de M. Gilles Nolin, inspecteur de la Société d'Assurance des Caisses Populaires, demeurant à 2551, Marie-Louise, Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 28-1 (2 fs)

NOLIN. — A Lévis, le 27 janvier 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Bernard Nolin, époux de dame Olive Tardif, demeurant à 12 rue Hallé, St-David. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires Gauthier Ltée, 25 avenue Bégin, Lévis, à 9 heures 45, pour l'église de St-David, et de là au cimetière paroissial. 28-1 (2 fs)

PICARD. — A Québec-Ouest, le 26 janvier 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Eugène Picard, autrefois débardeur, époux de feu dame Ida Lachance, demeurant à 385, Santerre. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ des salons mortuaires Germain Lépine Ltée, 194, Avenue Groulx, à 10 heures 45, pour l'église de St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. 27-1 (2 fs)

PRUNEAU. — A l'Ancein-Lorette, le 26 janvier 1966, à l'âge de 58 ans et 10 mois, est décédé M. Jean Pruneau, époux de dame Yvonne Bernier, demeurant à 1576, rue St-Cyrille. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 1460, Notre-Dame Ancienne-Lorette, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Lorette et de là au cimetière paroissial. 27-1 (2 fs)

Abandon de la formule Fulton-Favreau par le Québec

Pearson se dit "profondément déçu"

Espoir de voir le Québec reconsidérer la question

OTTAWA (PC) — Voici le texte de la lettre envoyée par le premier ministre Lester Pearson en réponse à celle que le premier ministre Jean Lesage lui a fait parvenir pour exposer les vues du gouvernement québécois sur la formule Fulton-Favreau.

"Mon cher premier ministre Lesage, "C'est seulement au cours de l'après-midi du 24 janvier, comme je l'ai souligné dans le télégramme que je vous ai adressé immédiatement envoyé, que j'ai pris connaissance de votre

"Bien des choses se sont produites" (Lesage)

Voici le texte de la lettre du premier ministre Lesage au premier ministre Pearson exposant la position du gouvernement du Québec au sujet de la formule Fulton-Favreau :

"Mon cher premier ministre Pearson, "Comme il convient de le faire à l'approche d'une nouvelle session de la législature, le cabinet québécois a récemment passé en revue les principales questions susceptibles d'être étudiées. Parmi celles-ci se trouvent les projets de loi du parlement du Québec et de loi prévoyant la modification au Canada de la constitution du Québec.

"Lors de la dernière session régulière, l'Assemblée législative a voté une adresse à Sa Majesté la priant de soumettre au Parlement du Royaume-Uni le projet de loi du parlement du Québec. Cette démarche est reliée au projet de loi d'amendement constitutionnel puisque celui-ci aurait pour effet d'assurer définitivement à la seule Chambre Haute provinciale encore en existence un droit de veto absolu sur toute modification de ses propres pouvoirs. Le Parlement britannique n'ayant pas encore été saisi de la demande de l'Assemblée législative, celle-ci n'a pas été appelée à se prononcer sur la formule proposée pour amender notre constitution.

"Bien des choses se sont produites depuis que cette formule a été mise au point, et il ne conviendrait pas de ne pas en tenir compte. Parmi ces événements, il faut mentionner la discussion qui a eu lieu à travers le pays sur la formule elle-même, la poursuite du dialogue entre le Québec et le reste du pays, l'évolution constante et soutenue vers des relations d'un nouveau genre entre le Québec, les autres provinces et le gouvernement du Canada, la progression des études et des discussions entreprises par le comité du régime fiscal, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et notre propre comité spécial de la constitution.

"Vous savez également que la formule proposée pour l'amendement de notre constitution a provoqué au Québec une certaine inquiétude. Quelle que soit la cause de ce sentiment, c'est un facteur que l'on ne saurait ignorer. J'ai d'ailleurs moi-même été frappé, par exemple, de constater dès le printemps dernier que cette formule ne recevait pas partout la même interprétation. Ainsi, j'avais toujours pris pour acquis qu'en ce qui concerne la modification des pouvoirs législatifs, toute diminution des pouvoirs des provinces tombait sous la règle de l'unanimité tandis qu'une augmentation de ces pouvoirs n'exigeait le concours que des deux tiers des provinces représentant la moitié de la population. Or, cette manière de voir n'est pas partagée par tout le monde, même chez les spécialistes. On prétend en effet qu'en vertu de la formule n'importe quelle province pourrait empêcher l'augmentation des pouvoirs d'une autre province. Il va sans dire que si cette interprétation devait prévaloir, l'évolution de notre régime constitutionnel dans le sens souhaité par le Québec risquerait d'être très difficile.

"Le voyage que j'ai récemment eu l'occasion de faire dans l'Ouest du pays m'a également montré des divergences substantielles entre la façon dont le Québec souhaite voir notre régime constitutionnel évoluer et les opinions qu'entretiennent à ce sujet beaucoup de Canadiens des autres provinces. Ces divergences ont d'ailleurs été en quelque sorte confirmées par des déclarations faites après ce voyage par des représentants autorisés des autres provinces. J'ai bien l'impression qu'après la période actuelle de réflexion commune sur l'avenir de notre pays, nous saurons mieux à quoi nous en tenir. Il sera également très utile, à cet égard, de réfléchir sur les travaux du comité du régime fiscal et sur le rapport que présentera la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. A ce moment, j'imagine que tous les gouvernements du pays auront chacun eu l'occasion de préciser leur politique non seulement dans le domaine des relations fédérales-provinciales, mais aussi sur les relations qui doivent exister entre les Canadiens d'expression française et les Canadiens d'expression anglaise.

"Dans les circonstances, le gouvernement du Québec a donc décidé de remettre indéfiniment l'examen du projet d'amendement constitutionnel.

"Espérant que vous voudrez considérer cette décision comme un signe de notre attachement authentique au progrès présent et futur du Canada, je vous prie, mon cher premier ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs".

Signé : Jean Lesage

lettre du 20 janvier 1966 au sujet de la formule de modification de la constitution. Telle est l'ironie du sort que j'avais le matin même affirmée, en réponse à des questions du chef de l'opposition et d'autres membres de la Chambre des Communes, que le gouvernement fédéral avait certes l'intention de soumettre la formule de modification de la constitution au parlement dès que toutes les législatures provinciales l'auraient approuvée. Je donnais donc ainsi à entendre que je continuais de croire que le Québec déciderait au moment opportun de ratifier la procédure proposée en vue de modifier au Canada la constitution du Québec.

"Mon opinion se fonda sur un certain nombre d'indications positives que je ne pouvais interpréter que d'une façon favorable et encourageante, même si, comme vous le savez, je me rendais parfaitement compte des difficultés."

"Au premier rang de ces indications, il y a évidemment le fait que la formule de modification de la constitution fut acceptée à l'unanimité par les chefs du gouvernement fédéral et des dix gouvernements provinciaux, lors de la conférence fédérale-provinciale le 14 octobre 1964. Nous nous sommes alors tous engagés à soumettre la procédure de modification proposée à nos gouvernements respectifs pour leur approbation formelle, selon les formalités internes que chacun jugerait appropriées. En second lieu, le livre blanc que le gouvernement fédéral publia sur la question en mars 1965 avait reçu l'accord sans réserve des dix gouvernements provinciaux. En fait, les autorités du Québec avaient participé activement à la préparation des textes français de la formule de modification aussi bien que du livre blanc, et les avaient officiellement acceptés. Personne à l'époque n'a contesté l'explication détaillée des diverses clauses de la formule de modification contenue dans le livre blanc."

"En troisième lieu, le discours du Trône lors de l'ouverture de la dernière session de votre législature déclarait : "Pour éviter que ce rapatriement de la constitution rende intangibles les pouvoirs du conseil législatif sur les projets de lois votés par l'Assemblée législative, vous serez aussi invités à restreindre ces pouvoirs."

"En conséquence, l'Assemblée législative a approuvé par la suite une adresse à Sa Majesté la priant de soumettre au parlement du Royaume-Uni le projet de loi intitulé : "loi du parlement du Québec". Pour sa part, le gouvernement fédéral a distingué clairement, au moment de fixer la marche à suivre relativement à l'avis à donner au gouverneur général, entre l'adresse approuvée par l'Assemblée législative du Québec qui ne touche que la constitution du Québec et l'adresse relative à la procédure de modification de la constitution qui s'applique à la constitution du Canada. Votre gouvernement cependant, comme le confirme votre lettre du 20 janvier 1966, a relié les deux projets directement. Je dois dès lors me demander s'il est toujours dans les vues de l'Assemblée législative et du gouvernement du Québec que la "loi du parlement du Québec" soit soumise au parlement du Royaume-Uni."

"En quatrième lieu, toutes les provinces, sauf le Québec, ont formellement avisé le gouvernement fédéral de leur consentement officiel à la formule de modification proposée. A n'en pas douter, ces provinces n'auraient pas sollicité l'approbation de leurs législatures respectives et donné leur

consentement officiel à la formule, si elles n'avaient pas partagé le sentiment de confiance que j'éprouvais moi-même que le gouvernement du Québec poserait le même geste".

"En fin, le gouvernement fédéral a toujours été conscient de la relation latente pouvant exister entre la procédure de modification et la révision éventuelle de la constitution même. Les études dont fait mention votre lettre comme étant susceptibles d'avoir des implications importantes pour l'évolution constitutionnelle du Canada ont débuté soit avant l'approbation de la formule de modification, soit au même moment. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme fut établie en juillet 1963; le comité spécial de l'Assemblée législative du Québec sur la constitution a été institué en juin 1963; et le mandat du comité du régime fiscal a été agréé le 14 octobre 1964 immédiatement avant que la conférence fédérale-provinciale n'accepte, également à l'unanimité, la formule de modification de la constitution elle-même. Ce ne sont donc pas là des événements véritablement nouveaux. A vrai dire, je croyais que la formule de modification de la constitution représentait aussi bien du point de vue du gouvernement fédéral que de ceux des provinces une telle amélioration sur la procédure actuelle, en nous habilitant enfin à modifier notre constitution au Canada sans avoir recours au parlement d'un autre pays que les onze gouvernements consentiraient à l'accepter. Mais je n'ai jamais exclu dans mon esprit la possibilité que, dans le cadre d'une révision éventuelle de la constitution, la procédure de modification elle-même puisse alors être modifiée de façon à tenir compte plus efficacement de tout nouveau rapport entre le fédéral et les provinces qui semblerait alors plus sage ou plus juste en ce qui concerne les changements constitutionnels à venir."

"Je ne puis conclure sans vous dire combien profondément déçu je suis de la décision de votre gouvernement de remettre indéfiniment l'examen du projet d'amendement constitutionnel. J'ose espérer, que le gouvernement du Québec sera disposé à la reconsidérer à la lumière des éléments favorables auxquels je me suis référé et des nombreux développements qui ont pris place au cours des trois dernières années dans le domaine des relations fédérales-provinciales. Tout à la fois, il va sans dire que j'accepte sans réserve l'expression de votre "attachement authentique au progrès présent et futur du Canada" formulée dans le dernier paragraphe de votre lettre du 20 janvier 1966. Le gouvernement du Canada avait espéré que l'approbation de la formule de modification contribuerait à ce progrès et deviendrait un instrument de sa continuation."

"Il est évident que, si votre gouvernement ne peut convenir de modifier son attitude, nous devons remettre l'ensemble de la question à l'étude lors d'une prochaine conférence fédérale-provinciale. Entre-temps, la politique de mon gouvernement demeure telle qu'elle a été énoncée dans cette partie du discours du Trône lors de l'ouverture de la session actuelle du parlement qui déclare : "la modification au Canada de la constitution canadienne demeure l'objectif du gouvernement fédéral".

"Veuillez agréer, mon cher premier ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

signé L. B. PEARSON.



A la recherche d'une nouvelle formule

Par Claude Desrosiers

Le rejet de la formule Fulton-Favreau par le Québec a volé la vedette à la motion de censure de l'opposition hier soir aux Communes.

Comme on pourra le constater par les dépêches publiées ailleurs dans le journal, la publication de la correspondance Pearson-Lesage, a donné lieu à une brillante intervention de monsieur Diefenbaker. Celui-ci a enfoncé littéralement le président du Conseil privé, monsieur Favreau, dans un cercle de critique et n'a pas laissé l'occasion aux ministériels de répliquer.

D'accord pour trouver une nouvelle formule Mais tous les partis semblent d'accord maintenant pour trouver une solution de rechange à la formule Fulton-Favreau.

Monsieur Diefenbaker rappelle que depuis 1963, le parti progressiste-conservateur préconise la convocation d'une conférence constitutionnelle. Selon le chef de l'opposition, son groupement a été le premier à dénoncer cette formule parce qu'elle imposait une camisole de force à toute province qui désirait apporter un amendement important à la constitution.

Pour sa part, monsieur Pearson, tout en déplorant le rejet de la formule Fulton-Favreau, s'empresse de suggérer à monsieur Lesage la tenue d'une nouvelle conférence fédérale-provinciale pour trouver une issue au problème.

De son côté, monsieur Tommy Douglas, leader du NPD, suggère l'établissement d'un comité parlementaire de tous les partis pour trouver la solution au problème constitutionnel. Lui aussi qualifie la formule Fulton-Favreau de camisole de force, qui aurait emprisonné les provinces pour 50 ans à venir.

Pour le chef du crédit social, monsieur Thompson, l'impuissance de nos gouvernements à s'entendre sur une formule de rapatriement de la constitution indiquerait le manque de maturité de notre propre nationalisme et l'ampleur de nos problèmes. Il propose que monsieur Lesage suggère une solution de rechange à la formule Fulton-Favreau, puisqu'il ne veut pas de celle-ci.

Nous n'avons pu rejoindre monsieur Caouette. Mais le chef du ralliement des créditistes a déjà critiqué la formule Fulton-Favreau et favorise la tenue d'une conférence constitutionnelle pour régler le problème.

Au cours des prochains jours, il est certain qu'il sera encore question en Chambre de la formule Fulton-Favreau, mais ces interventions ne seront en somme que le chant du cygne de cette proposition.

Vote de censure Le vote de censure d'hier soir n'avait pas le "suspense" de celui de mardi dernier. En effet, les néo-démocrates avaient annoncé au cours de la journée qu'ils n'appuieraient pas la motion de monsieur Marcel Lambert, député d'Edmonton-Ouest, blâmant le gouvernement parce qu'il n'avait pas pris les mesures pour supprimer immédiatement la taxe de vente de onze pour cent sur les matériaux de construction et les machines. L'amendement n'a recueilli que 104 voix contre 146 pour les ministériels. Il est possible maintenant qu'une certaine acalmie se fasse au chapitre des motions de censure. De toute façon l'opposition ne peut pas présenter d'amendement d'ici la fin du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

En Ontario Assurance-santé d'Etat mais non obligatoire

TORONTO, (P.C.) — Le gouvernement ontarien a divulgué hier les grandes lignes d'un programme étatique d'assurance-santé qui sera applicable à tous mais non pas obligatoire.

Le programme prévoit des prestations supérieures pour les personnes recevant de l'aide du bien-être social et pour les économiquement faibles. Quiconque désire y adhérer le peut.

Le ministre de la Santé, M. Matthew Dymond, estime que le programme coûtera de \$65,000,000 à \$70,000,000 par année. Le programme entrera en vigueur le 1er avril pour les personnes touchant des prestations de bien-être social et le 1er juillet pour le reste de la population.

La mesure a été présentée à l'Assemblée législative par le ministre de la Santé sous la forme d'une série d'amendements radicaux aux lois existantes sur les soins médicaux. Ces modifications auront pour conséquence réelle de créer un programme nouveau.

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée

3 magasins pour vous servir

800 de la Canadienne
Tél. : 525-5119
Centre d'Arbats Canadienne
Centre d'Arbats Laurier

CALENDRIER

VENREDI, 28 JANVIER 1966
S. Pierre Nolasque
Demain :
S. François de Sales
SOLEIL: Lever: 7:27
Coucher: 5:00
LUNE: Lever: 11:05
Coucher: 0:06
PHASES de la LUNE le 28 JANVIER
Pleine lune le 7 à 0h. 16 a.m.
Dernier quartier le 13 à 2h. 00 p.m.
Nouvelle lune le 21 à 10h. 46 a.m.
1er quartier le 29 à 2h. 45 p.m.
N.B. — l'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

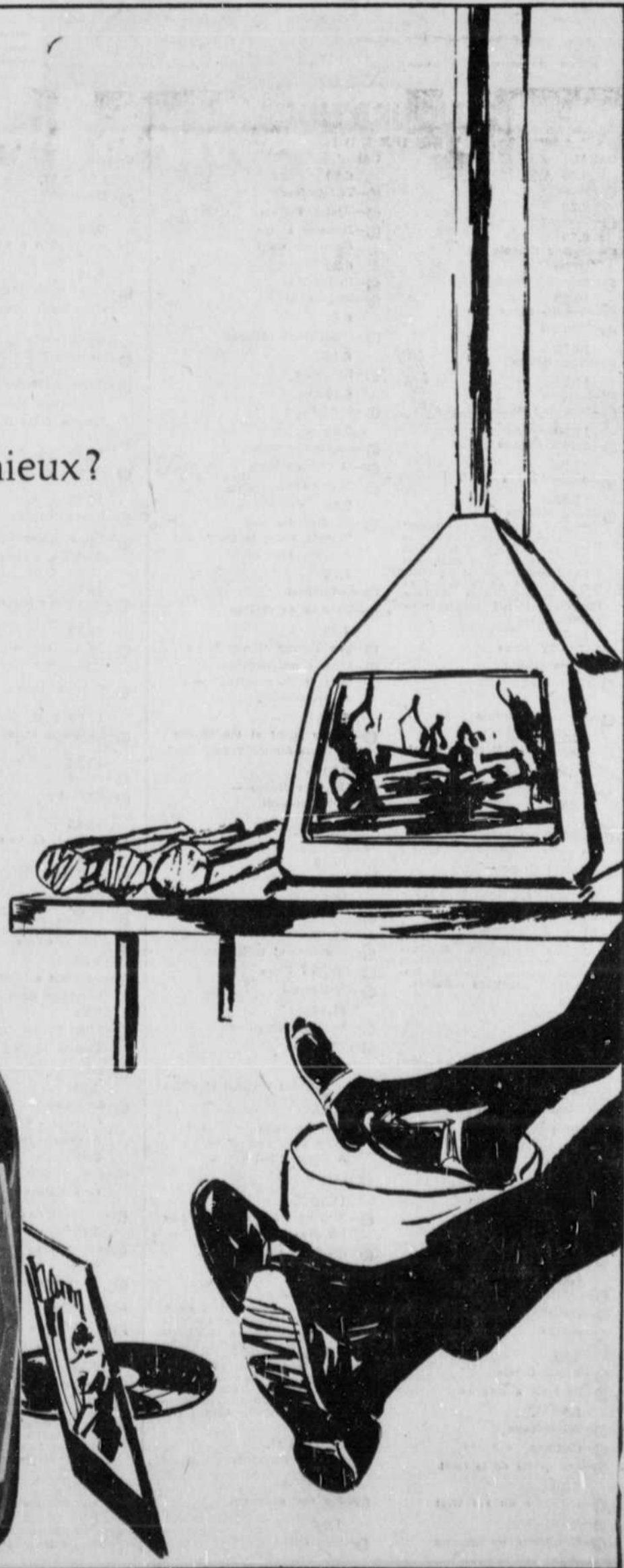
MON HUMBLE CONVICTIO

Il n'est pas plus difficile à Dieu que nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'êtres de dimensions qui dépassent l'imagination.
(Espace payé par H.P.)

En auto, vos yeux sont votre vie!
A combien estimez-vous la qualité de votre vision? Sélection présente ce mois-ci une série de tests qui n'ont pas pour but de remplacer ceux d'un spécialiste mais qui vous aideront à découvrir les déficiences de votre vision. En auto, votre vue est précieuse; pour protéger votre vie et celle des autres, une vue parfaite est indispensable. Lisez cet article captivant dans le numéro de février de Sélection du Reader's Digest!

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?

Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!



LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

Hélène lère règne sur ses sujets de Ville Les Saules

SOMMAIRE

SPORTS

Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures



Ville Les Saules est devenue le royaume de Sa Majesté Hélène lère, élue récemment reine du carnaval local. Le choix de la reine a suscité l'enthousiasme de la foule présente à la manifestation.

La duchesse des Bouleaux, Mlle Hélène Lamonde, a en quelque sorte perdu son état civil et a été ennoblée du titre assez recherché de reine.

Une méthode démocratique et d'une grande simplicité a été employée pour déterminer le nom de l'élue parmi les duchesses éligibles. Les organisateurs du carnaval avaient institué un système de tirage par capsules. Une fillette dénommée précisément "Miss Capsule" a procédé au tirage au sort.

La bambine a été le point de mire et même la vedette

du "spectacle" lorsqu'elle a tiré le nom d'Hélène lère. La scène se déroulait sous les yeux attentifs de deux autres duchesses, Lise Jobin, du duché St-Paul et Louise Ratté, du duché du Plateau, avec leurs intendants respectifs, MM. Maxime Plamondon et Adrien Savard.

Le grand maître du jeu, M. Gérard Desrosiers, président du carnaval, veillait au bon déroulement du petit scénario. Il a alors accompli la tâche agréable de proclamer le nom de la reine. La duchesse Hélène, à mesure que les capsules de tirage étaient ouvertes mon-

trait un gradin du trône où elle a pris place au moment de la proclamation. Son intendant, M. Robert Croisetière suivait la marche ascensionnelle de Sa Majesté.

Cette scène se passait le 23 janvier devant la foule groupée face à la porte centrale de l'hôtel de ville. Les spectateurs furent ensuite gratifiés d'un discours de la reine. Cette dernière a promis un règne heureux à ses loyaux sujets sur lesquels elle "s'imposera" jusqu'au 5 février. Sa Majesté a accompli son premier geste officiel en remettant à M. Paul-Emile Labbé, une auto-neige, prix du tirage qui accompagnait la campagne de popularité des duchesses.

● Photo prise au moment du triomphe : dans l'ordre : l'intendant Robert Croisetière, Sa majesté Hélène lère, M. Gérard Desrosiers, président du Carnaval des Saules, et "Miss Capsule" (Lise Bourassa) qui a fait le tirage au sort. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR
par HAROLD-R. FOSTER



Résumé : Depuis leur victoire sur les Iroquois, le vieux chef essaie d'apprendre des Vikings leurs tactiques de combat et leur forme de gouvernement. De cette façon il apprend plusieurs choses qui augmenteront le pouvoir de sa tribu.



Le prince Arn a changé grandement durant ces derniers mois. Il a accepté sa responsabilité pour le bien-être de sa troupe de Vikings et il est souvent en conférence avec ses deux conseillers, Gundar et Tillieum.



Abandonné hors de ce cercle se trouve Hatab, le fils de Bolzar, le constant compagnon d'Arn jusqu'à ce que des affaires plus sérieuses mettent fin aux jeux d'enfants. Il pourrait se joindre aux jeux des jeunes indiens, mais il s'ennuie de sa vieille amitié.



Il s'en va à la chasse seul, maintenant, figure solitaire. Sa mère Tillieum le regarde aller. Elle connaît sa détresse, mais ne dit rien. Son futur homme doit devenir homme en résolvant ses propres problèmes.

Comité de liaison au Tourisme

QUEBEC. — Les autorités et les officiers du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche se sont réunis, le 11 janvier dernier, les membres du comité de liaison de la Fédération québécoise de la faune ainsi que les représentants de l'Association des Outfitters du Québec Inc.

Cette réunion avait pour but l'étude d'une série de résolutions d'intérêt tant provincial que régional, concernant la pêche sportive, que la Fédération québécoise de la faune avait adoptées lors de son congrès annuel et qu'elle avait soumises à l'hon. Alphonse Couturier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Chaque année, la Fédération québécoise de la faune, à la suite de son congrès annuel, porte à l'attention du ministre et de ses officiers supérieurs, des recommandations relatives à la chasse et à la pêche sportive et à la protection de la faune. Elles font alors l'objet d'une analyse approfondie par les officiers du ministère qui déterminent si elles peuvent être appliquées ou être intégrées dans les règlements.

Au cours de deux réunions subséquentes entre les représentants du ministère, ceux de la Fédération québécoise de la faune et, cette année, ceux de l'Association des Outfitters de Québec Inc., les recommandations concernant la pêche sportive et celles relatives à la chasse font l'objet de discussions et d'un échange d'opinions concernant leur mise en vigueur immédiate ou future où l'impossibilité de ce faire.

Le ministre a tenu à rencontrer les délégués qui participaient à la réunion du 11 janvier dernier et il s'est dit très heureux de ce système qui permettait à chaque organisme représentant plusieurs sportifs du Québec, de faire valoir son point de vue

sur les problèmes concernant la faune. Il a souligné que l'existence du ministère était grandement motivée par les besoins des sportifs, chasseurs, pêcheurs ou campeurs et qu'une collaboration étroite avec les organismes représentant ces amateurs de pêche, de chasse ou de camping était nécessaire et avantageuse.

M. Stanislas Jean, président de la Fédération québécoise de la faune, dirigeait les membres de sa délégation, tandis que le Dr A. Faucher, président de l'Association des Outfitters de Québec Inc., pilotait les représentants de ladite association.



Profondément dans la forêt, il rencontre des pistes de raquettes. Il interprète alors les "signes": les raquettes sont petites, l'empreinte est légère, probablement un enfant qui arpente les bois...



...pour attraper des lièvres, car il trouve plusieurs "collets" plutôt faits avec soin placés sur les pistes des lièvres allant et revenant de leurs garennes. Un cri de frayeur le pousse à se hâter vers l'avant.



Un enfant se balance au haut d'un frele bouleau, et un ours essaie de l'atteindre. Des pistes sur la neige racontent toute l'histoire. En plaçant un "collet" elle a dérangé et réveillé un ours en hibernation. Et cet ours, même à moitié éveillé, est loin d'être amical.

PROCHAINEMENT: UNE FILLE!



La Famille TETEBECHE
par Chic Young

Biondette, es-tu prête?
Un moment, pendant que je demande de l'argent à Rosaire.



Voilà quinze dollars pour ton magasinage.
Merci, chéri.



Maintenant, viens à la maison juste une minute... Il faut que je parle à Herbert.
Bien, Tootsie.



Rosaire a donné quinze dollars à Biondette et tu ne m'en a donné que dix.



Tu n'aimerais pas qu'il fasse mieux que toi, Herbert?
Certainement pas! En voici dix autres de plus, Tootsie.



Viens... Il faut que je vois Rosaire en-core.



Maintenant elle a cinq dollars de plus que moi.
Nous ne pouvons tolérer cela.



En voici dix autres de plus, Biondette... l'honneur de la maison des Tetebeche est en jeu.
Nous sommes de nouveaux en avant.



C'est une affaire de prestige.
Voilà un autre dix, Tootsie... cela nous place en avant.



Nous sommes mieux d'aller magasiner maintenant.
Oui... il ne faut pas gâter une bonne chose.



HERBERT!
ROSAIRE!



Et alors j'ai réalisé soudainement ce que nous étions en train de faire.
Moi aussi.

Net triomphe des As et excellent arbitrage imprévu d'un Québécois

Les Clippers perdent par 7 à 1

(Par Jean Pouliot)

Il y a \$50. de différence entre le salaire d'un juge de lignes et celui d'un arbitre dans la ligue Américaine de hockey. Si le président Jackie Hoyer décide de payer à la fois l'arbitre qui devait être en devoir au Colisée hier soir, mais qui a été retenu ailleurs par une tempête, et Forest Roy qui l'a remplacé, il ne devra pas puiser dans les fonds de la ligue, car Peter Ford et Doug Harvey verseront chacun \$25. à la caisse, par la suite de punition de mauvaise conduite que leur infligea le vétérinaire québécois qui faisait ses débuts dans le 2e plus fort circuit au monde.

Il est meilleur que Harris? fut le commentaire des 3,895 spectateurs lors de la joute. Il ne distribua que cinq échecs, même si la mise en échec fut solide, mais ses deux punitions de mauvaise conduite lui ont permis de garder le contrôle de la partie. Les As ont remporté une victoire décisive de 7-1, qui laisse peu de place pour de la critique de la part des perdants, de nouveau dirigés par le général Terry Reardon. C'était la sixième victoire consécutive des hommes de Bernard Geoffrion, et la 8e défaite en 9 joutes, pour les adeptes du "système" de Doug Harvey.

Les As sont ainsi passés seuls en tête du classement général des deux classes, et ils seront en excellente posture pour recevoir Rochester dimanche et mardi prochain, même si les Américains ont deux parties à disputer d'ici là.

LES COMPTES

Jean-Guy Gendron a mené l'attaque des vainqueurs avec deux buts et deux aides pour prendre la tête des compteurs des As. C'étaient les 21er et 22e buts, et les 11e et 12e aides furent Don Blackburn (22e), Jim Morrison (5e), Gordie LaBosière et Terry Gray, qui se joignaient ainsi au club des 20 buts, et Simon Noleit (11e). En se méritant trois aides, Wayne Hicks est devenu le meilleur compteur de l'histoire des As dans l'Amérique avec 210 points dans l'uniforme vert, dépassant ainsi Michel Harvey (207) qui a également été rejoint par Terry Gray. Larry Regan réussit le seul but des visiteurs.

PREMIERE PERIODE

Il n'y eut aucun but au pre-

mier engagement. Les As lancèrent une avance de 7-2 dans les premiers dix minutes à Ingram, puis à Doug Harvey, mais les Clippers égalisèrent ce département avant la fin du vingt.

Boisvert eut ses meilleurs arretés contre LaBosière, qu'il bloqua à deux reprises durant le 2e jeu de puissance. Les Clippers vinrent près de compter sur un lancer volé de Pete Ford qui se promena sur la ligne des buts.

DEUXIEME PERIODE

Blackburn ouvrit le pointage avec un lancer de face à bout portant, alors que Boisvert avait perdu son bâton. Les As tinrent le coup durant des punitions à Mortson et Hanna, qui les virent en désavantage numérique de deux hommes pendant 19 secondes. Bill Sutherland se signala durant plus de trois minutes à cette occasion.

Une punition à Ford coûta le but de Morrison. Le lancer de la ligne bleue se logea dans le filet quand Gendron était étendu sur le cerbère, mais comme il avait été envoyé là par Doug Harvey, le but fut légal. Ford n'aima pas la décision, et protesta suffisamment pour se voir coller 10 minutes.

LaBosière porta le compte 3-0 avec un lancer haut qui frappa la barre supérieure à l'arrière du but et Regan sauva les visiteurs du blanchissage avec un retour angulaire sur une mise au jeu à la gauche de Bauman.

TROISIEME PERIODE

Gendron livra Boisvert se coucher et leissa son revers dans le filet pour le 4e but. Doug Harvey lança la rondelle

pour protester alors qu'il délaissait une punition aux As et il put suivre les buts suivants du pénitencier, après en avoir réellement trop vus de près. Un lancer parfait de Gray, d'une vingtaine de pieds, lui permit de se joindre au club des 20 buts, puis Simon Noleit marqua un coup de goaf sur une rondelle sautillante. Enfin Jean-Guy Gendron, s'échappant avec Mortson, lança par-dessus l'épaule droite de Boisvert pour porter le compte final à 7-1.

LES ALIGNEMENTS
BALTIMORE — BUTS: Boisvert; DEFENSES: Ingram, Harvey, Ford, Block, MacQueen; AVANTS: Regan, Taylor, Schinkel, Knitba, MacDonald, McGregor, Dufour, Cassette, Brennan, Pithmy.
QUÉBEC — BUTS: Bauman; DEFENSES: Johns, Mortson, Price, Hanna, Robazza; AVANTS: Berenson, Hicks, Blackburn, Mortson, Sutherland, Rochefort, LaBosière, Gendron, Gray, Noleit.
ARBITRE: Forest Roy; JUGE DE LIGNES: H. P. Mevler, Raymond Huot.

SOMMAIRE

Table with columns for game details, scores, and player statistics for the Clippers vs As match.



La mise en échec a été à l'honneur dans le match d'hier soir et l'on y voit les Don Johns tenter de se débarrasser d'une retenue, gracieusement du bâton de Ken Schinkel. (Photo: "L'Action", par Marcel Laforez)



Sports en Coulisse

Par Jacques Revelin

Un homme-clé est curieusement ligoté par le gouvernement

En créant un directeur provincial des loisirs l'automne dernier, a-t-on simplement voulu tranquilliser ceux devenant de plus en plus inquiétés par l'immobilisme et l'indifférence du gouvernement, sur le plan des sports et de la récréation? Avec le recul de quelques mois, on peut certes se poser cette question et bien d'autres, notamment celles-ci:

Quelles directives, quel pouvoir, quel personnel, quel budget ont été attribués à Pierre Leclerc quand il est devenu directeur provincial des Loisirs, au sein du ministère de l'Éducation? Quelle liberté d'action lui a-t-on accordée ou quelles limites lui a-t-on imposées?

Avions-nous donc raison d'être sceptique quand ce sympathique et ardent amateur des loisirs du diocèse de Québec fut poussé sur la scène provinciale pour accomplir une mission qui fut mal définie et qui, d'ailleurs, ne semblait pas relever d'une entière approbation de l'honorable Gérin-Lajoie?

Comme beaucoup d'autres, nous nous étions néanmoins réjoui du choix d'un tel homme, ayant jusqu'ici fait preuve d'un grand réalisme dans ses efforts visant à orienter l'évolution des loisirs, selon les besoins actuels et futurs des adolescents, voire même des adultes. Enthousiasmé sans nul doute par les perspectives d'une plus large action, Pierre Leclerc est entré dans l'administration avec l'espoir d'exercer une fonction agissante et, qu'a-t-il fait ou plutôt qu'a-t-il pu faire depuis son installation au poste de directeur provincial des Loisirs?

Ces questions ne surgissent pas à sa propre demande, mais à la suite d'une déception qui se généralise. Beaucoup de personnes qui m'ont fait part de leur compréhension et soutien d'aperçoivent que Pierre Leclerc les comprend et soutiendrait leurs initiatives, s'il en avait le pouvoir et surtout les moyens. A son service institué avec de belles paroles et de belles promesses, aucun budget n'a été alloué. Pourtant, quand on frappe à une autre porte du gouvernement pour faire valoir les justes besoins d'une subvention, on s'empresse de répondre que c'est à Pierre Leclerc qu'il faut s'adresser. Voilà une situation bien déprimante pour un personnage dont l'expérience et le jugement le rendent apte à prendre de profitables initiatives pour le bénéfice de la collectivité.

Selon une bonne source, on songerait même à déplacer le directeur provincial des Loisirs pour l'affecter temporairement à la Commission provinciale du Centenaire. Que sa présence soit utile dans ce service, nul n'en doute. Ce n'est toutefois pas pour s'acquitter d'une tâche obscure et de courte portée qu'il a abandonné la Fédération des Loisirs du diocèse de Québec. La neutralisation d'un expert comme lui est inquiétante et négative.

Dans une province qui bouge de plus en plus, dans tous les domaines y compris celui des sports et loisirs, un homme-pivot comme semblait devoir l'être Pierre Leclerc s'imposait. Une fois nommé, hélas! on l'a ligoté alors que son entrée en action était urgente. Ainsi, c'est sur lui que la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver comptait pour favoriser la mise en train des athlètes devant constituer l'équipe qui représentera la Belle Province à Québec, lors de la grande compétition nationale de février 1967, comme s'en préoccupait déjà les directeurs sportifs des autres provinces du pays. Dans bien d'autres secteurs Pierre Leclerc a fait naître aussi, malgré lui, de vaines espérances.

Que l'autorité provinciale nous pardonne de la critiquer et admette qu'elle s'est exposée à de pareils reproches, en donnant fausement l'impression de vouloir améliorer une situation précaire. Afficher publiquement ses bonnes intentions sans s'engager sur la voie de la réalisation c'est se maintenir à l'écart des engagements du réel.

Osons croire, en concluant ces remarques, que le budget devant normalement permettre d'agir au directeur provincial des Loisirs n'est pas actuellement figé pour subvenir à certains besoins en vue d'une prochaine élection. Dans un tel cas, il faudrait "y voir" pour que "ça change" immédiatement...

Les prochains "6 jours" de Québec auraient lieu à la fin du mois de mai, à la suite des représentations du cirque Hamid Morton. Souhaitons que le Colisée soit aéré entre les deux événements, surtout pour les coureurs qui seront enfermés une semaine à l'intérieur...

Bobby Hull n'a pas su exploiter au maximum l'occasion s'offrant à lui de combler son retard sur Maurice Richard, quand les Hawks ont affronté hier soir la faible équipe de Boston que Pit Martin a réveillée en gorgeant à lui seul la victoire par ses 4 buts. La "comète blonde" a toutefois maintenu son rythme de production, devant lui permettre de doubler rapidement et largement le cap des 50 buts. Pour surpasser un record auquel les admirateurs du "Rocket" s'accrochent désespérément, il faudra maintenant qu'il compte onze buts dans les huit prochaines joutes des Hawks...

Un banquet profitable

TORONTO (PC) — Une foule de 1,164 personnes a assisté au 15e banquet annuel des célébrités du sport hier soir. Les recettes du banquet, commandité par l'association des chroniqueurs et commentateurs sportifs de l'Ontario, sont versées à la société ontarienne des enfants infirmes et on prévoit un profit net de \$25,000.

petra Burka, championne mondiale de patinage artistique et meilleure athlète de l'année en Ontario, était la figure dominante à la table d'honneur, où l'on remarquait également: Zoilo Versalles, arrêt-court des Twins de Minnesota et joueur le plus utile de la ligue Américaine de baseball; Brooks Robinson, des Orioles de Baltimore; George Reed, des Roughriders de la Saskatchewan, joueur de l'année dans la ligue Canadienne de football; Dick Shatto, ex-Argo de Toronto, Zeno Karcz, meilleur joueur canadien dans la LCF; Elmer Lach et Butch Bouchard, étoiles des Canadiens de Montréal, etc.

Le tueur Whipper Billy Watson a escorté le représentant d'honneur tandis que les comédiens Wayne et Shuster agissaient comme maîtres de cérémonie.

Coquetel sportif

NATATION
HAMILTON PC — Jimmy Thompson, 60 ans, ancien nageur olympique et entraîneur de nage durant 30 ans, est décédé à l'hôpital mercredi. Thompson, qui en 1959 avait remporté le titre de l'Homme de l'année à Hamilton, avait entraîné quelques-uns des meilleurs nageurs du Canada. On peut mentionner Dan Sherry, champion mondial du 110 verges papillon, et George et Tom Park et la geogeuze Irene MacDonald.

BOBSLEIGH
CORTINA D'AMPEZZO, Italie PC-PA — La deuxième équipe canadienne de bobsleigh à deux hommes a fait une légère chute hier, lors des dernières courses d'entraînement en vue des championnats mondiaux qui auront lieu samedi et dimanche.

CYCLISME
LONDRES AFP — Pour la première fois, le Canada participera au tour cycliste de Grande-Bretagne 28 mai au 11 juin avec une équipe de huit coureurs.

Quant au vainqueur de l'an dernier, Len West, il ne défendra probablement pas son titre. En effet, le coureur anglais compte passer la saison aux Pays-Bas, où il poursuivra sa carrière.

GOLF
SAN FRANCISCO PA — Frank Beard a réussi un 66,

cinq sous la normale, hier en prenant les devants dans le tournoi international de San Francisco, doté d'une bourse \$55,000. Par contre le favori Arnold Palmer, qui se contentait d'un 73, deux au-dessus de la normale.

Sur un pied d'égalité, à deux coups du meneur, on note Jerry Steelsmith et Larry Mowry.

Les meilleurs golfeurs canadiens furent les Torontois Jerry MacGee avec un 71, George Knudson avec un 73 et Al Baulding avec un 74.

Les conducteurs Lamont Gordon, de Harrison, Ont., et Bob Storey, de Toronto, s'en sont tirés sagement parce que leur sledge n'avait pas pris de vitesse au moment de l'accident. Les Italiens ont encore réussi le meilleur temps dans le meilleur temps combiné en 2:35.79 en comparaison de 2:35.38 des Italiens.

Workman aurait déniché le remplaçant de Jim Trimble

HAMILTON (P.C.) — Le Journal Spectator prétend que Joe Restic, instructeur des Tiger-Cats, Hamilton depuis trois ans, a signé un contrat de trois ans pour piloter les Alouettes de Montréal. Le journal précise que l'engagement de Restic sera annoncé lors d'une conférence de presse des Alouettes aujourd'hui. Il remplacerait Jim Trimble, congédié l'automne dernier après trois ans d'insuccès avec les Montréalais. On n'a pu rejoindre Restic à sa demeure de Hamilton, N.Y., pour confirmer la nouvelle. Le pilote Ralph Sazio, des Cats, aurait reçu un téléphone de Restic mercredi soir, mais il n'était pas chez lui. "J'ignore s'il voulait m'apprendre ou non qu'il avait accepté le poste, a dit Sazio, car je sais qu'il s'est entretenu avec la direction des Alouettes". Selon le journal, les Cats ont déjà entamé les négociations avec "trois ou quatre candidats" afin de remplacer Restic, qui est instructeur du champ-arrière des Cats depuis 1961. Toujours selon le journal, le premier souci de Restic était d'obtenir un contrat à long terme. Son départ laisserait les Cats avec seulement un assistant au pilote.



And on a fait connaître au propriétaire Ted Workman l'article du Spectator, celui-ci a révélé que la direction n'avait pas encore fait son choix final entre Restic et Johnny Michels, instructeur des Blue Bombers de Winnipeg. "Nous n'avons pas encore embauché Restic, a dit Workman, mais nous avons convoqué une conférence de presse pour cet après-midi alors que nous espérons faire connaître notre choix". Par ailleurs, Workman a refusé de dire si Restic avait accepté les conditions de l'équipe et attendait simplement la signature officielle de son contrat.

Le High School du Juguéy d'Arvida, représentant le Lac-St-Jean, et le High School de Québec ont tous deux enregistré trois buts contre aucun revers.

Sur un pied d'égalité au deuxième rang avec deux gains et un revers, on note le High School de Sutton, des Cantons de l'Est, le High School de Shawinigan, du St-Maurice, et le Queen Elisabeth High School de Sept-Îles, du Bas St-Laurent.

Pierrefond, Mattagami et Howick suivent avec des fiches de 1-2. Enfin, les étudiants de Mont Royal et de Lévis ne comptent encore aucune victoire.

Dans l'Américaine
LES COMPTES
B A Pts
Gamble, Roc 22 30 58
Gendron, Qué 22 28 50
Ehman, Roc 24 25 49
Blackburn, Qué 22 27 49
Pappia, Roc 21 28 49
LaBosière, Qué 20 29 49
Hall, Pitt 18 29 47
Hicks, Qué 17 30 47
Couture, Cle 15 32 47
Melnik, Buf 12 34 46
Mortson, Qué 15 30 45

Table with columns for league standings and player statistics for the American League.

Un vrai GROS GIN du pays

Advertisement for Beau Geste Gin featuring a castle illustration and the text: 'LA PORTE SAINT-LOUIS', 'TOUT comme la Porte Saint-Louis fait l'admiration des visiteurs de la Vieille Capitale, BEAU GESTE est imposé à l'admiration des connaisseurs', 'UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée, Valleyfield'.

Advertisement for Stoneham Skis: 'SKI A STONEHAM II SANTÉ LOISIRS + SANTÉ'.

Advertisement for Colisee: 'COLISEE', 'TEL: 525-9979 — 525-5129', 'LIGUE AMERICAINNE DIMANCHE — 8.00 P.M.', '24e JOUTE de la PÉJULE', '★ ROCHESTER ★ VS ★ AS de QUÉBEC ★', 'Billets de SAISON et Billets LIGUES dans les dépôts jusqu'à 5 h. SAMEDI au Colisée jusqu'à 5 h. AUJOURD'HUI et DEMAIN. Contrôle ouvert dimanche de 11 h. a.m. à 8 h. d.m., et à compter de 7 h. (1-V).

Comparaison des records
Richard — Geoffrion — Hull

Buts No:	Par Richard (1944-45)	Par Geoffrion (1960-61)	Par Hull (1961-62)	Par Hull (1965-66)
1	3	1	3	1
2	5	3	4	1
3	5	4	9	1
4	5	5	13	2
5	7	6	17	3
6	8	6	19	3
7	9	6	20	4
8	10	13	20	4
9	11	15	20	6
10	13	16	23	6
11	13	17	27	6
12	13	19	28	9
13	14	25	31	10
14	15	25	34	10
15	16	26	36	11
16	17	27	40	18
17	18	27	41	19
18	18	28	41	23
19	19	28	43	23
20	21	29	43	23
21	21	30	45	23
22	21	31	46	25
23	21	31	46	25
24	21	32	47	26
25	23	33	47	26
26	25	35	48	27
27	26	41	49	27
28	26	49	49	30
29	27	49	49	31
30	30	51	49	32
31	31	53	52	34
32	31	53	52	34
33	31	56	54	37
34	32	56	55	37
35	33	57	56	37
36	33	57	58	37
37	34	57	58	38
38	35	58	59	40
39	36	59	60	41
40	37	60	61	42

UN BRUSQUE RÉVEIL DES BRUINS PREND LES HAWKS PAR SURPRISE Pit Martin vole la vedette à Bobby Hull



PIT MARTIN

BOSTON (P.A.) — Pit Martin a conduit quatre buts hier soir en comptant les Bruins de Boston à un gain de 5-3 sur les Black Hawks de Chicago.

C'était la quatrième victoire consécutive des Bruins, dont deux aux dépens des Hawks. L'exploit de Martin a égalé un record d'équipe, établi par Woody Dumart aux dépens des Hawks le 4 mars 1951.

Après avoir compté à deux reprises dans le premier engagement, Martin a ajouté un but à chacune des deux reprises, deux fois avec l'aide de Johnny Bucyk.

Cependant, Bobby Hull a pu échapper à la surveillance d'Eddie Westfall pour compter son 40e but de la saison, ce qui lui donne 28 autres matches pour améliorer le record de 50 buts dans une saison.

Teddy Green des Bruins, s'est forcé des ligaments en venant aux prises avec Eric Nesterenko dans la première période, puis Tom Williams, des locaux, en est venu aux coups avec Chico Maki tandis que Gilles Marotte se battait avec Al MacNeil, des visiteurs, dans le dernier engagement.

Maki et Williams ont écopé de majeures et mauvaises conduites. Alors que la foule ne voyait que la lutte entre Westfall et Hull pendant tout le match, la tenue du gardien Eddie Johnston, des Bruins passait inaperçue.

En effet Johnston a effectué 43 arrêts, dont 16 dans la seule dernière reprise, contre les 33 du cerbère du Chicago.

Dean Prentice, des Bruins, a subi une blessure au-dessus d'un oeil nécessitant quatre points de suture.

L'acquisition de Martin du Detroit a marqué un regain de vie chez les Bruins, car il a réussi 11 buts depuis son arrivée à Boston.

SOMMAIRE		Deuxième période		Troisième période	
Première période		4-Chicago, Hull (40) (seul) 1:26	8-Boston, Martin (11) (Bucyk) 2:02		
1-Boston, Martin (8) (Bucyk) 4:02		5-Chicago, Mohns (13) (Esposito) 9:00	Punitions: Maki, majeure, mauvaise conduite 11:41; Williams, majeure, mauvaise conduite, 11:41; MacNeil 11:41; Boivin 12:00.		
2-Boston, Martin (9) (Stewart, Bucyk) 15:17		6-Boston, Martin (10) (Stewart, Wostovich) 11:02	LANCERS: Chicago 9 18 16-43; Boston 15 13 5-33		
3-Boston, Oliver (14) (Prentice, McKenzie) 16:10		7-Chicago, Esposito (16) (Hay, Maki) 19:20	Assistance: 13,900.		
Punitions: Maki 8:30, Oliver 19:28					

La vie est belle quand on se réjouit avec le goût jovial d'une bière Dow

DOW... toujours de bon goût

DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

RECUES A L'HONNEUR

Les Américains de Rochester ont remporté l'an dernier la coupe Calder sans une seule recrue sur leur alignement. Pourtant, quand ils sautèrent sur la glace du Colisée dimanche soir contre leurs plus sérieux rivaux, les amateurs pourront voir à l'oeuvre dans les deux équipes en présence cinq des six principaux candidats au titre de recrue de l'année.

A l'exception de George Gardner, du Pittsburgh, les cinq autres joueurs les plus en vedette chez les nouveaux-venus seront de la partie. Les Américains présenteront en effet le cerbère Gary Smith et les avants Mike Walton et Brian Conacher et les As auront Gary Bauman et Simon Nole.

Bauman et Smith se livrent une lutte de géants, en compagnie de Gardner, pour non seulement le trophée Dudley (Red) Garrett, mais également pour le trophée Nap Holmes et le poste de gardien de buts sur la première équipe d'étoiles. Quant à Walton, il est en route pour une saison de 40 buts, au milieu des prolifiques Dick Gamble et Jim Pappin. Brian Conacher est celui qui on prédit le plus brillant avenir dans le groupe.

Quant à Simon Nole, il est probablement le joueur de la ligue qui a la meilleure moyenne de buts comptés par minute passée sur la glace, et il détient probablement le même honneur pour le nombre de buts gagnants.

Mais cet aspect "recrues" n'est qu'une des nombreuses raisons d'assister à ce match. On aura, entre autres, en présence, les meneurs des deux sections, les deux clubs avec la meilleure moyenne offensive et défensive du circuit, les cinq premiers compteurs et 10 des 14 premiers.

C'est le genre de joute à laquelle assisteront ceux qui ne vont au hockey qu'une fois par mois. Ils pourront d'ailleurs recommencer mardi, car ce sera un autre mois.

HOSPITALITY SPOKEN

Les pessimistes disaient: "Les gens vont se lasser du Carnaval; ils vont délaissé le pe-sée". Pourtant les deux événements continuent à grossir à chaque année et leur fin n'est pas prochaine. S'ils suivent les traces de la bonne entente et de l'hospitalité dont le bonspiel est une preuve depuis 53 ans.

Participer au bonspiel de Québec, c'est un privilège: seulement 128 équipes sur 215 demandées sont acceptées annuellement. Puis ça devient une tradition, à preuve le grand nombre de membres du club de la Décennie.

Point d'origine d'amitiés innombrables, à cause de la traditionnelle hospitalité de nos Québécois, le bonspiel donne à nos curiers des amis nouveaux un peu partout dans l'Est du Canada et des États-Unis. Un homme d'affaires nous confiait récemment: "Chaque fois où je vais à Halifax, je suis incapable de sortir du Nova Scotian, sans avoir à ma disposition la limousine et le chauffeur d'un curier de l'endroit que je retrouve à chaque année au bonspiel".

L'ingénieur de ce système compliqué de joutes qui permet à une équipe d'être encore en liste le jeudi, même si elle a perdu tous ses matches, nous a quitté pour un monde meilleur. Mais Jim Weyman a eu huit ans pour voir à l'oeuvre Marc St-Hilaire et il est parti en sachant que son oeuvre était entre bonnes mains. En fait, jamais dans son histoire le bonspiel n'a été en aussi bonne posture financière et sportive.

Et quand on sait que c'est Lionel Bouvrette qui est président cette année, on ne peut qu'être assuré d'un autre fleuron au blason de l'hospitalité québécoise.

66 EN '66

Quand Roger Maris battit le record de 60 circuits de Babe Ruth en 1961, le slogan lancé par les Yankees se lisait: 61 pour Maris en '61. L'année suivante, Willie Mays commença la saison à une allure fulgurante et les journaux de San Francisco lancèrent le mot: 62 pour Mays en '62. A l'allure où va Bobby Hull présentement, il ne faudrait pas se surprendre de voir surgir à Chicago le slogan: 66 pour Hull en '66.

En fait, nous croyons que la Comète blonde peut dépasser ce chiffre. Sur quoi nous basons-nous pour cette prévision? Simplement sur le fait qu'en 1961-62, Hull avait marqué 34 buts dans ses 30 dernières joutes. Or cette année, il en a réussi 38 dans les 40 premières parties des Black Hawks. Additionnez ces deux chiffres et vous arriverez au total fantastique de 72.

L'ANECDOTE DU JOUR

On a demandé à Pete Rose, du Cincinnati, s'il connaîtrait une nouvelle saison de .300 en 1966. "Bien, a-t-il expliqué, l'an dernier j'ai eu 11 en 14 contre Warren Spahn et 9 en 14 contre Bob Friend. Or je lis que Spahn va prendre sa retraite et que Friend est passé à la ligue Américaine. Aussi bien dire que je suis déjà baissé à .300".

Ici et là

C'est Maurice Vachon, un ancien joueur du Frontenac, qui a été nommé instructeur des As Juniors de Theford Mines. — Si c'est Joe Restie qui est choisi le successeur de Jim Trimble aujourd'hui, notez que c'est le seul nom qui ait jamais été mentionné dans cette chronique et qu'il était notre favori non un des 7 décembre. — La piste de Sherbrooke ouvrirait sa saison le 1er mai et présenterait un nombre sans précédent de 84 programmes de courses.

On saura vraiment ce soir si c'est la fatigue du voyage qui avait été la cause de la défaillance du Rouge et Or à Hamilton. Tous les joueurs locaux croient qu'ils peuvent vaincre les Marlies de McMaster dans une joute normale. — Le boxeur poids-lourd Jean-Claude Roy, de Montmagny, espère avoir la chance d'affronter George Chuvalo lorsqu'il reviendra au pays. Enire-temps, son gérant Marcel Bernier et son entraîneur Georges Clavet tenteront de lui donner de l'expérience avec des combats au Madison Square Garden et au Boston Garden. — La même pensée a traversé l'esprit de tous les chroniqueurs sportifs après la magistrale performance de Guidoo Roy: vous ne voyez pas une situation se produire à Providence et les pilotes avoir le choix entre Scherza et Lesieur!

Partage des bonis de la demi-saison

MONTREAL — La tenue formidable de Bobby Hull durant la 1ère demie de la saison 1965-66 dans la Ligue Nationale de Hockey lui a mérité d'autres lauriers aujourd'hui à l'occasion de la publication des résultats du vote pour les trophées individuels de ce circuit pour ce qui a trait à la 1ère demie. Le fameux ailier de 27 ans des Black Hawks de Chicago a récolté 79 points sur un total possible de 90 pour le trophée Hart et cela lui assure une avance de 58 points sur son plus proche rival qui est à la fois son valeureux coéquipier, le gardien Glenn Hall.

Les résultats du vote récent pour les trophées alors que les chroniqueurs et les commentateurs ont procédé sur une base de 5-3-1 points comme dans le passé ont permis au joueur de défense du Canadien, Jacques Laperrière de prendre les devants pour le trophée Norris, à l'ailler gauche-recrue des Leafs de Toronto, Bert Selby, de mener pour le trophée Calder et à Alex Delvecchio, le vétérán des Red Wings de Detroit, de mener, lui, pour le trophée Lady Byng.

L'an dernier, Hull enleva le Hart à la suite de la forte avance qu'il avait prise à la mi-saison quand il mena alors par 88 points contre 22 sur Norm Ullman, du Detroit. Hull l'emporta en fin de compte à la fin de la saison par 7 points même si Ullman fut le meneur durant la seconde moitié de la saison, Hull devant alors manquer plusieurs joutes à cause des blessures au genou. Bobby, il y a à peine quelques jours, fut choisi à l'unanimité à l'aile gauche sur le Premier club d'Etoiles pour la 1ère moitié de la saison et on sait qu'il fut aussi le meneur chez les compteurs durant cette même demi-saison.

Le meneur pour chacun des circuits de cette 1ère moitié de la saison recevra \$250, de la ligue Nationale. Le meneur pour la seconde demie lors du scrutin de fin de saison recevra lui aussi \$250, tandis que le vainqueur de chacun des trophées pour la saison — vainqueur déterminé par l'addition des votes récoltés à chacune des deux demies — recevra \$1,000, et le joueur qui se sera classé second alors, \$500. D'un total de \$6,500, remis par la ligue pour la 1ère moitié de la saison, Hull s'est assuré \$1,250, tandis que les joueurs du Chicago ont récolté au total \$3,000. Les joueurs du Detroit ont amassé \$2,000, ceux du Canadien \$1,000, et enfin ceux du Toronto, \$500.

C'est lors du vote pour le trophée Calder que la lutte a été la plus serrée cette fois. Selby l'a en effet emporté par 10 points sur le joueur de défense des Wings, Bert Marshall et par 24 points sur le jeune gardien Bernard Parent, du Boston. Il y a un an, c'est un jeune du Detroit, le gardien Crozier, qui prenait les devants sur l'ailler droit des Leafs, Ron Ellis. On sait que Crozier fut en fin de compte celui qui

reporta le trophée Calder à la fin de la saison. Pour le trophée Hart, Bobby Hull a pris une avance de 65 points sur Norm Ullman qui a récolté 14 points cette fois-ci. Treize joueurs ont été considérés pour le Hart.

C'est le trophée Byng qui a amené le plus de joueurs considérés, soit 14 et Delvecchio, vainqueur du trophée en 1958-59 a récolté 52 points soit 22 de plus que l'ailler droit du Canadien, Robert Rousseau.

Don Marshall, des Rangers, a pris la 3e place avec 21 points, deux de plus que le capitaine de son équipe, Bob Nevin. Hull, qui a enlevé le trophée le printemps dernier, s'est classé en 6e place cette fois-ci avec huit points.

La lutte a aussi été assez serrée pour le Norris où Laperrière a récolté 62 points, soit 20 de plus que Pilote. Jacques fut également le meneur après la 1ère demie l'an dernier mais c'est Pilote qui l'emporta finalement pour la saison entière. Doug Barkley, du Detroit, s'est classé 3e avec 30 points il y a quelques jours et sept autres joueurs de défense ont reçu des votes.

Voici comment les argents ont été distribués pour la 1ère moitié de la saison 1965-66 à la suite des scrutins divers: Bobby Hull, Chicago, \$1,250. (Premier club d'As, premier compteur et meneur pour le Hart); Jacques Laperrière, Canadien, \$750. (Premier club d'As, meneur pour le Norris); Glenn Hall, Chicago, \$750. (Premier club d'As, meneur pour le Byng); Norm Ullman, Detroit, \$750. (Premier club d'As, en 2e place chez les compteurs. Pierre Pilote, Chicago, \$500. (Premier club d'As); Gordie Howe, \$500. (Premier club d'As. Brit Selby, Toronto, \$250. (meneur pour le Calder); Alex Delvecchio, Detroit, \$250. (meneur pour le Byng). Les joueurs suivants ont reçu chacun \$250 pour avoir été choisi sur le Second club d'Etoiles: Roger Crozier, Detroit; Doug Barkley, Detroit; Allan Stanley, Toronto; Stan Mikita, Chicago; Robert Rousseau, Canadien et Doug Mohns, Chicago. Voici maintenant le résultat détaillé du scrutin pour chacun des trophées de la LNHF pour la 1ère moitié de 1965-66:

TROPHÉE HART — "remis au joueur jugé le plus utile à son club": Bobby Hull, Chicago, 79 points; Glenn Hall, Chicago, 21; Norm Ullman, Detroit, 14; Gordie Howe, Detroit, 13; Bob Pulford, Toronto, 10; Roger Crozier, Detroit, 8; Bob Nevin, New York, 4; Jacques Laperrière, Canadien, Henri Richard et Jean Béliveau, Canadien, 3 chacun; Robert Rousseau, Canadien, 2; Doug Barkley, Detroit, 1 et Harry Howell, New York, 1.

TROPHÉE CALDER — "remis à la Recrue de l'Année": Brit Selby, Toronto, 59; Bert Marshall, Detroit, 49; Bernard Parent, Boston, 35; Gary Peters, New York, 7; Gilles Marotte, Boston, 5; Mike McMahon, New York, 3; Ken Hodges, Chicago, 3; Wally Boyer, Toronto, 1.

TROPHÉE LADY BYNG — "remis au joueur qui a affiché la meilleure tenue tout en étant le plus sportif et le plus gentilhomme": Alex Delvecchio, Detroit, 52; Robert Rousseau, Canadien, 30; Don Marshall, New York, 21; Bob Nevin, New York, 19; Dave Keon, Toronto, 12; Bobby Hull, Chicago, 8; Bill Hay, Chicago, 5; Bob Pulford, Toronto 5; Doug Mohns, Chicago, 3; Ralph Backstrom, Canadien, 3; Norm Ullman, Detroit, 1; Henri Richard, Canadien, 1; Bruce McGregor, Detroit, 1; Jean Béliveau, Canadien, 1.

LES COMPTEURS

	B. A. Pts
B. Hull, Chi	40 24 64
Ullman, Det	24 28 52
Mikita, Chi	20 27 47
Howe, Det	19 26 45
Rousseau, MI	16 29 45
Delvecchio, Det	17 24 44
Nevin, N.Y.	18 21 39
Richard, MI	14 24 38
Pulford, Tor	19 18 37
Béliveau, MI	13 24 37
Smith, Det	14 21 35

TROPHÉE NORRIS — "remis au joueur de défense qui a démontré la plus grande habileté générale à sa position": Jacques Laperrière, Canadien, 62 points; Pierre Pilote, Chicago, 42; Doug Barkley, Detroit, 30; Harry Howell, New York, 9; Matt Ravlich, Chicago, 6; Tim Horton, Toronto, 4; Marcel Pronovost, Toronto, 3; Ted Green, Boston, 3; Allan Stanley, Toronto, 2; Jean-Guy Talbot, Canadien, 1.



ROME AFP — M. Hans Maciej, directeur du comité organisateur provisoire des jeux olympiques d'hiver qu'entend organiser la ville de Calgary en 1972, a été reçu hier à Rome, au siège du comité olympique national italien.

La candidature de Calgary sera examinée au cours de la session du CIO qui aura lieu à Rome au mois d'avril prochain et à l'occasion de laquelle le comité organisateur provisoire désire présenter une exposition concernant les installations sportives de la ville canadienne.

M. Hans Maciej, accompagné par M. Giordano Bruno Fabjan, secrétaire général adjoint du comité olympique italien, a visité le Foro Italico où aura lieu la session du CIO et, en particulier, les salons où se tiendra l'exposition.

Au cours de sa prochaine session, le CIO devra aussi désigner la ville qui organisera les jeux d'été en 1972.

Grenoble

La "situation" à Grenoble, née d'un différend entre le comité d'organisation des jeux d'hiver de 1968 et la municipalité, a fourni le point essentiel de l'ordre du jour de l'assemblée plénière du comité olympique français, réuni en fin d'après-midi hier, sous la présidence de M. Jean Dame, en l'absence du président Armand Massard, souffrant.

Après avoir entendu un bref exposé de M. Potin, délégué du CIO auprès du comité d'organisation des jeux, exposé portant sur l'état des travaux en vue du déroulement des épreuves olympiques, l'assemblée a exprimé à l'unanimité sa volonté de tout mettre en oeuvre pour que les travaux de la commission ne subissent aucun ralentissement du fait de "l'incident".

Le comité olympique français a donc décidé de demander d'être reçu mardi prochain par le premier ministre M. Georges Pompidou ainsi que par le nouveau ministre des Sports M. Missoffe afin de leur confirmer sa détermination de mener à bien la tâche que lui a confiée le Comité International Olympique d'organiser les 10e jeux d'hiver. De plus, dans la motion qu'il a rédigée et qu'il a votée à l'unanimité, le COF menace l'actuel comité d'organisation de lui enlever la délégation de mandat qu'il lui avait accordée.

Londres

"Nous espérons que les jeux olympiques, ou autres manifestations sportives de cette importance, ne soient plus jamais organisés sous de telles conditions d'altitude et de climat qui défavorisent les athlètes qui n'ont ni le temps ni les moyens financiers nécessaires pour s'acclimater de façon convenable".

Tel est le vœu émis dans un communiqué par le "Sport Council Britannique", chargé par le gouvernement de Grande-Bretagne de répartir les crédits affectés au sport et dont le président est l'ancien coureur à pied, le Dr Roger Bannister.

Ce communiqué a été publié après le dépôt des conclusions du "Conseil de Recherches" du "Sport Council" qui a terminé l'étude du rapport de la commission médicale du comité olympique britannique qui s'était rendue à Mexico lors de la "semaine pré-olympique", afin d'étudier le comportement des athlètes en altitude.

Dans son communiqué, le conseil des sports déclare encore que "le problème de l'altitude pose des problèmes d'organisation considérables aux autorités sportives nationales", mais conclut toutefois que "c'est un soulagement de savoir que les études faites ne sont pas dangereuses pour la santé des sportifs et n'auront ni effet immédiat ni différé sur l'organisme des athlètes qui prendront part aux jeux de Mexico". On se souvient que le comité olympique britannique avait déclaré qu'un mois au moins serait nécessaire pour s'acclimater à l'altitude de Mexico soit plus de 2,000 mètres.

Rebondissement dans le litige du baseball majeur à Milwaukee



Le golfeur Joe Campbell, avec son perpétuel cigare, montre ce qu'il pense de la température à San Francisco où il participe au tournoi Lucky International. (Téléphoto: U.P.I.)

MILWAUKEE (P.A.) — L'Etat du Wisconsin a obtenu hier un ordre de la Cour obligeant la ligue Nationale de baseball à maintenir une franchise à Milwaukee en 1966 et par la suite.

Toutefois, le juge Roller, qui a déjà décidé qu'il avait juridiction dans l'action anti-trust intentée au baseball majeur, a laissé une alternative à la ligue Nationale.

En effet, celle-ci peut encore décider si elle veut soumettre son immunité de 44 ans aux lois anti-trust en Cour alors que le règlement d'une seule franchise est à l'enjeu.

D'autant plus que la direction de la ligue pourrait bien songer à utiliser l'alternative d'accorder une nouvelle franchise à Milwaukee pour remplacer les Braves d'Atlanta.

Entre-temps, à Atlanta, le président des Braves, William Bartholomay, a précisé que son équipe ouvrirait la saison à Atlanta le 12 avril, obéissant à un ordre de la Cour du comté de Fulton.

La ligue Nationale tiendra son assemblée annuelle d'hiver à New York vendredi et la situation de Milwaukee sera certes à l'agenda.

Cette décision du juge a suivi rapidement une demande de la défense prétendant qu'elle ne pouvait préparer sa défense à temps pour le 1er février. La défense devra donc exposer vendredi matin les raisons de sa demande.

TROIS POINTS — Au fait, l'ordre du juge est limité en ce sens qu'il n'oblige pas les Braves à retourner à Milwaukee.

Par contre, il les oblige à prendre les dispositions nécessaires au cas où la Cour leur ordonne de demeurer à Milwaukee, tout en ne s'engageant pas davantage à évoluer à Atlanta en 1966.

Enfin, le juge a ordonné à la ligue Nationale de préparer des plans d'expansion avant le début de la saison 1966 afin de "présenter du baseball d'une qualité convenable", à Milwaukee.

La décision du juge Roller est entrée en vigueur immédiatement, car il avait décidé hier que le tout relevait de sa juridiction, ce qui n'a pas encore été contesté, mais ce que l'avocat du circuit a l'intention de faire.

Ainsi, jusqu'à ce que la juridiction du tribunal soit renversée, les défenseurs doivent se soumettre à la décision du juge.

ST-LOUIS (P.A.) — August A. Busch, fils, président des Cards de St-Louis, a donné hier au Boy's Club de St-Louis l'historique stade Busch, scène des heures de gloire des Cardinals.

Ces derniers déménageront au nouveau stade de St-Louis, coûtant \$8,000,000, le 12 mai, après avoir ouvert leur saison dans l'ancien stade.

Les 20 représentants des joueurs l'ont élu unanimement et le juge a accepté le poste par téléphone de Milwaukee. Tous les joueurs confirmeront officiellement la nomination par voie de scrutins lors de l'entraînement du printemps.

Bob Friend a annoncé la nomination du juge, tout en spécifiant que les bureaux seront installés à New York. De plus, il a insisté sur le fait que la décision avait obtenu l'approbation du commissaire William Eckert et des gérants généraux des équipes majeures.

Wille McCovey a connu une de ses meilleures saisons comme remplaçant de Cepeda au premier but, ce qui a poussé les journalistes à demander où évoluerait Cepeda.

"Pour le moment, on devra attendre pour constater si Cepeda pourra se mériter un poste", a répliqué Franks.

On sait que Cepeda est demeuré sur la liste des blessés pendant la plus grande partie de la saison dernière à la suite d'une intervention chirurgicale au genou en décembre 1964.

Après avoir dominé l'équipe avec une moyenne de .304 en 1964, Cepeda n'est allé au bâton que 34 fois en 1965 et a présenté une fiche de .176.

Le champ intérieur, le receveur Tom Haller, le deuxième but Hal Lanier et le troisième but Jim Hart sont assurés de leur poste tandis que le vétéran Dick Shofield et Tito Fuentes se disputent le poste d'arrêt-court.

Masanori Murakami, qui demeurera au Japon en 1966, Willie McCovey a connu une de ses meilleures saisons comme remplaçant de Cepeda au premier but, ce qui a poussé les journalistes à demander où évoluerait Cepeda.

Parlant lors de la conférence de presse annuelle des Giants en hiver, Franks a prétendu que l'acquisition des lanceurs Joe Gibbon et Lindy McDaniel ainsi que la possibilité du retour au jeu d'Orlando Cepeda étaient les raisons d'une puissance accrue.

Le gérant a révélé que la tenue de Gibbon à l'entraînement déterminerait s'il sera un lanceur débutant ou de relève.

"J'aimerais l'utiliser comme débutant, mais nous avons besoin d'aide en relève", faisant allusion au départ du Japonais à \$50,000 par année.

Les 20 représentants des joueurs l'ont élu unanimement et le juge a accepté le poste par téléphone de Milwaukee. Tous les joueurs confirmeront officiellement la nomination par voie de scrutins lors de l'entraînement du printemps.

Bob Friend a annoncé la nomination du juge, tout en spécifiant que les bureaux seront installés à New York. De plus, il a insisté sur le fait que la décision avait obtenu l'approbation du commissaire William Eckert et des gérants généraux des équipes majeures.

Wille McCovey a connu une de ses meilleures saisons comme remplaçant de Cepeda au premier but, ce qui a poussé les journalistes à demander où évoluerait Cepeda.

"Pour le moment, on devra attendre pour constater si Cepeda pourra se mériter un poste", a répliqué Franks.

On sait que Cepeda est demeuré sur la liste des blessés pendant la plus grande partie de la saison dernière à la suite d'une intervention chirurgicale au genou en décembre 1964.

Après avoir dominé l'équipe avec une moyenne de .304 en 1964, Cepeda n'est allé au bâton que 34 fois en 1965 et a présenté une fiche de .176.

Le champ intérieur, le receveur Tom Haller, le deuxième but Hal Lanier et le troisième but Jim Hart sont assurés de leur poste tandis que le vétéran Dick Shofield et Tito Fuentes se disputent le poste d'arrêt-court.

Masanori Murakami, qui demeurera au Japon en 1966, Willie McCovey a connu une de ses meilleures saisons comme remplaçant de Cepeda au premier but, ce qui a poussé les journalistes à demander où évoluerait Cepeda.

Parlant lors de la conférence de presse annuelle des Giants en hiver, Franks a prétendu que l'acquisition des lanceurs Joe Gibbon et Lindy McDaniel ainsi que la possibilité du retour au jeu d'Orlando Cepeda étaient les raisons d'une puissance accrue.

Le gérant a révélé que la tenue de Gibbon à l'entraînement déterminerait s'il sera un lanceur débutant ou de relève.

"J'aimerais l'utiliser comme débutant, mais nous avons besoin d'aide en relève", faisant allusion au départ du Japonais à \$50,000 par année.

Les 20 représentants des joueurs l'ont élu unanimement et le juge a accepté le poste par téléphone de Milwaukee. Tous les joueurs confirmeront officiellement la nomination par voie de scrutins lors de l'entraînement du printemps.

Bob Friend a annoncé la nomination du juge, tout en spécifiant que les bureaux seront installés à New York. De plus, il a insisté sur le fait que la décision avait obtenu l'approbation du commissaire William Eckert et des gérants généraux des équipes majeures.

Wille McCovey a connu une de ses meilleures saisons comme remplaçant de Cepeda au premier but, ce qui a poussé les journalistes à demander où évoluerait Cepeda.

"Pour le moment, on devra attendre pour constater si Cepeda pourra se mériter un poste", a répliqué Franks.

On sait que Cepeda est demeuré sur la liste des blessés pendant la plus grande partie de la saison dernière à la suite d'une intervention chirurgicale au genou en décembre 1964.

Après avoir dominé l'équipe avec une moyenne de .304 en 1964, Cepeda n'est allé au bâton que 34 fois en 1965 et a présenté une fiche de .176.

Le champ intérieur, le receveur Tom Haller, le deuxième but Hal Lanier et le troisième but Jim Hart sont assurés de leur poste tandis que le vétéran Dick Shofield et Tito Fuentes se disputent le poste d'arrêt-court.

Masanori Murakami, qui demeurera au Japon en 1966, Willie McCovey a connu une de ses meilleures saisons comme remplaçant de Cepeda au premier but, ce qui a poussé les journalistes à demander où évoluerait Cepeda.

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Le Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, de Montréal, est devenu le lieu de rencontre des meilleurs jeunes joueurs de badminton du Québec... et même au pays.

Récemment, les représentants du centre ont monopolisé les grands honneurs, lors des épreuves de championnat junior de la Métropole... Des 12 trophées à l'enjeu, 11 ont trouvé niche à l'Immaculée, grâce surtout à l'habileté de Gilles Lepage, Gilles Payette, Yolande Denis, Mireille Caza et Serge Jolicoeur.

L'équipe qui représentera le Québec à Toronto, du 27 au 29 janvier, à l'occasion du championnat junior interprovincial par équipes, serait officiellement formée de trois membres de l'I.C., soit MM. Jolicoeur et Lepage, et Mlle Denis, ainsi qu'Olive Rooke, de la M.A.A.A.

Certains publicitaires de services de pares se servent de la statistique à bon escient pour prouver que le hockey est toujours populaire auprès des jeunes... Il est très intéressant d'apprendre combien d'équipes de hockey appartiennent au service, mais il serait également très intéressant de savoir combien de joutes se disputent ces équipes au cours d'une même saison... On peut prouver ce que l'on veut avec des chiffres.

L'haltérophilie est une discipline sportive qui prend beaucoup de vogue à la Palestre national, de Montréal... Dans une épreuve qui l'opposait à Roland Vaillancourt, des loisirs St-Denis, Yves Dubuc, de la Palestre, a établi deux records juniors du Canada et un record de l'Empire britannique à l'arraché... En essai supplémentaire, Dubuc a établi une marque canadienne avec un arraché de 217 livres.

L'équipes des loisirs St-Denis aligne elle aussi une future grande vedette en Louis Desjardis, âgé de 14 ans, titulaire dans sa catégorie avec un total de 435 livres.

Le baseball commence à jouer du coude dans les pages sportives... Sur le plan amateur, la première nouvelle de l'année 1966 a été la démission du gérant Marcel Durand, qui a piloté le club Ville-Marie au cours des trois dernières années... Son successeur n'a pas encore été nommé, mais on chuchote que Raymond Daviault serait un choix logique.

La réputée Madeleine Sévigny vient à la tête d'un groupe de sept nageurs de la région métropolitaine choisis sur l'équipe du Canada qui rencontrera une équipe des Etats-Unis, ces jours-ci à London, Ontario... L'équipe masculine comprend entre autres trois athlètes de Montréal qui ont déjà fait leurs preuves, Tom Arusso, Mike Chase et Peter Cross.

Pour la première fois depuis plusieurs années, la Ligue junior de l'Ontario présentera une joute d'étoiles, le 2 février à Niagara Falls... Les recettes de cette soirée seront versées au fonds de secours de la ligue, institué pour aider les joueurs gravement blessés.

Trois joueurs du Canadien Junior participeront à cette rencontre, dont le joueur de défense Carol Vadnais... Ce dernier, qui avait de la difficulté à se mériter un poste régulier à l'avant, est devenu un arrière-garde fort prometteur... Jacques Lemaire et Lucien Grenier ont également été sélectionnés sur le club d'as du circuit ontarien.

La vogue est au changement d'instructeurs au hockey junior... Pour la cinquième fois cette saison, les Émerviers de Sorel, de la Ligue provinciale, ont confié à un autre la direction de l'équipe... John Choice a été désigné pour succéder à Réal Dulac, embauché il y a à peine un mois.

Dans la Ligue Montréal junior, Guy Bernier remplace Jacques Deslauriers derrière le banc du club Ste-Claire, tandis que Jean-Guy "Butch" Marehand serait le nouvel instructeur des Géants de Verdun, à la place de Robert Filiatreault.

Avec les Bombardiers de Rosemont, la Ligue Montréal juniors avait acquis une nouvelle franchise cette saison... Mais depuis quelque temps, elle en compte une de moins, celle du collège Roussin... Les dirigeants de cette institution ont décidé de retirer leur équipe, qui occupait d'ailleurs le dernier rang du classement... Le Roussin serait un candidat logique pour la Ligue intercollégiale, du président Claude Chapeau.

ICI ET LA — Une rumeur circule à l'effet que le Rosemont se joindrait à la Ligue provinciale junior la saison prochaine... Le deuxième tournoi mosquito de Montréal-Nord réunira une quarantaine d'équipes, du 18 au 27 mars... Jacques Plante seconde Jean-Paul Renaud dans ses fonctions d'instructeur du club Montréal-Nord, de la Ligue métropolitaine... L'organisation des Maple Leafs de Verdun a été lourdement éprouvée par le décès de son président, M. Alexandre Viau, qui avait été l'un des fondateurs de l'équipe avec Paul Levett et André Savard... Claude Laperrière, 16 ans, neveu de Jacques, du Canadien, est l'un des meilleurs compteurs du Collège de Rouyn, meneur incontesté dans la Ligue de hockey junior du nord-ouest québécois.

Méthode accélérée pour le classement des rallyes

Les vainqueurs des rallyes qui se déroulent au Canada n'auront plus à attendre la déclaration officielle de leur victoire pendant des semaines et même des mois, annonce le Canadien Automobile Sport Club.

Don Stewart, directeur général du C.A.S.C., a déclaré qu'il a élaboré un nouveau système pour le règlement des réclamations lors des rallyes, ce qui éliminera les délais dans la proclamation officielle des gagnants de la compétition.

En réalité, la publication du classement final de toute compétition d'importance prendra rarement plus de 24 heures après la clôture de l'épreuve, a ajouté Stewart.

NEW YORK (P.A.) — Les joueurs de baseball ont choisi hier le juge Robert Cannon, de Milwaukee, comme leur administrateur permanent, lui accordant un contrat de cinq ans de leurs bêtes afin de s'assurer la meilleure part d'une bourse très alléchante.

Cette compétition sera très populaire au cours de cette fin de semaine car les Sylvain, Garneau, Lépine, Plante se livreront une lutte des plus vives. Mais ils devront compter avec un nouveau venu en la personne de Malcolm J. McDougall du Malawak Kennel de Lac Manitoba, qui lui aussi est désireux de s'emparer de la première position.

Le Club profitera de l'occasion pour apporter une innovation d'ordre majeur qui devrait plaire aux amateurs et aux spectateurs.

Les départs s'effectueront avec 2 équipes acceptant le "go" officiel simultanément. Les deux équipes emprunteront chacune un sentier parallèle s'étendant sur une distance d'un mille. Chaque équipe usant de sa rapidité pour devancer son adversaire et essayer d'atteindre le plus rapidement possible, le parcours normal de la course.

Ce spectacle sera très intéressant à surveiller et chacun pourra miser sur son favori et supporter les chances qu'il aura de remporter la victoire ou d'obtenir un bon classement.

Plus de 25 concurrents acceptent le signal de départ. Ils tenteront par tous les moyens d'obtenir le maximum

Le dog derby de Sutton gagné par le Dr Lombard

SUTTON — Deux des meilleurs conducteurs d'attelage de chiens d'Amérique du Nord ont pris les premières places lors de la troisième course internationale d'attelage de chiens qui se tenait à Sutton au cours de la fin de semaine.

Le Dr Lombard qui se classait premier à Sutton, pour la deuxième année consécutive, conduisait un attelage de 13 chiens huskies entraînés en Alaska pour les compétitions de ce genre.

La deuxième position a été méritée par le Dr Belford avec un attelage de 14 huskies d'Alaska, avec un temps de 1 heure 34m, 25s. Le Dr Belford en était à sa première apparition à Sutton.

La troisième position a été enlevée par un jeune conducteur de Lac Beauport, Eddy Sylvain. Cette équipe de 11 huskies n'avait pas été classée parmi les préférés, mais elle s'est faite valoir dès la première demie de l'épreuve en s'assurant la troisième place.

Les atteleurs qui se sont classés les quinze premiers se sont divisés en une bourse de \$1,000. Au moment de la fermeture des soumissions, 23 conducteurs s'étaient inscrits pour la course mais seulement 17 atteleurs se sont présentés pour la première épreuve samedi après-midi, tous classés parmi les meilleures équipes professionnelles d'Amérique.

Mme Jean Brylar, de Centre Harbor, N.H., s'est contentée de la quatrième position avec son attelage de 9 chiens d'Alaska. Mme Brylar, qui avait remporté les plus grands honneurs lors de la première course de Sutton, en 1964, a déjà été couronnée championne féminine de l'Amérique du Nord en 1962, 63 et 64.

Les atteleurs qui se sont classés les quinze premiers se sont divisés en une bourse de \$1,000. Au moment de la fermeture des soumissions, 23 conducteurs s'étaient inscrits pour la course mais seulement 17 atteleurs se sont présentés pour la première épreuve samedi après-midi, tous classés parmi les meilleures équipes professionnelles d'Amérique.

La piste d'une longueur de 155 milles a été jugée excellente par les conducteurs, offrant tous les obstacles auxquels on peut s'attendre sur une distance suffisante pour juger de la valeur des atteleurs inscrits.

La compétition s'est déroulée en deux épreuves, le temps de chacune des deux courses étant additionné pour le classement final. Pour la première épreuve, samedi, la température était idéale et la piste recouverte d'une épaisse couche de neige dure.

Le lendemain cependant, une tempête de neige s'abattait sur Sutton, obligeant les parcoures d'une neige poudreuse qui n'a cependant pas nu aux atteleurs, si on en juge par les temps comparés des deux courses.

La compétition s'est déroulée en deux épreuves, le temps de chacune des deux courses étant additionné pour le classement final. Pour la première épreuve, samedi, la température était idéale et la piste recouverte d'une épaisse couche de neige dure.

Le lendemain cependant, une tempête de neige s'abattait sur Sutton, obligeant les parcoures d'une neige poudreuse qui n'a cependant pas nu aux atteleurs, si on en juge par les temps comparés des deux courses.

Cette troisième course annuelle de Sutton s'est déroulée dans l'ordre, n'ayant à déplorer aucun accident qui aurait pu causer le bris du traîneau ou la blessure des chiens.

Comme par le passé, cette course avait été organisée par la Jeune Chambre de Sutton. Les principaux organisateurs de la compétition étaient M. Réal Boulanger et Mme Romaine Jones.

Au cours des deux épreuves de samedi et dimanche, la course était sous la responsabilité de M. Danny McFaul, de Maniwaki, assisté de M. Stuart Ramsay. Les autres officiels: chronométrier officiel, Wally Holden, assisté de John Davis; marqueur officiel, Mrs Marg; maître et Mrs Wally Holden; juge des chiens, Mme Romaine Jones et Mme Tony Ramsay; officiel de la piste, M. Réal Boulanger. Le vétérinaire était le Dr Johanson.

Voici les temps enregistrés pour chacun des 17 atteleurs pour chacune des deux épreuves et pour le combiné:

N°	Nom	1re	2e	Total
1	Dr. R. Lomb.	46:59	47:17	1:34:16
2	Dr. C. Belf.	47:30	46:35	1:34:05
3	E. Sylvain	48:49	47:55	1:36:44
4	Mrs J. Brylar	50:23	50:11	1:40:34
5	P. Brunet	54:12	51:47	1:45:59
6	W. Lépine	53:41	53:35	1:47:16
7	M. Plante	55:47	55:38	1:51:25
8	D. Dulac	52:40	52:29	1:52:09
9	M. McDougall	56:28	56:35	1:53:03
10	M. R. Lomb.	55:42	57:40	1:53:22
11	C. Gilbert	56:48	57:19	1:54:07
12	J. Chausse	57:49	58:29	1:56:18
13	J. Baillien	58:18	59:00	1:57:18
14	G. Charbonn.	59:10	62:56	2:02:06
15	B. Wilson	64:26	64:27	2:08:53
16	J. McDougall	69:59	67:10	2:17:09
17	C. Dello	77:34	71:35	2:29:19

Innovation dans le dog derby qui se déroulera à Montmagny

Le Stadacona Sled Dog Club Enr. annonce qu'il présentera la quatrième course de chiens de la saison.

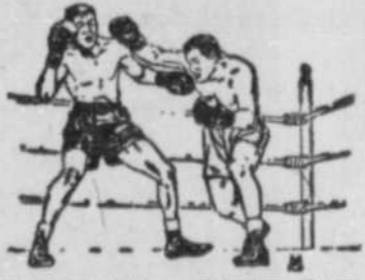
Cette course se tiendra dans la région de Montmagny. Elle s'y déroulera samedi et dimanche, soit les 29 et 30 janvier prochains.

Le Club profitera de l'occasion pour apporter une innovation d'ordre majeur qui devrait plaire aux amateurs et aux spectateurs.

Les départs s'effectueront avec 2 équipes acceptant le "go" officiel simultanément. Les deux équipes emprunteront chacune un sentier parallèle s'étendant sur une distance d'un mille. Chaque équipe usant de sa rapidité pour devancer son adversaire et essayer d'atteindre le plus rapidement possible, le parcours normal de la course.

Ce spectacle sera très intéressant à surveiller et chacun pourra miser sur son favori et supporter les chances qu'il aura de remporter la victoire ou d'obtenir un bon classement.

Plus de 25 concurrents acceptent le signal de départ. Ils tenteront par tous les moyens d'obtenir le maximum



TURIN, Italie — Salvatore Burrini, 116, d'Italie, a knock-outé Ray Jutra, de Boston, au 2e round.

NEW YORK (P.A.) — Les joueurs de baseball ont choisi hier le juge Robert Cannon, de Milwaukee, comme leur administrateur permanent, lui accordant un contrat de cinq ans de leurs bêtes afin de s'assurer la meilleure part d'une bourse très alléchante.

Cette compétition sera très populaire au cours de cette fin de semaine car les Sylvain, Garneau, Lépine, Plante se livreront une lutte des plus vives. Mais ils devront compter avec un nouveau venu en la personne de Malcolm J. McDougall du Malawak Kennel de Lac Manitoba, qui lui aussi est désireux de s'emparer de la première position.

Le Club profitera de l'occasion pour apporter une innovation d'ordre majeur qui devrait plaire aux amateurs et aux spectateurs.

Les départs s'effectueront avec 2 équipes acceptant le "go" officiel simultanément. Les deux équipes emprunteront chacune un sentier parallèle s'étendant sur une distance d'un mille. Chaque équipe usant de sa rapidité pour devancer son adversaire et essayer d'atteindre le plus rapidement possible, le parcours normal de la course.

Les départs s'effectueront avec 2 équipes acceptant le "go" officiel simultanément. Les deux équipes emprunteront chacune un sentier parallèle s'étendant sur une distance d'un mille. Chaque équipe usant de sa rapidité pour devancer son adversaire et essayer d'atteindre le plus rapidement possible, le parcours normal de la course.

Ce spectacle sera très intéressant à surveiller et chacun pourra miser sur son favori et supporter les chances qu'il aura de remporter la victoire ou d'obtenir un bon classement.

Plus de 25 concurrents acceptent le signal de départ. Ils tenteront par tous les moyens d'obtenir le maximum

Plus de 25 concurrents acceptent le signal de départ. Ils tenteront par tous les moyens d'obtenir le maximum

Plus de 25 concurrents acceptent le signal de départ. Ils tenteront par tous les moyens d'obtenir le maximum

Plus de 25 concurrents acceptent le signal de départ. Ils tenteront par tous les moyens d'obtenir le maximum

par Chic Young



par George Wunder



Un employé du musée de Cleveland, prend un moule du fameux oriel de Lou "the loc" Groza, le botteur de placement des Browns de Cleveland. La réplique en bronze sera une des futures attractions du musée. (Téléphoto: U.P.I.)

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERME VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTRIB. GÉNÉRAL: L'ÉPIQUEUR, 1100, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, P.Q.

JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

LA LOI
DU
MOUVEMENT



Pour SE BIEN PORTER

Pour bien des gens — et cela commence tôt, parfois en pleine adolescence —, le progrès consiste à disposer d'appareils ou de machines : histoire de faire plus de choses en moins de temps, surtout avec moins d'efforts. Cela peut rendre la vie plus agréable, plus confortable, moins harassante qu'autrefois; on fini par rechercher le moindre effort jusque dans la récréation et même dans le sport.

C'est ici que le danger apparaît : la diminution de tout exercice corporel.

En ce qui concerne la santé et la bonne forme, c'est le progrès à rebours. Plus nous sommes amenés à vivre une vie plus sédentaire, plus nous avons besoin de mouvements pour bien nous porter. Notre machine humaine est construite pour le mouvement; sans cela cette machine fonctionne mal. Ainsi, si nos mouvements deviennent trop rares, trop limités, trop mous ou trop localisés, on en subit toutes sortes de troubles fonctionnels.

Certes la plupart des gens n'ont pas besoin d'exercices violents, fatigants, plutôt réservés aux athlètes de compétition. Ce qui est indispensable, par contre, c'est d'assurer régulièrement à l'organisme des mouvements dits "de stimulation générale", d'assouplissement et quelques exercices propres à maintenir ou à améliorer l'état de la musculature, toujours portée à s'atrophier lorsqu'on la néglige. Sauf en cas d'entraînement spécialisé, il suffit ordinairement de quelques séances de culture physique régulière pour lutter avec avantage

contre certains effets malheureux de la vie sédentaire (bien souvent face au grand ou au petit écran...)

On a lieu de se croire en bonne santé; soit. Mais est-on pour autant en bonne forme? Voilà la question.

"La bonne forme, écrit avec justesse Nik Kebedgy, un physiothérapeute, c'est une réserve de santé, de force, de souplesse, de résistance, de vitalité, réserve qui nous permet de surmonter sans défaillir les imprévus, les contretemps et les diverses causes d'affaiblissement que la vie se charge de mettre sur notre chemin." Selon ce spécialiste, qui s'appuie sur une enquête menée naguère par le ministre fédéral de la Santé, nombreux sont les gens dont la santé peut défaillir d'un moment à l'autre, tant que celle-ci ne dispose pas de cette réserve qu'est la bonne forme.

"Même parmi les étudiants, les écoliers de toutes conditions sociales, précise M. Kebedgy, il n'y a qu'une petite minorité d'individus en forme... N'est-ce pas effrayant quand on songe que la jeunesse est la période de la vie où la vitalité devrait être à son apogée?" Cette constatation remonte à quelques années. Mais la situation, tout en s'améliorant, a-t-elle suffisamment changé?

Il faut donc savoir lutter contre une certaine paresse naturelle qui s'oppose à la loi du mouvement. Qui s'y astreint en y mettant l'effort nécessaire sera largement récompensé. Se sentir en forme : est-il rien de mieux pour l'équilibre et

J'ai l'impression que beaucoup de jeunes n'ont pas abandonné la lecture de la vie des Saints; ils ne l'ont jamais entreprise! Ils croient surtout que c'est là "littérature pieuse", que cela ne colle plus à la vie d'aujourd'hui. Le passé, fut-il héroïque, rempli de grandeur et de mérite, reste d'autrefois ou d'hier. On ne songe plus qu'à aujourd'hui, à demain surtout.

Eh bien, c'est à tort! Qui ne pense plus à son ascendance et au patrimoine spirituel qu'elle lui a transmis de génération en génération, est bien prêt de rompre avec les sources vives de sa foi et de sa culture.

Prenons, par exemple, l'une des figures les plus sympathiques de la France catholique et représentant par excellence de l'humanisme au XVII^e siècle, François de Sales. Trop souvent on s'est contenté de voir en lui le saint et docte évêque de Genève. Image de la bonhomie souriante. On se le figure toujours vieux (bien qu'il soit mort relativement jeune), surtout expérimenté en "vie dévote". On suppose qu'il aurait occupé ses loisirs à écrire certaines petites recettes pratiques pour aider les gens du monde à se perfectionner dans la vie chrétienne. Disons que cette image aurait besoin d'être corrigée. Ajoutons que nos jeunes auraient surtout profité à connaître la vie du jeune Savoyard au temps de ses études, en pleine adolescence. C'est là qu'ils découvrirait, en plus du brillant élève d'Annecy, La Roche et Paris où il recut sa première formation, le valeureux universitaire, prêt à affronter la jeunesse fiévreuse de Padoue. Milieu de mœurs légères, à cause du voisinage de cette ville avec la somptueuse Venise du VI^e siècle.

Reportons-nous à cette époque, où François n'a rien d'un clerc. Son père d'ailleurs, en l'envoyant à Padoue étudier le droit, voulait le préparer à entrer au sénat de Savoie pour occuper finalement un beau poste dans l'Etat et même lui faire épouser une riche héritière. Brillant élève, François était aussi un gentilhomme de forte éducation. A Paris, selon les instructions de son père, il avait appris aussi bien le grec et la philosophie que l'escrime et la danse.

le bon fonctionnement de l'organisme humain?

Ceux et celles qui négligent de sains exercices physiques appropriés à leur constitution, à leur âge, à leurs autres activités, ceux-là peuvent s'attendre à vieillir précocement, dès la trentaine ou la quarantaine. Lorsque les muscles sont devenus, par défaut de culture physique, faibles, flasques ou atoniques, il faut y mettre des semaines, même de long mois pour récupérer force, souplesse, résistance. Sachons y mettre le temps nécessaire et, au besoin, les correctifs d'hygiène et d'alimentation équilibrée qui s'imposent souvent.

"Si seulement on voulait bien se rappeler qu'un peu de culture physique régulière, un peu d'exercice et des mouvements variés valent

Un gentilhomme savoyard qui ne flanchait pas...

l'étudiant FRANÇOIS

Pour être fidèle à une ancienne résolution, il s'était aussi initié à la théologie, et, après une crise pénible, avait franchi le seuil de l'adolescence en pleine ferveur religieuse. Bref, un jeune homme équilibré et d'un caractère bien trempé. En voici deux preuves, deux exemples typiques rapportés dans sa vie de jeune étudiant.

Padoue comptait alors des milliers d'étudiants. La sagesse ne les étouffait pas... Chaque nuit, et le bruit des orgies, des bagarres, hurlements et même coups de feu faisait sursauter les bonnes gens. François ne s'y mêlait pas. Si cette vertu peut agacer quelque lecteur, certains de ses camarades ne s'en agacèrent pas moins et voulurent s'amuser à ses dépens.

Une nuit, trois bons escrimeurs l'attaquèrent dans un guet-apens, supposant qu'un dévot ne pouvait être qu'un lâche. Or le dévot dégaina si promptement son épée, quand ils sautèrent sur lui, que les agresseurs perdirent l'envie de rire et détalèrent.

Une autre fois, sous couleur de le présenter à un éminent juriste, on s'arrangea pour le laisser en tête à tête avec une femme légère qui s'efforça de l'enjôler. Il la repoussa sans cérémonie, décampa lestement et surprit à l'improviste les camarades cachés derrière la porte. Ils se trouvèrent singulièrement déçus.

("Frs de Sales" — F. et S., No 59; p. 9)

Voilà de quoi nous fixer sur la fière combativité d'un étudiant qui, aux frontières d'une troupe de ribauds, sait riposter selon la mode des gentilhommes du temps. "C'est l'honneur de la vertu et la défense de la religion, cette Dame de ses pensées, qui a armé son bras", observe Mgr Baunard en rapportant l'incident du guet-apens. S'adressant à des étudiants, l'auteur poursuit: "Les armes peuvent différer. Outre la pointe de l'épée, il y a la pointe de l'esprit, celle de la parole et celle de la plume. Si ce sont là "les armes propres à notre milice", comme les nomme l'Eglise, n'oublions pas qu'elle nous recommande de les manier en gens de cœur..."

"Et pourtant, vous le dirai-je," — continue l'auteur: "Pour sympathique

que me soit ce jeune gentilhomme quand je le vois se défendre si crânement, je l'aime encore mieux, certain autre jour, lorsque je le vois prendre la fuite (faisant allusion au second incident rapporté plus haut). ... C'est la fuite de l'ange qui ne veut pas toucher, même du bout de son aile, la fange de nos sentiers." ... "C'est quand la matière est ainsi domptée... par une exigeante chasteté, que l'esprit monte: telle l'eau sous la pression qui la fait déborder en ruisseau ou jaillir en gerbes brillantes vers le ciel. C'est aussi quand le miroir est net de toutes impuretés que la lumière des cieux s'y réfléchit dans son éclat: lumière de la science, ... comme lumière de la foi: "Bienheureux les cœurs purs." Le jeune juriste de Padoue fut le premier étudiant de cette école, le premier en savoir comme le premier en vertu. La solennité de son doctorat fut le triomphe et le royal couronnement de l'un et de l'autre."

("Sts et Stes, de Dieu", pp. 370-374, passim)

François de Sales reste donc un grand exemple pour la jeunesse d'aujourd'hui. Sa vie est des plus captivantes. C'est un écrivain de grande classe: un maître de la vie spirituelle. (Son "Introduction à la vie dévote" a connu plus de mille éditions et a été traduite dans toutes les langues de culture); ses tracts destinés à la conversion des hérétiques et la valeur de son apostolat intellectuel en ont fait le patron des écrivains et journalistes catholiques.

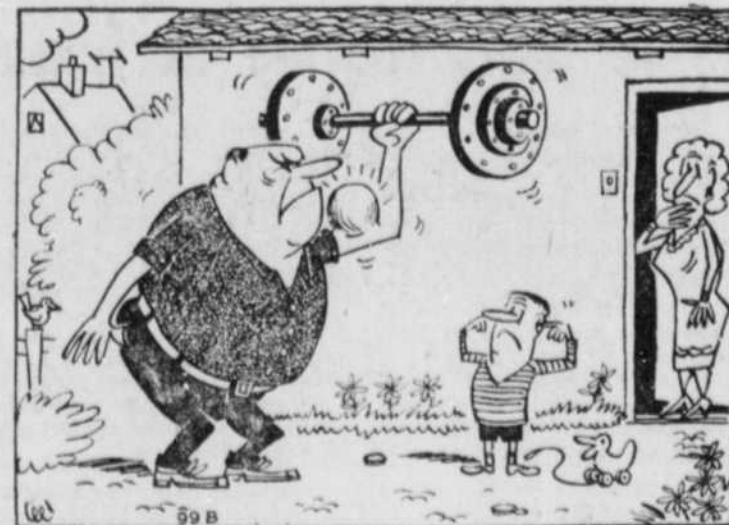
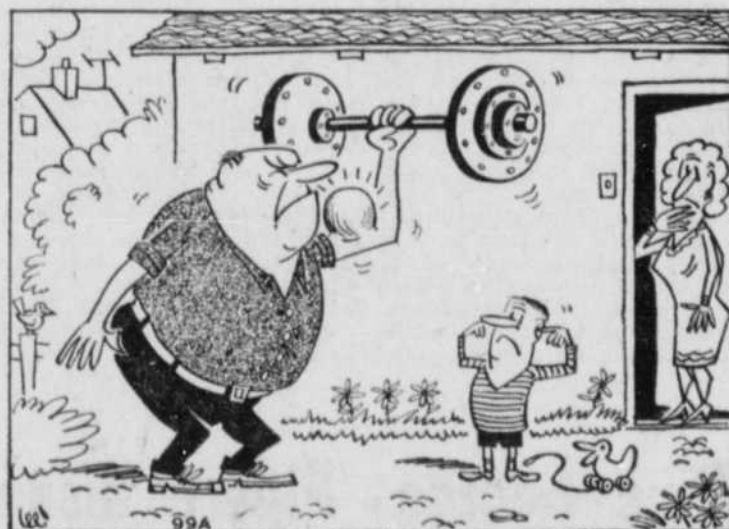
Si vous aimez fréquenter plus tard (et pourquoi pas dès maintenant?) un esprit solide, fin, mesuré, un "grand cœur", un saint à la piété aimable, forte, conquérante, n'hésitez pas à lire le récit très vivant quoique nullement romancé: "François de Sales et ses amitiés", par Henri-Couannier, et quelques pages choisies des écrits destinés aux gens du monde. Vous comprendrez qu'une telle figure et de tels témoignages ont de quoi séduire encore les jeunes qui veulent faire de leur avenir une réussite à la fois humaine et chrétienne.

Sa fête tombe précisément le 29 janvier... Belle occasion de faire connaissance... dites?

Le GLANEUR (J.-P. Lem.)

Où sont les 8 erreurs?

* Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais... avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.



Le saviez-vous?

(par Tom FROST)

Voici quelques questions portant sur vos connaissances générales. Marquez un point pour chaque réponse exacte que vous trouvez vous-même et faites le total. Posez ensuite ces questions à vos parents et amis

1. Quel est le pays du Commonwealth qui a pour chef d'Etat — outre la reine Elisabeth II — sa propre reine?
2. Que veut dire "indigne"?
3. Recife est un nom bien connu sur les lignes aériennes internationales. Où est situé ce port?

4. Une martre est...?

REPONSES

1. Tonga, qui a pour chef d'Etat la reine Salot.
2. Originaire du pays où du lieu qu'il habite.
3. Le port de Recife, désigné parfois comme la "Venise brésilienne" est situé à la pointe la plus orientale de la côte atlantique du Brésil.
4. Un animal qui ressemble à une fouine et dont la fourrure est estimée.

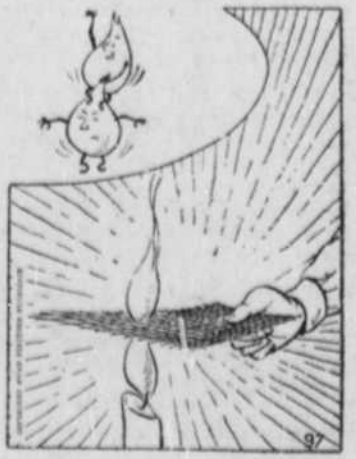
Petites expériences de physique (No 97)

Une flamme à l'assaut d'une flamme!

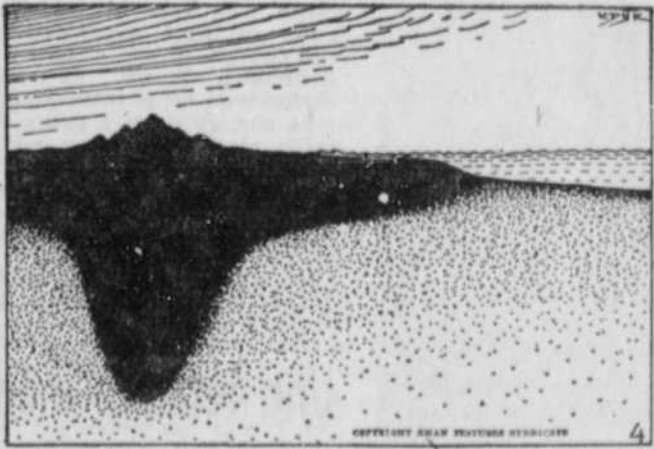
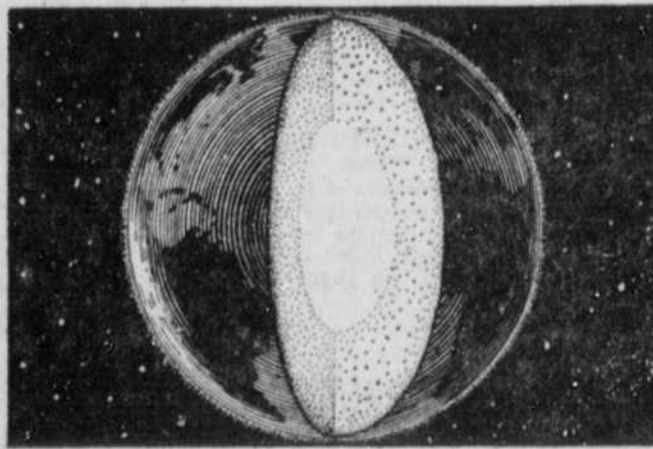
Nous allons, cette fois-ci, descendre dans une mine. Il y a deux cents ans cela aurait été extrêmement dangereux, les mineurs ne disposaient alors que des lampes à l'huile sans protection et ils craignaient non sans raison, que la flamme ne mette le feu au grisou.

Un jour, un chimiste anglais, Sir Humphrey Davy qui vécut de 1778 à 1829, construisit une lampe avec laquelle tout danger était éliminé. C'était une lampe à l'huile entourée d'un très fin grillage en métal. Si des grandes quantités de grisou s'étaient accumulées dans une mine, ce fin grillage de cuivre empêchait la flamme de faire exploser le gaz. Davy avait constaté que tout métal est bon conducteur thermique. Quel

était donc l'avantage de sa nouvelle lampe à l'huile? Le grillage en métal absorbait toute la chaleur de la flamme qui devenait inoffensive. On remplaça plus tard ce type de lampe par une lampe de sûreté à essence qui fit place à son tour à la lampe à accumulateur électrique. Ce que Davy avait fait à l'époque n'en était pas moins sensationnel! Prenez une bougie et tenez un morceau de grillage au-dessus de la flamme. Vous verrez tout de suite le phénomène qu'avait constaté Davy: la flamme ne dépasse pas le grillage! Le métal refroidit le gaz contenu dans la flamme, ce qui signifie bien entendu que ce gaz inflammable s'échappe. Vous pourrez le prouver en tenant



NOTRE TERRE EN MOUVEMENT (4)



La structure de la terre

Maintenant que nous savons combien infiniment modeste est la place occupée par la Terre dans l'Univers, il n'y aura rien d'extraordinaire à comparer la structure de la Terre à la composition d'une pêche. Tout comme la pêche a son amande, la Terre possède en son centre un noyau. Celui-ci commence à une profondeur d'environ 2.900 km. sous la surface. Etant donné cette grande écartement, il n'est pas tellement étonnant que nous ne connaissions pas grand-chose de ce noyau, pas même sa composition exacte. D'après beaucoup d'experts, le noyau de la Terre (néf) est composé de nickel et de fer, mais d'autres supposent qu'il ne s'y trouve que vapeur d'eau et hélium dont la pres-

sion aurait une force inimaginable.

Autour du néf se trouve le sima "la chair" de notre planète. Ce sima s'étend jusqu'à 1200 km. sous la surface et se compose principalement de combinaisons de soufre, oxygène et silicium. Tout autour se trouve enfin la "peau" ou écorce terrestre.

Ainsi que la peau de la pêche se compose d'une pellicule et de chevelu foncé, ainsi l'écorce terrestre est constituée de deux parties. La couche interne de ces deux parties a en moyenne une composition comparable à celle du granit. On ne connaît que quelques choses de l'écorce terrestre que grâce à des observations directes: c'est dans cette écorce et sur elle que s'est déroulé ou se dé-

roule encore tout ce dont nous allons parler par la suite.

On arrive à de curieuses conclusions en regardant cette écorce avec des yeux de chimiste et en se demandant quels sont les éléments qui la composent. Il apparaît alors qu'un gaz que nous connaissons bien à l'état libre, à savoir l'oxygène, représente non moins de 47% de sa composition. L'oxygène forme dans l'écorce des combinaisons solides avec d'autres matières dont les principales sont: le silicium (28%), l'aluminium (8%), le fer (5%), le calcium (4%), le sodium (3%), le potassium (3%), et le magnésium (2%).

Tous les autres éléments entrent pour moins de 1%

dans la composition de l'écorce.

Il est encore intéressant de savoir que, par suite de la pression et de la température élevées, les roches possèdent une certaine plasticité à plus de 8 km. de profondeur environ et deviennent visqueuses entre 50 et 100 km. de profondeur. Cela signifie au fond que la couche supérieure de l'écorce flotte, telle une pellicule de glace, sur les parties plus profondes. Les montagnes sont alors comparables à des icebergs incrustés. On a d'ailleurs pu constater: qu'elles sont immergées — tout comme les icebergs — très loin dans les couches profondes. Vous verrez sur le dessin de droite quelle énorme racine peut avoir une chaîne de montagne moyenne.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON



On peut lire sur le mur les mots suivants: "Bonne Année". La jeune Susan Chang, âgée de six mois, tient une plume dans sa main mais ce n'est pas elle qui a écrit ces mots, mais plutôt son père Chin-Chuan Chang, un étudiant de la société de zoologie de Taiwan à Formose, à l'université de Wisconsin. La nouvelle année chinoise a débuté le 21 janvier à minuit, c'est l'an 4664 et l'année du cheval.



Pour vous... la chanson du printemps

Elle module sur des thèmes familiaux, disent les chroniqueuses de mode, mais ne saurait empêcher chacune de nous de se piquer de nouveauté! Car, tout est là pour la femme, changer! Peu lui importe quelques infidélités aux décrets de l'heure, pourvu qu'elle ait la consolation d'étreindre quelque chose, à chaque saison!

Les accessoires

Ils joueront d'importance, au printemps 1966, deviendront susceptibles, à eux seuls, d'apposer sur une silhouette le sceau de l'heure. Les chapeaux se veulent remarquables par les proportions ou la fantaisie: sombrero rigide et capeline ondulée iront en réceptions; bonnet ou dôme, souvent de même matière que le tailleur, iront en ville; turban de mousseline, bérêt de soie, feutre blanc seront de la note!

Pois polkas et quadrillés nous habilleront les pieds et, d'autre part, les souliers entreront dans une farandole de couleurs éblouissantes. Quelques élégantes leur préféreront raisonnablement la neutralité du "sable" qui s'adoptera à tous leurs ensembles, mais toutes devront être solidement plantées sur des souliers à gros talons, dont l'empeigne s'arrondira du bout au lieu de pointer! Les souliers des saisons poussées seront irrémédiablement repérés!

La silhouette

Sans bannir ce qui est déjà en scène, elle prônera ceci plutôt que cela, notamment les collets menus, les épaules accusées, les manches montées (emmanchures cousues et non "à même"). Prises de modestie, les robes veulent des manches à tout prix, courtes ou longues; la manche trois-quarts est en fuite! Les jupes adoptent, pour la plupart, la longueur acceptable mi-rotule, toute élégante de bon goût devant redouter les genoux découverts, vulgaires et peu seyants. Le corsage haut perché, à la Joséphine, tient bon! Chez les manteaux surgissent la redingote de ligne princesse et le paletot droit, élané, dont les manches longues et affilées ne pourront plus aller sur le tailleur: chaque manteau vaudra sa robe? Les costumes porteront veste droite, le plus souvent ornée de boutons, sur une jupe par laies, parfois froncée à la taille.

Les couleurs

Toutes les tonalités de vert... aussi le bleu marine, suivi de près par le rose, le caramel et le limette. Beaucoup de noir et blanc font bon voisinage. Les imprimés sont féroces (inspirés de la jungle) ou romantique (fleurs de tout acabit). Les tweeds sont moins floconneux, aplatis, et unis de couleur (ton sur ton) tandis que les gabardine et worsted, de nuances pastels, battent la marche chez les tailleurs surtout. Les quadrillés sont en pleine vogue, aussi le pied-de-poule, ces deux matières souvent accordées avec inattendu dans un même ensemble, ou costume.

Et voici, en bref, le panorama d'une mode printanière qui vous en réserve bien d'autres, y compris la satisfaction de bouleverser de nouveau votre garde-robe! Joyeux printemps!

Francine L. Roy



PARIS — Le couturier Louis Féraud a créé cet ensemble de jersey pour sa collection printemps-été 66. Agrémenté de manches jaunes, la veste est rayée marine et blanc. La jupe est rouge.

Les Forces Armées Canadiennes participent au Grand Salon Culinaire du Québec

On s'attend encore à ce que les pièces culinaires présentées par le personnel des services de l'alimentation des Forces Armées Canadiennes, représentent une grande partie du Grand Salon Culinaire du Québec de cette année, qui aura lieu du 1er au 3 février, au Palais du Commerce de Montréal, et si le passé est toujours garant de l'avenir, les chefs-cuisiniers civils peuvent s'attendre à une

nérale supérieure des services et de la préparation alimentaire dans les établissements militaires du pays. On considère que le programme du trophée FSEA des forces armées est responsable de la participation active et soutenue des militaires au Salon Culinaire. Le trophée FSEA est présenté annuellement à l'équipe du service de l'alimentation d'une des forces armées du Canada

nid de la poule tandis que le coq se tient debout; "un gâteau d'anniversaire de soldat", une pièce de quatre étages représentant la carrière militaire du rang de soldat au grade de major-général; une reproduction d'une sculpture sur bois d'un laboureur, cheval et charrue faite d'une matière grasse spéciale pour imiter la texture du bois; ainsi que plusieurs gâteaux décrivant les principales phases de l'histoire canadienne.



forte compétition de la part de leurs confrères militaires.

L'enjeu principal du Salon, pour les chefs militaires, est le Trophée d'Art Culinaire des Forces Armées Canadiennes de Food Service Executives Association, même si les inscriptions des forces armées sont aussi jugées dans le concours général du Salon, dans lequel celles-ci se classent toujours parmi les premiers contre les chefs des meilleurs hôtels, restaurants, traiteurs et lignes aériennes du pays.

Le Trophée d'Art Culinaire des Forces Armées Canadiennes fut présenté pour la première fois en 1962, par la Division de Montréal de Food Service Executives Association, afin de mettre en évidence la qualité gé-

nérale supérieure des services et de la préparation alimentaire dans les établissements militaires du pays. On considère que le programme du trophée FSEA des forces armées est responsable de la participation active et soutenue des militaires au Salon Culinaire.

nérale supérieure des services et de la préparation alimentaire dans les établissements militaires du pays. On considère que le programme du trophée FSEA des forces armées est responsable de la participation active et soutenue des militaires au Salon Culinaire.

nérale supérieure des services et de la préparation alimentaire dans les établissements militaires du pays. On considère que le programme du trophée FSEA des forces armées est responsable de la participation active et soutenue des militaires au Salon Culinaire.

nérale supérieure des services et de la préparation alimentaire dans les établissements militaires du pays. On considère que le programme du trophée FSEA des forces armées est responsable de la participation active et soutenue des militaires au Salon Culinaire.

nérale supérieure des services et de la préparation alimentaire dans les établissements militaires du pays. On considère que le programme du trophée FSEA des forces armées est responsable de la participation active et soutenue des militaires au Salon Culinaire.

nérale supérieure des services et de la préparation alimentaire dans les établissements militaires du pays. On considère que le programme du trophée FSEA des forces armées est responsable de la participation active et soutenue des militaires au Salon Culinaire.

nérale supérieure des services et de la préparation alimentaire dans les établissements militaires du pays. On considère que le programme du trophée FSEA des forces armées est responsable de la participation active et soutenue des militaires au Salon Culinaire.

nérale supérieure des services et de la préparation alimentaire dans les établissements militaires du pays. On considère que le programme du trophée FSEA des forces armées est responsable de la participation active et soutenue des militaires au Salon Culinaire.

Pour le printemps 1966 à Paris

Toute la silhouette se joue autour de l'empiecement

PARIS. (A.F.P.) — La collection créée par Michel Goma chez Jean Patou est plus jeune, plus gaie et plus pimpante que jamais.

Deux lignes s'imposent, la première est droite, coupe décollée. La seconde est loin du corps, faite de volumes retenus, puis libérés. Le genou est toujours découvert. Ces deux tendances se retrouvent depuis le tailleur du matin jusqu'à la robe de grand soir.

Des détails de coupe et de garnitures personnalisent chaque modèle: découpe sous la poitrine pour rétablir l'équilibre lorsque les ceintures sont

basses, empiecements au carré, incurvés d'une ceinture boutonnée ou découpés et laissant apparaître la blouse de tailleur.

D'ailleurs, toute la silhouette se joue autour de l'empiecement. Il fait la poitrine haute et menue, quelquefois retenue simplement dans un étroit bandeau et les jambes très longues. Le tailleur type de la saison est veste courte, gonflée au dos et soulignée d'une martingale. Il se porte sur une robe fluide, traversée par trois découpes.

ROBES DU SOIR
Les tenues de soirée attirent l'attention par leur décolleté

gentiment provoquant, qui montre soit le haut de la poitrine, soit les côtés, soit le milieu. Un manteau de mousseline, ouvert au dos et noué sur la nuque, voile les nudités. Pour la plage, Michel Goma a réinventé le peignoir de bain? C'est une immense cape en éponge réversible, avec grand capuchon.

Toute la collection a été présentée en chaussures à talons presque plats et petit béguin noué sous le menton, orné d'un camélia blanc. Précisions qu'elle a obtenu un très vif succès et des applaudissements nour-

Pour Georges Pipart: aisance et netteté le jour, charme et féminité le soir

PARIS. (A.F.P.) — La mode créée cette saison par Georges Pipart chez Nina Ricci est nette, sûre, précise, parfaite. Elle témoigne du métier et du talent d'un modéliste au meilleur de lui-même.

Les couleurs elles-mêmes n'hésitent pas: il y a du bleu, du blanc, du rouge, du noir.

Dans la journée, la silhouette est en forme de boîte, avec des épaules carrées, une taille non marquée mais annoncée par

une ceinture, et des genoux découverts. Le soir, elle se fait souple, délicate et flexible, avec des drapés, des flous, des étroites, des encolures molles. Georges Pipart marque ainsi sa conception de la vie actuelle: aisance et netteté le jour, charme et féminité le soir.

Les ensembles de ville, composés d'un deux-pièces à jupe droite, gilet croisé ceinturé, et d'un manteau droit, sans col, séduisent par leur confort et leur rationalisme.

Magnifique, pour le cocktail, la robe blanche plissée à haut entièrement tissé de perles de cultures.

Magnifiques encore les robes de crêpe blanc portées sous les manteaux de vison, de poulain ou d'astrakan blanc.

Le soir voit le retour des longs fourreaux en crêpe blanc à traine, des robes — corolle au plissé partant du cou et de merveilleuses robes longues coupées dans une étonnante galpüre multicolore.

Une écharpe longue jusqu'au genou, garnit les encolures dégagées

PARIS. — (A. F. P.) — En ce temps d'élégance anti-conformiste, Madeleine de Rauche reste fidèle à elle-même, c'est-à-dire sage et distinguée, et présente une collection de modèles printaniers plus réussis que jamais.

Elle joue tout au long de sa collection avec les réversibles et accommode le poli de chameau avec le violet, le bleu marine avec le blanc cassé, le beige avec l'antracite, le plein-peau avec le plein-laine, le lainage avec le shantung.

L'ourlet découvre à peine le genou, la silhouette est longue, droite, fluide, travaillée en souplesse par de nombreuses découpes apparentes. Les tailleurs ont des jupes droites, gonflées sur les han-

ches par un jeu de baleines, et sont parfois portés sous des manteaux et assortis à la doublure de ce dernier.

Jupes et robes noires et bleu marine, éclairées de blanc ou d'un bijou, à panneaux-tablier libres. Une écharpe étroite comme un ruban, longue jusqu'au genou, garnit les encolures dégagées. L'ensemble est rigoureux, raffiné, d'une perfection remarquable.

Les robes du soir et de cocktail demeurent traditionnelles et n'apportent rien de nouveau.

JEAN DESSES

Pour la réouverture de sa maison de couture, Jean Desse a créé une mode destinée à habiller la femme mûre et non

à la déguiser en trop juvénile parisienne.

Son style est simple et de bon goût. L'ourlet s'arrête sagement à mi-genou.

Pour la journée, tailleurs classiques bicolorés, à veste courte, exécutés dans deux tissus ou deux tons différents. Manteaux stricts, près du corps, accompagnés de leurs robes assorties par la couleur et le tissu.

Robes à plissés multicolores.
Pour le cocktail et le grand soir: robes fraîches en mousseline ou majestueuses en dentelle rebrodée.

Jaune orange, blanc, ce sont les couleurs printanières que Jean Desse a choisies cette saison pour réaffirmer le style distingué et traditionnel de sa maison.

Douvier signale une nouveauté: les broderies au point de croix

PARIS (AFP) — C'est la collection la plus applaudie depuis le début des présentations. Le nouveau modéliste Guy Douvier, 35 ans, n'a pas quitté New York en vain. Paris vient de lui faire un succès.

Ses modèles sont simples, féminins, faciles à porter et néanmoins savants. C'est une mode d'avant Courrières, avec une ligne légèrement évagée, des épaules naturelles, une ceinture à sa place. L'ourlet s'arrête à mi-genou.

La robe-manteau, dont on espère le retour et la vogue, se partage la vedette avec les faux deux pièces. Elle est en lainage

moelleux, à gros tissage, ceinturée, à hanches longues, souples. Une nouveauté à signaler: les broderies au point de croix. Sur les robes, c'est naïf et joli. Pour le cocktail, le tailleur de satin à veste bord à bord et jupe cloche, semble détronner la petite robe, de même que le soir la traditionnelle robe longue, décolletée, laisse la place aux robes-chemisiers à manches et ceinture nouée.

Les bras sont rarement nus, une petite veste doublée dans la même soie que la blouse les protège. Reentrée en force de la dentelle Chantilly pour quelques robes à volants superposés.

Margaret réclame son livre de cuisine

LONDRES. (P.A.) — La princesse Margaret veut qu'on lui rende son livre de cuisine. Cette demande s'adressait à Léo Groden, 32 ans, ex-chef de Kensington Palace, demeure londonienne de la princesse.

Le chef cuisinier a quitté le palais récemment "pour assumer un emploi plus facile", expliquant que son personnel était trop réduit pour répondre aux besoins de la maison royale.

Au moment de son départ, Groden a emporté le livre de

cuisine contenant les menus de tous les repas servis à Kensington Palace l'an dernier.

Il a reçu une lettre du palais pour lui faire savoir que la princesse désirait que le livre lui soit retourné.

"Je ne sais que faire", a dit le chef cuisinier. "Tous ces menus sont mes créations et témoignent de ma compétence". Groden a expliqué dans sa lettre qu'il ne pouvait céder ce livre qui constitue son gagne-pain.

Une femme médecin de campagne

BRISTOW, Neb. — (P. A.) — A notre époque de spécialistes, le vrai type du médecin de campagne ne se rencontre pas tous les jours.

Un petit centre du Nebraska a la chance d'en compter un, et ce médecin est une femme.

Les 153 citoyens de Bristow en sont très fiers, et certains déclarent que "c'est le meilleur médecin qui ait jamais travaillé au village".

Le "Doc", comme on l'appelle, est une jeune femme moderne qui obtint en 1960, ses diplômes de la Faculté de médecine.

Le Dr Shirley Claassen désirait faire de la médecine générale dans un petit centre. Elle a choisi Bristow malgré des offres plus alléchantes venues d'ailleurs, réalisant ainsi son ambition d'être un médecin de campagne "à l'ancienne".

Le "Docteur Shirley" désignée ainsi par ses patients, est arrivée à Bristow l'automne dernier, après un stage en pédiatrie à l'hôpital de l'Université du Nebraska, à Omaha, et d'autres séjours à Dakota-Sud, ainsi qu'à l'hôpital indien du Nouveau-Mexique. Elle a déjà travaillé dans un édifice tout

neuf, avec l'usage d'un bureau et salle d'attente, laboratoire avec équipement complet de Rayons-X, de même qu'un appartement moderne privé. Aujourd'hui, au lieu de faire sa tournée de visites médicales en voiture et attelage elle utilise une jeep.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Falon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

HUILE D'OLIVE VERGE

PUGET

PUR JUS DE FRUIT

Plus qu'une HUILE

un Condiment Sain Savoureux Naturel

Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimet, Montréal

Jumper



9031 Marian Martin

Toujours à la mode, voici un beau jumper de ligne droite, exact du patron. La blouse qui l'accompagne a un col rond et des manches longues ou courtes.

Le patron 9031 se vend grands junior 9, 11, 13, ou grands 10, 12, 14, 16 ou 18 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Falon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron

Mesure désirée

Nom

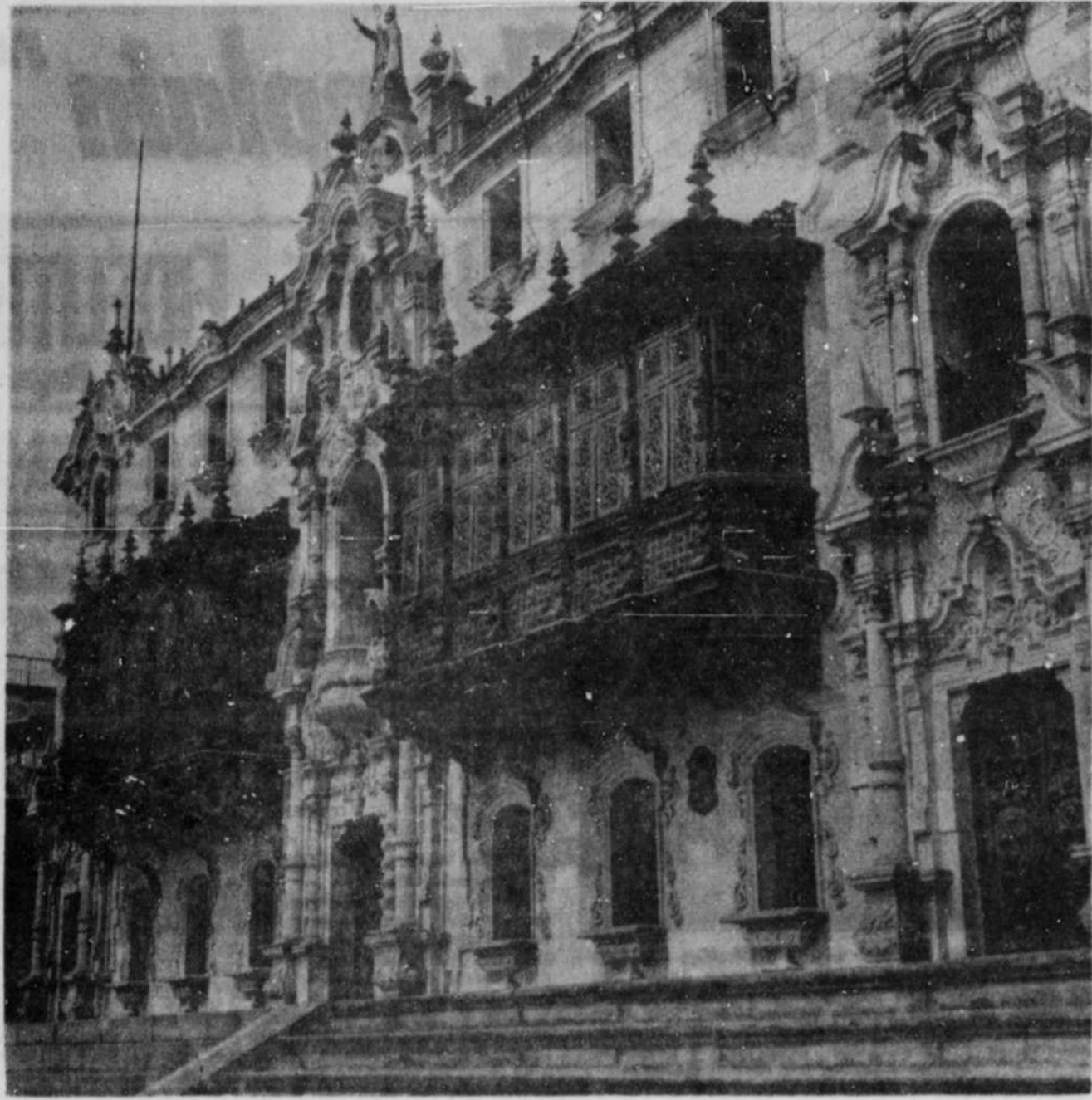
.....

Adresse

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON

LIMA

"ville de rois", capitale du Pérou



● LIMA — Le PALAIS BAROQUE que l'on voit ci-dessus voisine la cathédrale, sur la Plaza de Armas, au centre du vieux Lima. La façade se distingue par deux balcons jumeaux du XVIIIe siècle, en bois, et de pur style baroque. L'architecture hispano-américaine présente des édifices d'une grande beauté, qui font l'admiration des visiteurs.
(Photo P. Almsy, pour UNESCO)

Si pour vous, comme pour la plupart d'entre nous, le Pérou évoque les ruines incas, les lamas, les montagnes et les Indiens, Lima vous réserve certainement une surprise. On y retrouve surtout l'influence européenne.

Fondée en 1535, par François Pizarre, le conquérant du Pérou, Lima a été pendant trois siècles le siège de l'administration vice-royale pour toute l'Amérique hispanique.

Encore aujourd'hui, Lima n'est pas un coin perdu à l'activité stagnante, mais bien une ville charmante et fière. Il suffit de voir ses gratte-ciel tout neufs pour s'en convaincre. Cependant, le rythme du XXe siècle y est encore atténué. Ni la ville ni ses habitants ne sont prêts à abandonner complètement les coutumes et les gloires du passé, et nous devons nous en réjouir. Dans la capitale péruvienne, le visiteur peut goûter la courtoisie et le charme du monde ancien.

La trame de la vie à Lima est infiniment variée et intéressante. La ville comporte deux secteurs distincts : le moderne et le colonial.

LE DISTRICT MODERNE

La partie moderne se situe autour de la Plaza San Martín, l'un des deux grands squares de la ville. On y trouve des hôtels de choix. De là, traversant le quartier jusqu'à la Plaza de Armas dans le secteur colonial, s'étend le Jiron de la Union, large avenue dont les boutiques font les délices des acheteurs. On y trouve de magnifiques pièces d'artisanat.

Lima jouit, dit-on, d'un printemps perpétuel. C'est dire tout l'agrément qu'on y trouve, la température moyenne se tenant le plus souvent autour de 68°F.

DISTRICT COLONIAL

Le secteur colonial est certainement tout aussi intéressant sinon plus que la section moderne. La Plaza de Armas est le centre de ce district si riche en trésors historiques.

La cathédrale est l'édifice le plus ancien de cette place. Le visiteur est transporté d'admiration en voyant ses autels en argent, ses murs dont les mosaïques représentent le blason de Pizarre et les armes de la ville. Il y a aussi, près de l'entrée principale, la chapelle minuscule où les restes de Pizarre sont conservés dans un cercueil de verre. En sortant de la cathédrale, on se

rend habituellement au palais présidentiel. Les salles, où vertes au public sont richement meublées dans le style colonial espagnol. De ces salles, les plus somptueuses sont la "Sala de Pizarro" et le "Salon Dorado". Le palais de l'archevêché et l'hôtel de ville comptent aussi parmi les trésors d'architecture qu'on trouve sur la Plaza de Armas.

MONUMENTS RELIGIEUX ET MUSEES DES ARTS

Ce qui frappe le plus lorsqu'on déambule dans les rues de Lima, c'est la beauté de ses vieilles églises. Plusieurs sont dignes d'être visitées: San Pedro, Santo Domingo, San Francisco, le sanctuaire de sainte Rose de Lima, première sainte du Pérou, patronne de l'Amérique du Sud, etc. Toutes ces églises font partie de l'héritage religieux et artistique de la ville.

Les musées de Lima sont extraordinaires. Le musée des Arts et de l'Archéologie nous ramènent au monde fascinant des cultures inca et pré-inca. C'est un des édifices qu'il faut absolument visiter. Si vous êtes férus d'antiquités, vous regarderez d'un oeil avide les objets exposés au musée de la vice-royauté, logé dans une charmante demeure du dix-septième siècle.

Si l'on veut se rendre compte du faste et l'apparat qui existait autrefois à Lima, on s'arrêtera aux portraits, uniformes et manuscrits conservés précieusement au musée de la République.

Pour les sportifs, Lima présente des courses de chevaux et de magnifiques corridas

ménées par les meilleurs matadors du monde dans l'antique arène de la Plaza de Acho.

CUZCO, L'ANCIENNE CAPITALE INCAS

De Lima, il ne faut pas manquer de se rendre à Cuzco, l'ancienne capitale inca, le coeur d'un empire qui s'étendait d'un océan à l'autre. Quand Pizarre s'empara de Cuzco, il rasa la ville, ne laissant que les fondations dont il se servit pour ériger une autre ville d'un style aussi baroque que le plus baroque des styles espagnols. Malgré deux tremblements de terre importants, les fondations incas, qui consistaient en d'énormes blocs de granit superposés mais non liés avec du mortier, ont duré jusqu'à nos jours. L'étonnant mur cintré qu'on peut voir dans l'église Santo Domingo était l'un des murs du temple du Soleil, élevé par les Incas. Le marché public de Cuzco est fascinant de pittoresque... C'est un monde tout à fait indien de fiers lamas et de châles aux couleurs de l'arc-en-ciel. Il faut aussi visiter MACHU PICCHU, la "ville perdue des Incas", si merveilleusement conservée. Forteresse élevée haut dans la montagne, le secret de son emplacement a été si bien gardé qu'elle ne fut découverte qu'en 1911. Le voyage de Cuzco à Machu Picchu est un émerveillement continu. Trois heures à travers de vastes plaines et des gorges profondes; mais la beauté du paysage rend le trajet presque aussi intéressant que son but.

CI. AMERIQUE DU SUD
Par Canadien Pacifique

LES TIMBRES

par James MONTAGNES

En AUSTRALIE

Le 14 février est peut-être le jour de la St-Valentin pour la plupart des collectionneurs, mais en Australie et dans ses dépendances, ce sera la journée marquant le changement en monnaie décimale tel que prévu sur ses timbres-poste. Ce jour-là, les bureaux de poste dans toutes les parties de l'Australie, les Iles Coco, Nauru, l'Ile de Norfolk, Papouie et la Nouvelle Guinée auront de nouveaux timbres à monnaie décimale.

Dans la plupart des cas les timbres en monnaie sterling pour la nouvelle valeur. L'Australie aura toutefois de nouveaux timbres de la reine Elisabeth II sur de basses valeurs, des poissons et des animaux n'ayant pas été encore montrés sur des timbres australiens de basse dénomination. Les timbres de haute dénomination seront tous semblables aux timbres réguliers.

Les Iles Coco (Keeling) se serviront des timbres à monnaie décimale pour quelques temps jusqu'à ce que les nouveaux timbres définitifs soient prêts pour ce groupe d'îles sur l'océan Indien, lequel était administré avant 1955 par Singapour.

Les timbres de toute cette

région portaient au début des fleurs, des poissons, des oiseaux et des animaux de ces régions. De plus, les timbres de l'Ile Norfolk montrent quelques édifices historiques, ceux de Nauru, une carte de l'Ile, et ceux de l'Australie comprenaient des explorateurs et les premiers gouverneurs sur les plus hautes dénominations.

Avec l'émission de ces timbres à monnaie décimale, il ne reste maintenant que quelques régions sous la gouverne britannique qui ont la monnaie sterling. La Grande-Bretagne est l'une des dernières à se servir de livres, de shillings et de pence. Quelques-unes des îles coloniales des Caraïbes, l'Atlantique sud et le Pacifique sud se servent encore de la monnaie sterling.

NOUVELLES EMISSIONS

La Samoa occidentale a deux nouveaux timbres de la poste aérienne montrant des oiseaux et des poissons volants. — La Gambie a une longue série de timbres sur les oiseaux africains qui sortira le 18 février. — La Guinée britannique émettra deux timbres à Sir Winston Churchill. — Le Surinam a deux timbres avec surtaxe, pour les réfugiés européens, à émettre le 31 janvier. — Les Etats-Unis auront un timbre de cinq

cents en l'honneur du cirque américain, le 2 mai, à Delavan, Wisconsin, une ville que plusieurs fervents du cirque regardent comme le berceau du cirque américain. — Le 21 mai, il y aura un timbre de cinq cents qui sera émis pour la 6ème exposition internationale philatélique, à Washington, et une feuille-souvenir de quinze cents pour l'exposition du 23 mai. Miami sera le site de l'émission d'un timbre de cinq cents pour les Droits de l'Homme, le 1er juillet, le tout coïncidant avec la convention de l'Association nationale d'Education. Un timbre sur le service des Parcs nationaux sera émis le 25 août au parc national de Yellowstone, au Wyoming. — Le Japon a émis un timbre pour le festival de Chichibu montrant quelques chars de cortège du 17ème siècle. Le Japon a aussi émis un timbre marquant 75 années de service téléphonique dans le royaume. — La Suède a émis deux timbres en l'honneur de leur chef religieux et éducateur Nathan Soderblom qui mourut il y a 35 ans. — L'Allemagne de l'Ouest se servira de timbres d'un plus grand format, imprimé à l'intaille, pour ses basses valeurs et le premier de ce genre représentera une vieille porte de la cité de Flensburg. — L'Australie émettra une série illustrant les anciens premiers ministres qui auront servi au moins six mois. — La Suède a émis des timbres aux gagnants de prix Nobel, les scientifiques allemands Lenard et Bayer, le médecin allemand Robert Koch et l'écrivain polonais Henryk Sienkiewicz.

Le pont actuel, inauguré par le roi Guillaume IV en 1831, est utilisé par un plus grand nombre de piétons que n'importe quel pont de Londres sur la Tamise.

C'est ainsi que chaque jour ouvrable plus de 17,000 personnes le franchissent à pied en une seule heure — entre 8 h. 30 à 9 h. 30 du matin.

Le pont porte également une forte charge de transport, et pendant douze heures par jour il est traversé par environ 26,000 véhicules de divers types.

Le nouveau pont de Londres aura 30 mètres (98 pieds) de large et il y aura de la place pour six lignes de véhicules marchant de front. Le pont actuel n'a que quatre voies.

L'arche principale du nouveau pont aura 102 mètres (334 pieds) et, par rapport au pont existant, le niveau de passage pour les bateaux sera relevé de 60 cm.

Le construction du nouveau pont se fera d'une façon telle

Le nouveau pont de LONDRES

(par John GASELEE)

Tous les jours, des milliers de citoyens, jeunes et vieux, envahissent le pont de Londres qui franchit la Tamise au centre de la capitale. Mais, tout récemment encore, bien peu d'entre eux savaient que ce pont est en train de s'affaisser à raison d'un huitième de pouce tous les ans.

Ce fait a été révélé lorsqu'on a annoncé que ce pont âgé de 134 ans va être reconstruit. Le pont actuel ne présente pas de danger — malgré l'affaissement — mais les besoins de la circulation moderne exigent un pont nouveau.

La première mention d'un pont à cet endroit remonte à l'année 43, c'est-à-dire à 1922 ans. Depuis lors, un certain nombre de ponts ont été construits sur le même emplacement. L'un d'eux, achevé au 13e siècle, avait 270 mètres de long et 6 mètres de large (886 x 19 pieds).

Des boutiques (à un moment donné il y en avait 138) ainsi que des logements furent construits sur ce pont qui subit de graves ravages en 1281, quand la Tamise fut complètement gelée et les arches furent brisées par les blocs de glace. C'est cet incident qui, croit-on, inspira la vieille chanson enfantine qui commence: "Le Pont de Londres est défilé".

Le pont actuel, inauguré par le roi Guillaume IV en 1831, est utilisé par un plus grand nombre de piétons que n'importe quel pont de Londres sur la Tamise.

C'est ainsi que chaque jour ouvrable plus de 17,000 personnes le franchissent à pied en une seule heure — entre 8 h. 30 à 9 h. 30 du matin.

Le pont porte également une forte charge de transport, et pendant douze heures par jour il est traversé par environ 26,000 véhicules de divers types.

Le nouveau pont de Londres aura 30 mètres (98 pieds) de large et il y aura de la place pour six lignes de véhicules marchant de front. Le pont actuel n'a que quatre voies.

L'arche principale du nouveau pont aura 102 mètres (334 pieds) et, par rapport au pont existant, le niveau de passage pour les bateaux sera relevé de 60 cm.

Le construction du nouveau pont se fera d'une façon telle

que la circulation puisse continuer pendant les travaux.

D'abord, le pont actuel demeurera en place, et on commencera, en amont, la construction d'une partie (26 pieds de large) du nouveau. Ensuite, on travaillera sur une autre section d'entre eux savaient que ce pont est en train de s'affaisser à raison d'un huitième de pouce tous les ans.

A l'étape suivante, l'ancien pont, se trouvant au milieu, sera démolit et les deux fractions du pont nouveau seront reliées par la construction d'une section centrale.

Ceci signifie que, pendant toute la durée des travaux (qui doivent être achevés d'ici 1970), il y aura au moins trois voies pour les véhicules sur le pont, plus un passage large de 4 mètres pour les piétons.

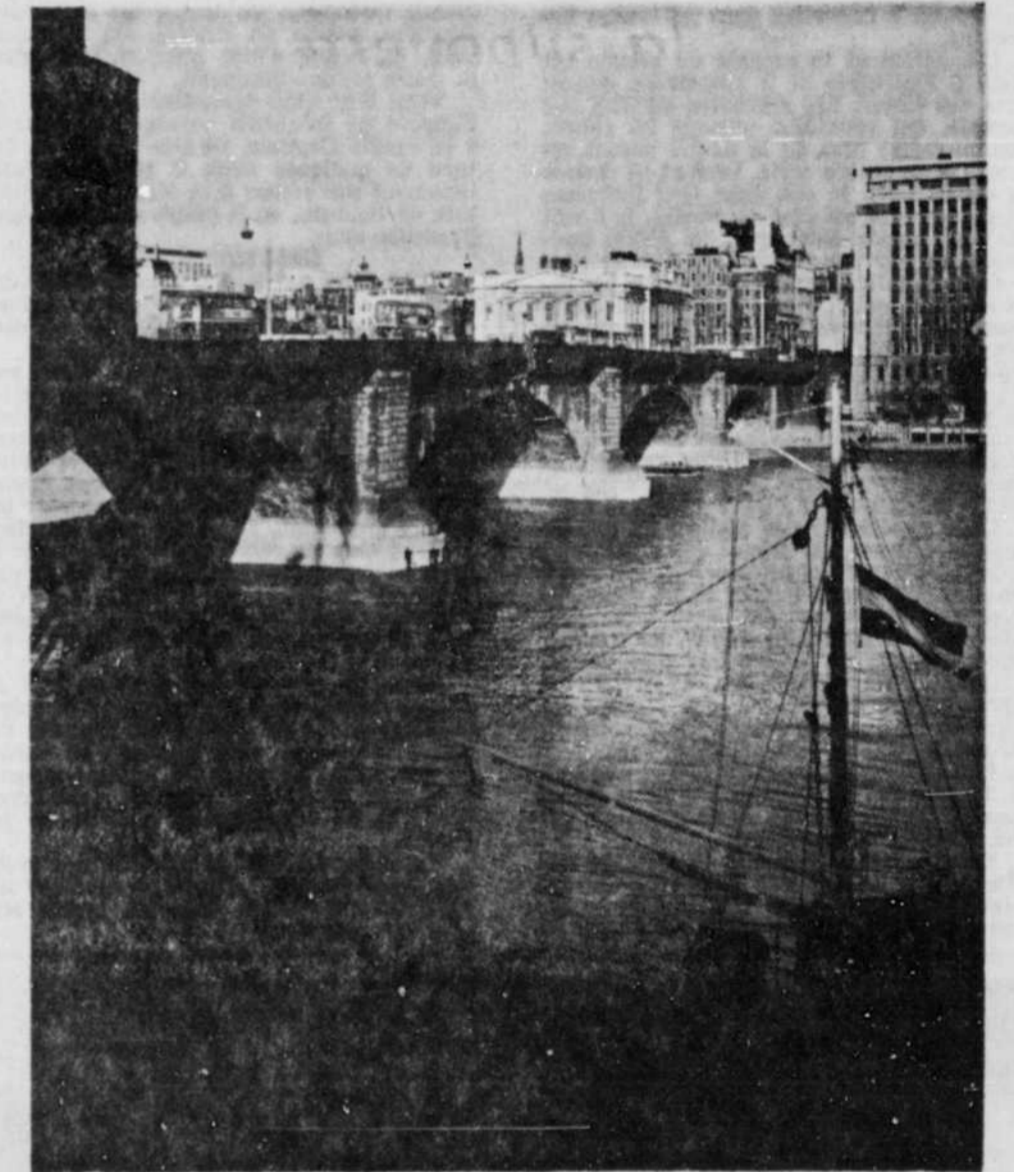
Une importante partie de la construction ne se fera pas sur place, mais à quelque distance en aval.

Des péniches transporteront d'importantes sections à l'emplacement d'où elles seront rapidement soulevées et mises en place au moyen d'un équipement spécial.

Tout l'équipement pour la construction du pont sera disposé de manière à ne pas gêner la navigation fluviale. De nombreuses péniches portant des marchandises provenant de bateaux ayant déchargé dans les docks du fleuve passent en effet sous le pont de Londres tous les jours.

(S.I.R.U.)

BON VOYAGE!



● NOUVEAU PONT DE LONDRES — "London Bridge is broken down" (Le Pont de Londres est défilé) — cette chanson enfantine traditionnelle ne se rapporte pas au pont de Londres actuel (qu'on voit ici) qui va cependant être bientôt démolit. Inauguré par le roi Guillaume IV en 1831, il sera remplacé par un ouvrage nouveau qui franchira la Tamise au centre de la capitale britannique. Le pont nouveau aura 30 mètres (98.5 pieds) de large et comportera six voies pour les véhicules, contre les quatre rangs actuels. La première mention d'un pont à cet endroit remonte à l'an 43 de l'ère chrétienne. Il a eu de nombreux successeurs, dont un, construit au début du 13e siècle inspira, croit-on, la chanson enfantine citée.



● De la Nouvelle Zélande nous vient un timbre se rapportant à la récente conférence parlementaire (en haut à gauche). Le Danemark a un nouveau timbre pittoresque (au centre). La France a un timbre pour marquer le 50ème anniversaire de son école de pilotage (à droite). Les autres nouvelles émissions nous viennent (en bas de gauche à droite) de l'Autriche représentant la suffragette Bertha Suttner; de l'Islande montrant un costume national; de la Hongrie, portant l'image des danseurs arabes et de l'Espagne pour marquer le 400ème anniversaire de l'évangélisation des Philippines.

130 TIMBRES
Différents Univers incluant 10 commémoratifs du Canada, et 10 des Etats-Unis; seulement .25 avec demande d'approbation. — Jolie prime gratuite avec achat \$1. et plus.
ROBAR, DEPT. H
C.P. 85, Drummondville, P.Q.

SPECIAL
206 TIMBRES DIFFERENTS 25¢
incluant magnifique série florale de la Hongrie et animaux de la Somalie française. En plus, liste de pagons et odontomètre gratuite. Cette magnifique collection vous est offerte afin de vous faire connaître nos approbations.
CENTRE PHILATELIQUE DE QUEBEC INC.
Place Jacques Cartier, Québec 2.

MEXICO aura de nouveaux autobus

Les Canadiens qui désirent se promener dans les autobus aux couleurs criardes de la ville de Mexico feraient bien de se dépêcher. Tel est l'avis du représentant des Lignes aériennes du Canada: Pacifique dans la capitale mexicaine.

Fait à petit, les gros véhicules verts et bruns du circuit Obregon-Bellas Artes, les autobus rouges et jaunes du circuit Merced-Jardin et les autocars verts du circuit Cedro-Rastro Nuevo sont remplacés par des véhicules plus modernes, mais cependant beaucoup plus confortables.

Les habitants de Mexico seront privés d'un sport bien mé-

ridional. En effet, les usagers des autobus qui aiment les fortes émotions, les dangers de la rue devront désormais chercher ailleurs... aller aux combats de taureaux, par exemple. L'employé de bureau, tout comme le travailleur d'usine, quand il se rendait à son travail, de-

vait se comporter comme un matador dans l'arène. Bientôt cependant, tout cela ne sera plus que souvenir.

Avec les nouveaux véhicules bientôt mis en service, les chauffeurs devront rouler plus prudemment, sinon ils seront mis à l'amende.

Des phoques en noir et blanc

Des phoques d'un genre inconnu jusqu'à présent ont été découverts par un jeune savant soviétique sur les côtes de l'Ile de Chikoten, dans l'archipel

des Kouriles. Cette nouvelle espèce qui a un pelage noir zébré de cercles blancs, porte à 33 le nombre de types de phoques dénombrés.

MARIAGE

- Voyages Champlain
- HOTEL - TRANSPORT - TOURS
- Réceptions de noces
- L'ERMITAGE
- 82.50 - Baquet - Vin - Orges
- 653-8593

EXCURSION 15 Jours

- Mexique (Acapulco) \$459
- Jamaïque \$429
- Floride (Nassau) ... \$389
- Bermudes \$389

AVION-HOTEL-REPAS-TOURS SPECIAL

Europe \$599
21 Jours
VOYAGES CHAMPLAIN
781 Colline — 653-8593

ARTS ET SPECTACLES — ARTS ET SPECTACLES — ARTS ET SPECTACLES — ARTS ET SPECTACLES

Sous l'égide de la Fédération des Loisirs de Québec

Atelier de théâtre au "Petit Champlain"

Une entrevue de Jean GIROUX. C'est le metteur en scène et professeur Jean Guy qui anime les ateliers de théâtre organisés par la Fédération des Loisirs du diocèse de Québec depuis l'automne dernier.

esprit critique, et se nourrir en quelque sorte du théâtre. Tout cela rencontre admirablement les objectifs généraux du Petit Champlain qui veut devenir une maison de la culture, et non pas une maison d'affaires où se monnaient les pièces et représentations.

Comme ajoutera Jean Guy, "Il faut vendre la tablette de chocolat on donne le livre, et le public veut se satisfaire."

Les élèves eux-mêmes du moins ceux que nous avons interrogés à ce sujet, avouent avoir d'abord développé leur goût pour le théâtre. "On n'apprend pas vraiment à faire du théâtre, mais on apprend à y aller."

Jean Guy est professeur au Conservatoire de Québec, à Montréal, depuis trois ans. Cette année, il dirige même une classe d'interprétation. Québécois de naissance et d'éducation, il a fait ses trois années de conservatoire à Québec (il s'est expatrié pour gagner sa vie).

Ce sera là le paradoxe qu'il mettra en évidence au début même de notre entrevue: il est inconcevable que Québec produise une dizaine de bons comédiens par année, pour ne rien leur offrir sur le marché du travail.

Le cercle vicieux tourne toujours, Québec a peu de théâtre, ses comédiens jouent à l'étranger, son public va à d'autres spectacles, et Québec n'a toujours pas de théâtre. Jean-Guy-professeur est surtout metteur en scène. Par hasard, à la fin de son conservatoire, il s'est vu confier la mise en scène de Feue la Mère de Madame par M. Jean Valcourt, directeur du conservatoire et son travail à cette occasion s'est révélée d'une qualité assez bonne pour déterminer ses options futures.

Au Festival d'Art Dramatique de la province et du Canada, Jean Guy a déjà remporté la palme, à Montréal, avec une création canadienne de Gilles Viaume: La Quintessence, et à Québec, la même année, avec Monsieur Mazure. Cette dernière était choisie par les juges pour "la meilleure mise en scène", tandis que la première était jugée la meilleure production et remportait 17 trophées différents. Jean Guy a fait également le théâtre d'été, notamment à La Fenière, l'été dernier.

Il prépare actuellement un spectacle-problème-chose avec la Troupe des Treize des étudiants de l'Université Laval pourant sur l'évolution du cadre canadien français depuis un siècle. La question posée est celle-ci: la chanson Fer et Titane, de Gilles Viaume, se situe dans quel contexte, et pourquoi ce contexte est-il tel ou tel?

Ce spectacle sera régi en entier par Jean Guy et une dizaine de comédiens assistés de six professeurs de Laval. Beaucoup de visuel, utilisation de toutes les techniques possibles, même du cinéma. Ça fera nouveau, ça risque d'être assez puissant dans le genre théâtre-document.

Jean Guy veut travailler à Québec, et s'impose de fréquents voyages de Montréal à la Vieille Capitale. De son voyage en Europe de quelques mois, il retient particulièrement son séjour à la Maison de la culture de Bourges, où il désire retourner pour plusieurs mois.

INSATISFACTION. Jean Guy, qui a déjà quand même une certaine expérience de la chose à Québec, est d'avis que le théâtre à Québec est dans une situation des plus insatisfaisantes. Y a-t-il un public québécois? "Allez voir au Colisée, vous le verrez le public québécois..." Et encore: "Il faut aller chercher ce public, il ne sert plus à rien d'ouvrir les portes de la salle et d'offrir des billets en vente. Il faut proposer le théâtre comme un produit, promotion, le public vient ensuite."

Jean Guy ne cache pas son ennui, et sa surprise même, devant l'inaction ou la passivité de l'A.C.T.A., qui a une vocation de services essentiellement pour le théâtre amateur, et qui ne fait vraisemblablement pas beaucoup.

Peut-être y a-t-il une certaine part de responsabilités chez les troupes d'amateurs des institutions de Québec qui montent des pièces ordinaires sans recourir au fichier de l'A.C.T.A., et avec des moyens discutables, que l'A.C.T.A. pourrait améliorer, quand ce ne serait qu'une question de publicité.

Le théâtre à Québec est dans une situation incohérente, affirme Jean Guy; son expérience d'ateliers pour les jeunes sera peut-être précieuse...



PETIT CHAMPLAIN — Le premier atelier de théâtre organisé par la Fédération des Loisirs du diocèse de Québec groupait 14 élèves autour de l'animateur, le professeur Jean Guy. Le second qui débutera le 29 janvier, et qui durera également sept semaines, réunira probablement 25 jeunes intéressés à la chose du théâtre, qui iront ensuite communiquer leur "feu sacré" aux jeunes des organismes de L'Action, sur la photo, dans l'ordre habituel: Gaëtan Day, Hélène Bernier, René Blouin et Suzette Laliberté, devant l'animateur Jean Guy, à l'extrême droite. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Jackie Gleason abandonne son émission

MIAMI BEACH, Fla. (P.A.). Le comédien Jackie Gleason a annoncé qu'il n'aura pas d'émission régulière à la télévision l'année prochaine.

Depuis 1952, il avait toujours eu un programme, sauf pour une saison. Au cours d'une conférence de presse à Miami Beach, Floride, Gleason a expliqué que cette décision était basée sur son désir de mettre au point certaines nouvelles idées en vue de réalisations futures.

Agé de 49 ans, le comédien a également déclaré qu'il aimerait reprendre Honeymooners, spectacle très populaire dans lequel il personnifiait un chauffeur d'autobus et dont les autres vedettes étaient Audrey Meadows et Art Carney. Mais ces deux derniers comédiens ont actuellement d'autres engagements.

La décision de Gleason a semblé surprendre bien des gens. On avait annoncé récemment à Miami que la compagnie de production Jackie Gleason allait recevoir plus de \$200,000, chaque semaine l'an prochain pour une émission télévisée d'une heure.



VALEUR MORALE DES FILMS

BIENVILLE. Le chate de l'oyard... ANARDIERE. Anglaise, marquis de... CAPITOL. Jerry souffre-douleur... CANTIER. Boeing Boeing... CINEAC 7e ART. Mirage de la vie... CLASSIC. Le soldat réalisateur... EMPIRE. La chaise à l'homme... IMPERIAL. Les vaqueurs... PRINCESSE. L'inévitable Jerry...

LAURET. Café Europ... LEVINS. La furie d'Hercule... LIDO. Mademoiselle Stampo... PARIS. Le chevalier de Fardellan... PISCALLE. Shéhérazade... PRINCESSE. L'inévitable Jerry...

HAUTE FIDÉLITÉ Revue des disques

Jubilate Deo. — Musique de Palestrina, di Lasso, Vittoria, Scarlati, Alchinger. — Chœur de garçons de Regensburg, Dum complerunt et Tu es Petrus. Cette chorale millénaire ne comprend pas que des enfants, mais elle les utilise pour les altos et sopranos. Beaucoup de clarté, assez d'expression, perfection de la technique. Les pièces sont très intéressantes. Très bonne prise de son.

Le programme comporte trois Palestrinas, et "un de chaque" de Vittoria, di Lasso, Alchinger, et Gregorio Allegri. De Palestrina: Incipit Lamentatio, Dum complerunt et Tu es Petrus. Cette chorale millénaire ne comprend pas que des enfants, mais elle les utilise pour les altos et sopranos. Beaucoup de clarté, assez d'expression, perfection de la technique. Les pièces sont très intéressantes. Très bonne prise de son.

Das 11. Werk. (Telefunken, TMS-1, stéréo). Ce Guide musical à l'ancien oeuvre comprend des extraits d'une vingtaine de disques que Telefunken a édité sous le titre général de Das alte Werk. Cela part de Dufay, jusqu'à J. S. Bach et Haendel, en passant par Buxtehude, Frescobaldi, di Lasso, Telemann, Vivaldi, il y a de tout: du chant, de l'orgue, des ensembles instrumentaux. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est l'utilisation constante des instruments anciens, pour lesquels la musique a été composée: flûte traversière, flageolet (tre-corder), clavecin, différents petits orgues. Le disque offre un intérêt surprenant et les réalisations, par le "Studio for Early Music" sont toutes extrêmement intéressantes. Le progrès se sent bien d'un siècle à l'autre.

Le Mandolin Club joue l'Espagne. (Alouette, SAD-528, mono. Distr.: Archambault). Un groupe de mandolines, soutenu par un groupe encore plus fort de guitares, et par quelques autres instruments, donne un programme plein d'air de musique espagnole. Un numéro au moins comporte des guitares hawaïennes. Pièces: Duce Casabeles, Espana, La Dulce Vida, Inamorata, Sevilla, Las boleras, Ole Y ole, La Paloma, Garrofin Gitan, Camba, Flor de Granada, Espanita.

An Evening at the "Pops" — Boston Pops, dir., Arthur Fiedler. (RCA-Victor, LSC-2827, stéréo). Ce disque est remarquable parce qu'il contient — enfin — Poète et Paysan, l'ouverture de Suppé que tout le monde recherche et que personne trouve. Avec son brio ordinaire et son sens de la perfection, l'orchestre Pops joue aussi: Le Bieu Danube, la Farandole de l'Arlénoise, Amper her, Toca (marche) And I love her, TV (triple). Thème de The Man from U.N.

Notre assortiment de DISQUES est des plus complets CLASSIQUES SEMI-CLASSIQUES POPULAIRES 33 1/2 — 45 — 78 — 100 RPM "THE BLUE EDITION" WILLIS & CO. LIMITED 1095 rue St-JEAN — TEL: 524-3573



En 1964, l'île du Prince-Louard célébrait le centenaire de la première conférence à Charlottetown des Pères de la Confédération. Partout, dans les villes et villages de la plus petite province canadienne, les citoyens s'unirent pour commémorer vivement à leur façon la demande de la Commission du centenaire. L'office national du film se rendit à Miscouche, Victoria et North Ruston afin d'observer l'effacement et les manifestations qui y furent organisées. Les villages choisis se prêtèrent bien à une telle fête, puisqu'ils ont chacun des origines et des vies économiques et sociales très différentes.

ROMAN
ESSAI
POESIE

Propos littéraires

Visitez la librairie
de l'ACTION

Regards sur une année littéraire française

par Lucien Guissard



Louis Aragon

On se félicite assez communément de la moisson littéraire en 1965. On s'en félicite pour des raisons qui varient selon les goûts personnels et sans doute plus encore selon les tendances esthétiques autour desquelles la littérature — le roman surtout — essaie de s'organiser.

C'est donc qu'il y en a eu pour tout le monde, chose d'ailleurs courante depuis que l'écrivain est sorti des écoles où le XIXe siècle et le premier quart du XXe voulaient l'enfermer. Nous avons bien secoué les vieilles catégories; nous n'en n'avons peut-être pas inventé beaucoup de nouvelles; nous sommes surtout préoccupés de décoller les étiquettes quand on se hasarde à en coller sur l'une ou l'autre des innovations et recherches en cours. Mais les vieilles étaient plus tenaces qu'on ne l'imaginait: les historiens de demain auront beau jeu, par exemple, de mettre à nu dans la littérature d'après-guerre et même de 1965 les vestiges du romantisme.

Si on tient notre année pour un millésime intéressant, on ne dit peut-être pas suffisamment qu'elle a été marquée d'abord par une rentrée en force des grands romanciers qui étaient déjà grands avant 1940.

Avec la Mise à mort, Louis Aragon se livre à un festival d'images, de symboles, de paradoxes, de miroirs et de souvenirs qui peut faire envie à de très jeunes poètes et qui, sous les dehors de la désinvolture, traduit une vision plus que sceptique de l'existence. Devant un tel livre, déconcertant et scintillant, on se demande ce que peuvent bien signifier encore les distinctions polémiques entre roman traditionnel et "nouveau roman".

Jean Giono nous a donné les Deux Cavaliers de l'orage, comme pour montrer qu'un romancier de sa race se moque des conventions; cette histoire violente d'une affection fraternelle à la limite de l'instinct vierge et de l'amoralisme a une puissance épique dont aucun de nos écrivains vivants n'approche. Maurice Genevoix, dans Beau-François, retrouve, lui aussi, une veine de nature en ressuscitant et en transformant les contes populaires de truands et de sorciers.

Si Paul Morand n'a publié qu'un court roman: Tais-toi, il s'emploie à regrouper d'anciennes textes sous le titre Nouvelle d'une vie (deux volumes: Nouvelles du cœur et Nouvelles des yeux), et ce n'est pas seulement une certaine époque du style français qui revit, mais un certain regard sur



Jean Giono

l'homme, la société, l'amour, le monde, un regard animé par une insatiable originalité, que l'on trouve souvent léger, froissant le libertinage érigé en règle de vie.

C'est à une autre famille que se rattache Roland Dorgelès: il n'en perpétue pas moins un esprit qui imprègne la même époque, fait de naturalisme bon enfant, d'idéalisme s'exprimant en argot, de sentiment montmartrois. A bas l'argent! n'est pas un cri séditieux. Avec une verve sympathique, ce roman de facture déjà datée se fait lire pour sa sincérité, son humour et son plaisir de gouaille qui à tous jours agréablement chatouille la gourmandise parisienne.

Dans la même génération d'anciens, Marcel Arland a publié, sans tapage, Arland avec l'admiration pleine et entière de toute la critique, une suite de nouvelles: Le Grand Pardon, qui se présente comme une fresque émue de la peine humaine; les scènes réalistes y mettent la couleur de l'ombre, et il faut un cœur adulte pour en supporter la noirceur, mais la miséricorde transfigure le tout.

Moins anciens et cependant confirmés en dignité littéraire Pierre-Henri Simon et Jacques de Bourbon Bussat nous sont fidèlement revenus, chacun dans sa ligne: le premier



François Mauriac

(Histoire d'un bonheur) est l'humaniste qui trouve sans cesse à dire sur l'humanisme vécu et pensé: son roman de l'année est l'un de ses meilleurs, sinon le meilleur; le second, moraliste, brillant animateur de fables à usage contemporain, qui lit Paul Valéry en évitant l'intellectualisme glacé, qui puise à l'inspiration profonde, bien que discrète, de son christianisme — ce qui le rapproche de Pierre-Henri Simon, — nous a fait passer de riches heures en compagnie de lion et de l'homme dans la Nuit de Salernes.

Je ne reviendrai pas longuement sur les lauréats de nos prix littéraires de décembre. Jacques Borel et l'adoration, c'est la tradition autobiographique et psychologique; à la lisière de la psychanalyse; Alain Bosquet et la Confession mexicaine, c'est la profession poétique, le culte du langage corsuscant, un peu trop littéraire, au service d'un humanisme sans espoir; modèle assez éloquent de tout ce qui domine une large part du roman moderne, sans oublier l'écritisme et le débat jugé suprême sur l'art comme technique de vie.

L'Académie française a couronné un authentique conteur en la personne de Jean Husson (Le Cheval d'Herbeleau). Un chose vaut d'être notée en un

● Les anciens se sont affirmés avec éclat pendant l'année littéraire: ils sont toujours de la grande génération. (Nos photos: Louis Aragon, Jean Giono, François Mauriac).

● Les nouveaux s'allient pour la relève, à la suite de quelques autres prétendants découverts ces dernières années. (Nos photos: Jacques Borel, Prix Goncourt; Jean Husson, grand prix du roman de l'Académie Française; Robert Pinget, prix Fémina).



Jacques Borel

temps où beaucoup ne veulent plus avouer que l'intérêt pris à conter et à lire une histoire appartient à la littérature. Mais Husson ne conte pas comme Pierre Benoit; son roman, chargé de lumières nocturnes et d'effluves populaires, se déroule sur plusieurs plans, et le vieil homme à la recherche de son cheval est, avant tout, à la recherche de ses sources enfouies.

A ces jeunes que la saison vient de révéler (un peu tard pour Jean Husson), il faut joindre quelques oubliés: Elisabeth Porquierol (Les Voix); Jean David (Assasin); Pierre Sivolle (Graine de femme) qui n'a pas obtenu, du moins dans la presse, l'audience méritée; Suzanne Morel (Instant heureux), romancier de l'intériorité, de l'amour pur et contrarié, de l'enfance et de la simplicité, et une romancière qui écrit de façon merveilleuse.

Roger Grenier a reçu la Plume d'or du Figaro littéraire pour Le Palais d'hiver. Le jury est composé de dix critiques, de dix libraires et de dix anciens lauréats. Cette année, les libraires l'ont emporté. Le livre couronné plait à une belle clientèle et on le comprend: il est artistiquement écrit, il peint la société provinciale, il a le parfum triste et fort des échecs et des nostalgies, il glisse de la satire à l'aventure



Jean Husson

sentimentale. Et une pointe de "bovarysme" par là-dessus.

Côté "nouveau roman", appellation que l'on continue d'appliquer, de Robert Pinget, a obtenu le Fémina comme si ces dames avaient voulu donner à Dominique Rolin, démissionnaire l'an dernier, qui les accusait de s'attarder dans les ornements. Le talent de Pinget s'obstine à tourner autour des riens pour montrer qu'il n'y a rien; c'est la parolier savante et la fascination du sordide, de l'inconsistant.

Michel Butor a construit, dans un moule très semblable à celui de Mobile, une monumentale "étude stéréophonique": 6,810,000 litres d'eau par seconde. Il s'agit des chutes de Niagara, comme le titre ne l'indique pas. Un "speaker" annonce; un lecteur lit le texte fameux de Chateaubriand; Michel Butor fait parler des voix, et particulièrement celles des touristes, devant les chutes; il entrecroise le tout suivant une technique inspirée à la fois de la typographie et de la radio. On peut lire seulement les lignes en gras ou les lignes en italiques, ou les lignes en roman; on peut aussi lire tout d'une traite, mais il est recommandé de consulter le mode d'emploi. Michel Butor est un habile fabricant de textes superposés; une sorte de compositeur.



Robert Pinget

Quant à Alain Robe-Grillet, sa Maison de rendez-vous est d'un prosateur chevronné. Il change cependant sa méthode et on lui reproche dans son milieu littéraire de trahir le "nouveau roman". Ce qu'il ne change pas, c'est le matériau du roman exotique et érotique. Mais il l'a fait exprès. Encore un écrivain à surveiller: il est capable de tout, même de refaire en style de composition l'importe quel roman dit traditionnel. Il ira loin, comme Butor, si loin qu'il pourrait revenir en arrière.

Sur le rayon des essais, on placera bien en vue: Approximations, de Charles du Bos (réédition en un volume); La Révolution du livre, de Robert Escarpit; Dimanche matinal, d'Audibert; La Face humaine, de Pierre Emmanuel, à qui on s'étonne que les jurys et les académies ne pensent guère; La Mort de la tragédie, de George Steiner; la thèse de P. Dupuy sur la Religion de Pégy; les Nouveaux Mémoires intérieurs, de François Mauriac; l'essai de Pierre de Boisdeffre sur Giono; deux biographies: Tolstoï, par Henri Troyat, et Prométhée ou la vie de Balzac, par André Maurois.

Lucien GUISSARD
(«LA CROIX»)

PROCHAIN EPISODE

Un roman de Hubert Aquin

J'ai vu Hubert Aquin à Radio-Canada, au programme "Aujourd'hui", où passe le bon, le meilleur et le pire. L'officine semble avoir pour tâche d'étonner, de métaboliser le bourgeois, de saper l'autorité et de préparer le peuple au "grand soir". Mais revenons à Hubert Aquin. Je connaissais son nom, grâce à la revue "Liberté". J'ai été surpris de voir un homme jeune, à la figure immédiatement sympathique, un homme d'une tenue et d'une distinction irréprochable. Autre surprise, j'apprends même, qu'il se dit révolutionnaire, qu'on l'a arrêté, qu'il a fait de la prison. Mais je dois me rappeler que Plineau a dû s'exiler et qu'Etienne Parent a fait lui aussi de la prison, que le cœur de Chénier, semblerait-il, a subi les derniers outrages. La révolution est un sport international, pourquoi s'en priver dans le Québec? Il me faut avouer que je ne suis pas révolutionnaire. Mes études prolongées et qui n'ont finissant pas m'ont appris les

ont permis des séjours d'études ou d'observation à l'étranger. C'est en 1961, qu'il s'engage dans un parti politique révolutionnaire. S'il ne faut s'étonner de rien, on peut regretter qu'un tel homme se soit commis avec nos amateurs de bombes et de chambard.

Hubert Aquin a écrit un roman très difficile à cerner. Mais il n'a rien donné au "joual" exacerbé de notre nouvelle prose. Le vocabulaire est choisi, la phrase assemblée avec une richesse de composition et de construction peu fréquente chez nos écrivains. Partout des images imprévues, et sous-pa-cente, une poésie où le cœur et l'esprit se baignent sans dangers.

L'auteur fait semblant d'écrire un roman d'espionnage. Et comme il a raconté à la télévision qu'il avait mis dans son roman une grande part d'autobiographie, on ne le croit pas du tout. Quelles raisons en effet aurait-il de trahir son paisible bourgeois de la Suisse? Il rêve plutôt d'être "le chef national d'un peuple inédit" (page 25). C'est peut-être pour cette raison que pendant des années, il a vécu appati avec fureur (page 24); qu'il a voulu se suicider partout et sans relâche comme si c'était là sa mission (page 25). Pourquoi ces attitudes et cette solution extrême quand on a tout pour soi? Loin du Canada, il n'en peut plus de nostalgie (page 29). Notre pays est dur, glacial, livré aux aléas, mais on l'aime quand même et moi qui n'ai jamais voyagé, je ne pourrais me résoudre à franchir le grand rigolet. Je m'accroche de notre "cachot national", qui vaut bien les charniers de Cuba et les champs de massacre du Vietnam.

Je crois plutôt qu'il a écrit un roman d'amour pour une femme qui s'appelle K. et qui pour le moment est insaisissable. Il s'en exprime là-dessus avec des mots qui ne trompent pas. Pour lui, écrire en exil d'étude est un grand amour (page 70). "J'écris sans espoir une longue lettre d'amour (page 73); amour qu'on souhaiterait un peu moins onchale; mais là-dessus, les doctresses de notre époque ont accordé toutes les permissions et la li-

berté de notre temps fournit toutes les licences. Il faut ce que l'auteur appelle l'alternance maniaque de noyades et de remontées (page 94). Il a peur parce qu'il se sent seul et abandonné et que personne ne va à lui (page 137): c'est le lyrisme des psaumes, c'est la peur, comme durant la dernière guerre et qui se termine en orgie. Mais j'espère me tromper du tout au tout.

Après le roman d'amour, le roman de colère. "Sainte colère", comme écrit Michel de Saint-Pierre. "Je suis hors de moi". "Toute ma force coule de ma bouche en une hémorragie de blasphèmes et de cris". "Tuer sans discernement et sans hésitation" (page 136). "Mon pays me fait mal" (page 94). Je comprends. Quand j'entends le charabia de mon pays, j'ai mal; quand les journaux me veulent faire croire que nous sommes tous des voleurs, des idolâtres de l'argent, des concussionnaires, des ivrognes, des blasphémateurs, j'ai mal; quand je vois les têtes les plus farfelues s'occuper d'éducation, j'ai mal; quand j'aperçois l'autobus scolaire jaunasse, j'ai mal; quand j'entends délirer à propos du Car-naval, j'ai mal. "C'est vrai", écrit Aquin, "nous n'avons pas d'histoire" (page 94). Les peuples heureux n'ont pas d'histoire et je n'aime pas l'histoire qui s'écrit avec du sang, avec un préjudice appris à Cuba ou dans les collèges tombés en grenouille. J'ai une secrète sympathie pour l'homme traqué qui va se réfugier dans une église et s'abîme dans le recueillement et la prière (page 163). Cela me rappelle le discours sur la disgrâce d'Eutrope de saint Jean Chrysostome, aux temps du droit d'asile.

Aquin écrit encore: "Le chef-d'œuvre qu'on attend, n'est pas mon affaire" (page 93); les cris, les prières, les descriptions précises, la poésie latente et d'autres points de vue font de "Prochain épisode", avec sa composition savante qui rappelle Jean-Sébastien Bach, un narthex du chef-d'œuvre attendu. Mai j'ai peur de ne pas l'avoir compris.

Emile Bégin.
Cercle du Livre de France.

Billet de Paris

Par Marguerite Dorion

Le Dieu unique

Il m'est venu parfois à l'esprit, en lisant un ouvrage sur la mythologie, de croire à beaucoup plus de dilettantisme qu'à une recherche profonde de la part de l'auteur. Mais c'est oeuvre collective, éditée par Larousse et magnifiquement illustrée, que j'aperçois la qualité investigatrice de ces études, le sondage patient et continu pour atteindre l'essence même d'une pensée à la fois si lointaine et si proche de notre fois.

Sans doute dérivée par certaines oeuvres d'art dont une mystique prétexte à de gracieuses représentations, mais très éloignée de la mystique antique, je n'ai pas eu l'impression de croire à la multiplicité idéologique de ces religions sincères qui, en somme, dérivent d'une synthèse: Dieu, de quelque façon qu'elles le nomment ou qu'elles le multiplient.

Plus tard, je fus frappée par l'effort génial de la pensée de ces prêtres égyptiens pour expliquer le cosmos dans des variantes, sans doute extravagantes pour nous, qui commencent à voir se préciser l'évolution de Dieu dans une évolution décorative par la science. Loin de nous faire sourire, pour peu que nous nous y plions, nous nous y plions l'élaboration fantasmatique de lois enchevêtrées (à notre point de vue), mais qui finissent par converger à ce point final: ce Dieu Unique. Route magique, dédale complexe, parfois très profondément mystique.

Certes l'erreur métaphysique de ces lois obscurcit la source lumineuse, mais l'égyptien pas plus que l'hébreu n'était un réproché de Dieu et ses recherches essentielles ne pouvaient être méprisées de cette paternité divine qui embrasse la terre entière. Evidemment, la sincérité étant la condition d'une efficacité morale indéniable chez ce peuple dont le sens de la mort, de la survie, leur paraissait plus grandiose que celui de la vie. Un au-delà parfois espéré de façon naïve par certains, pour d'autres, aperçu à travers une transcendance digne de notre foi. D'ailleurs, que savons-nous nous-mêmes de cet au-delà, si ce n'est la magique expérience donnée par le Christ, mais dont il n'a aucunement précisé l'es-

sence? C'est sans doute pourquoi Pégy, j'ai dit de l'espérance cette "petite fille de rien du tout", mais qui avait en elle toute la puissance, soutirée de Dieu lui-même comme une transfusion d'énergie, de certitude. Cette certitude d'une chose déjà existante mais si mal vécue par notre condition mortelle: L'Amour.

L'admirable effort des prêtres de la religion de Memphis, par exemple, pour tenter d'atteindre les régions mystérieuses du cosmos et pour tenter d'apercevoir l'auteur de cosmos, nous révèle des travaux qui n'ont pas eu que le souci d'une marche intellectuelle mais aussi d'un besoin d'adoration. Cette loi dite "naturelle" par le petit catéchisme, qui est d'ordre beaucoup plus spirituelle due à la marche intérieure de l'Esprit en qui que ce soit, a profondément enfoncé ses traces dans l'Égypte antique. Cela mérite de notre part un très grand respect que notre complexe de chrétiens supérieurs ne doit pas oublier de lui accorder.

C'est dans ces pages magiques la leçon à tirer. Ici, il n'a été question que de la mystique égyptienne, mais l'investigation se prolonge à travers l'Orient et l'Occident et la joie esthétique et philosophique que nous réservent ces travaux méritent les plus grands éloges.

Ceci m'a rappelé également la belle étude de Daniel Rops sur le roi surnommé: "Le roi ure de Dieu", cet époux de la douce Néfertiti dont le monothéisme fut pour elle comme pour lui une inspiration, une éthique vécue dans l'amour. Un règne qui aurait poussé l'Égypte vers le Dieu d'Abraham si la vie du monarque n'eût été si courte.

Cela prouve que le royaume de Dieu est au-dedans de chacun et que ceux qui ont cherché aux antipodes le sens des religions, ont fait oeuvre humaine. Les artistes qui ont exprimé la transcendance de ces religions et, non par des bergeries sentimentales, nous ont laissé le témoignage de leur adoration pour un Dieu. Les méditations imposées à ce Dieu n'en altèrent pas leur besoin d'absolu. L'art égyptien

impose le silence. Notre adoration pour cet unique en essence, fruitières en ses manifestations, ne doit pas nous faire jeter l'anathème à ce peuple, d'avant l'avènement du Christ, parce qu'il a un peu trop prêté de sa fantaisie par l'image d'une prolifération exubérante de son Dieu. Il faut voir, à travers cette

activité fébrile divine, par fois un peu trop panthéiste, le soleil irradiant, dont cet astre fut le principal symbole, et suivre l'appel du Dieu, lancé à eux comme aux chrétiens. L'espérance en cet au-delà, où trône la Majesté divine, était leur grandeur.

Marguerite DORION.

nouveautés **FIDES**

Dans la collection

Bibliothèque économique et sociale

LES AFFAIRES

L'homme — Les carrières

par Esdras Minville

\$2.50

Un ouvrage indispensable à l'orientation de l'étudiant.

Dans la collection "Foi et Liberté"

MENTALITÉ D'EXODE

par Benoît Pruche, o.p.

\$1.50

Un témoignage sur le rayonnement chrétien dans le monde. Index alphabétique.

LE JAPON ENTREVU

par Benoît Lacroix, o.p.

Un journal de voyage qui prend les dimensions d'un témoignage humain sur un pays mal connu.

\$2.50

En vente dans toutes les librairies et à

FIDES 245 est, boulevard Dorchester, Montréal 861-9621

Votre Horoscope

SAMEDI, LE 29 JANVIER

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Perdre du temps est la dernière chose que vous devez vous permettre, aujourd'hui. Vous aurez une initiative qui fait bouillir de neige.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Souciez-vous des autres autant que de vous, c'est une politesse qui vous rapportera en gentillesse et en prévenances.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Procédez calmement si vous voulez faire du travail constructif. Capitalisez sur votre versatilité.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Ne vous laissez pas trop impressionner par certains airs de supériorité ou d'infériorité, voyez au-delà des apparences.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Ne comptez pas trop sur la collaboration des autres. Vous faites des prévisions qui seront confirmées par des réalités.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Journée sous le signe de l'action. Vous faites preuve de logique jusque dans l'accomplissement des détails.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Si vous participez à une discussion, accordez-vous le temps d'écouter avant de répondre. Vous ne cédez pas facilement.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Ne vous alarmez pas à propos de tout et de rien. Vous y gagnerez à solidifier de vieilles amitiés.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — N'oubliez jamais la qualité de la personne à qui vous parlez. Mouvement planétaire stimulant pour les natifs de ce signe.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Votre économie domestique s'enrichira de certaines modifications. Un succès se dessine sur le plan professionnel.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Des responsabilités nouvelles vous incomberont. Les changements saisonniers vous obligent à faire quelques dépenses supplémentaires.

20 février au 20 mars. (Poissons). — La position de la planète Neptune est stimulante pour les personnes qui sont en vacances ou pour celles qui les préparent.

SI VOUS ETES NÉ UN 21 JANVIER

En général, on apprécie vos qualités de cœur et d'esprit, mais vous connaissez en plus la joie de certaines appréciations très flatteuses. Autant vous aimez les gens déterminés et persévérants, autant vous trouvez agaçants les têtes et les bouddes. Les artistes doivent donner des preuves de leur talent pour que vous les applaudissiez sincèrement.

DIMANCHE, LE 30 JANVIER

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Il n'est pas nécessaire de vous surmonter. Prenez le temps de bien faire ce que vous avez à faire.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Maintenez l'harmonie dans votre milieu. Il vous en coûtera de vous adapter à la marche du progrès... scientifique.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Ne réduisez pas votre efficacité en ignorant des détails dont il faut tenir compte. Vous projetez un court voyage.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — A première vue, la journée de parait pas propice, à vos entreprises, mais à la réflexion, vous lui découvrirez un angle stimulant.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Si vous ne prenez pas trop à cœur les contradictions et les imprévus, votre système nerveux se portera bien.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Vous n'aurez pas trop de difficulté à vous concentrer, mais vous aurez de terribles distractions.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Plusieurs obligations majeures sont inscrites à votre agenda. Vous devrez forcément faire une sélection.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Vous vous tirez bien d'une situation embarrassante, grâce à un flair remarquable. Demain vous réservez une grande joie.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — N'attendez pas l'impossible, soyez raisonnable dans vos revendications. Configurations planétaires mixtes.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Vous passerez d'un étonnement à un autre étonnement. C'est la journée qui se distingue des autres.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Une bonne journée pour voir clair dans votre affaire. Vos talents artistiques sont mis à contribution.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Vous recevrez des encouragements de différentes sources. Il y a lieu d'être optimiste et enthousiaste.

SI VOUS ETES NÉ UN 22 JANVIER

Vous êtes doué d'un sens de l'humour peu connu. La franchise et un orgueil de bon aloi sont vos meilleures armes de combat. Vous savez transmettre à d'autres les ambitions qui vous stimulent. Vous préférez vous taire plutôt que de participer à certaines discussions.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young



Quand attendez-vous l'avion pour la poste et la marchandise, Jader?

A tout moment, Tyler...



J'ai remarqué que quelques boîtes qui partent viennent du camp de Beady Lane... depuis combien de temps sont-elles ici?

Une semaine... la plupart sont des trophées pour ses clients de chasse.



Se pourrait-il que les poissons tropicaux soient dans ses cartons?

Pas depuis une semaine... ils seraient morts.

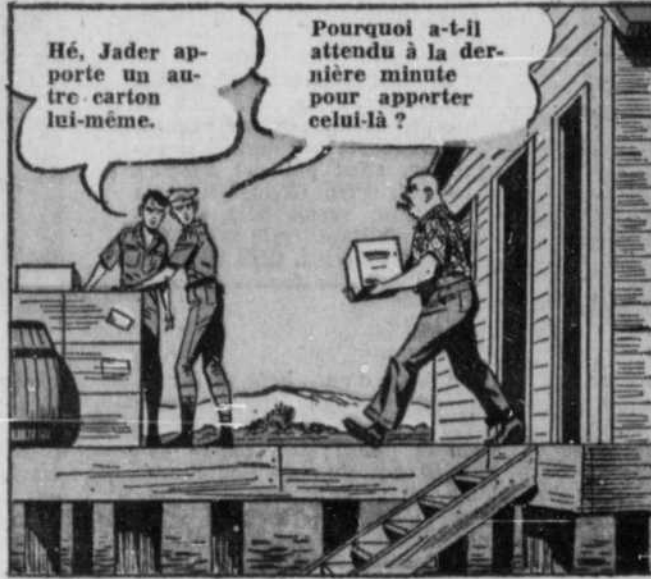


L'avion va arriver... et nous n'avons pas de preuve contre l'un des trois suspects.



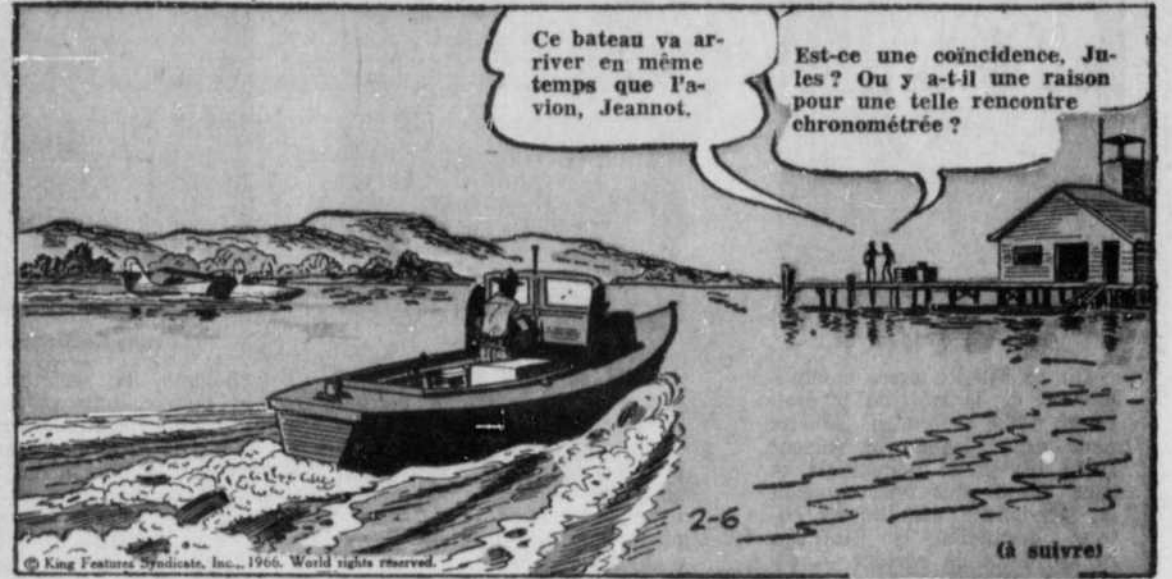
Un avion est en vue Jeannot.

Et regarde... un rapide bateau moteur contourne la pointe.



Hé, Jader apporte un autre carton lui-même.

Pourquoi a-t-il attendu à la dernière minute pour apporter celui-là?



Ce bateau va arriver en même temps que l'avion, Jeannot.

Est-ce une coïncidence, Jules? Ou y a-t-il une raison pour une telle rencontre chronométrée?

PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller



La nouvelle fille d'en face donne une soirée... j'aurais bien aimé être invitée



Je vais porter mon chapeau de fête et prétendre que je suis avec eux.



Ils prennent du lait... je vais en prendre moi aussi.



Oh, flûte... maintenant, ils dansent.



N'est-ce pas une merveilleuse soirée?



J'ai réellement bien du plaisir.



Neuf heures et ils n'ont pas envie de modérer... je commence à m'endormir.

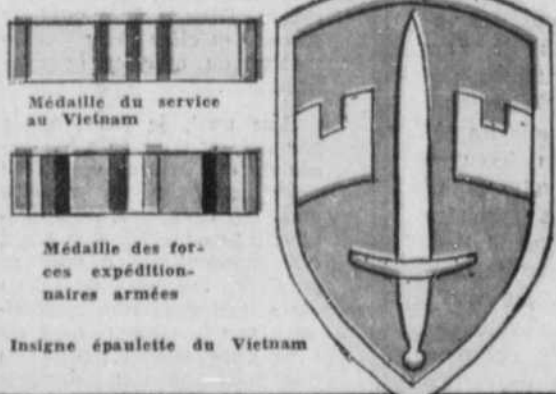


JE SUIS TRÈS FATIGUÉE... JE VAIS ME COUCHER MAINTENANT... BONNE NUIT A TOUS.



J'espère qu'ils ne sont pas fâchés parce que je suis parti si à bonne heure.

STEVE CANYON



Médaille du service au Vietnam

Médaille des forces expéditionnaires armées

Insigne épaulette du Vietnam

Afin que vous le sachiez... ces trois pièces de matériel disent que le porteur a accompli un gros travail dans un endroit éloigné...



Comme de raison, cela peut être fait sur des grues marécageuses pour former une tête de pont.

Mais la grosse application ici se fera sur des zézères... afin de s'éloigner de Charlie et de sa cachette dans la jungle.



Nous avons fait des essais à la maison, mais vous ne savez jamais avec la chimie jusqu'à ce que vous l'avez essayé dans les champs.

Je vous comprends, monsieur... mais où est le... eh... matériel... la terre qui dure-t-elle?



Ce transport de la marine que vous voyez dans le port en conteneur.

Et l'équipage est probablement en train de dire...



Tu sais que nos amis volants ont perdu la bouffe?

Lorsqu'ils se mettent à faire vent de la terre de chez-nous jusqu'à cet endroit où la boue a été inventée?



Entre-temps... à une autre base...

J'hésitais à envoyer une troupe de théâtre au dessus de la jungle jusqu'à Bien Bu...

... mais ces troupes hurlent pour pouvoir voir une fille dans le genre de celles de par chez-eux!

Si les filles de par chez-eux avaient ressemblé à cela, je ne serais jamais parti pour ne rejoindre à la marine.